Supplément Radio-Télévision

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14117 - 6 F — DIMANCHE 17 - LUNDI 18 JUIN 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'ordre règne à Bucarest

L'« ORDRE » est rétabli à Bucarest : les milliers de mineurs venus défendre la « révolution » contre les « forces fascistes bourgeoises » ont quitté la capitale en chantant. Chaleureusement remerciés par le chef de l'Etat, ils ont regagné leurs usines avec sans doute un seul souci à l'esprit : l'amélioration de la productivité, comme au bon vieux temps du réalisme socialiste...

La répression a été si sauvage et si aveugle (des diplomates français ont été molestés) que les opposants réfléchiront à deux fois avant de revenir sur la place de l'Université pour réclamer pacifiquement la démocratie. Après ces affrontements, comment croire le premier ministre roumain Petre Roman, lorsqu'il affirme que le régime « n'a pas changé » et qu'il « veut toujours la démocratie » ?

PERSONNE n'est dupe, et *les réactions de la communauté internationale sont plutôt fermes. Pour Londres,* le « premier test de la démocratie » a échoué. Rome exprime sa « vive préoccupation » et Vienne dénonce les « méthodes terroristes » employées à Bucarest. Les Etats-Unis ont décidé de suspendre toute aide économique non humanitaire à la Roumanie « tant que le processus démocratique ne sera pas restauré » dans le pays. Déjà fort sceptique sur les réelles intentions des nouveaux dirigeants de Bucarest, Washington n'avait d'ailleurs toujours pas fixé le montant de cette assistance.

En Europe de l'Est, les anciens pays frères dénoncent les agressions brutales contre des manifestants pacifiques et la presse hongroise dresse un parallèle avec la situation qui prévalait il y a un peu plus d'un an sur la place Tiananmen à Pékin. M. Lech Walesa parle d' « intervention tragique » des mineurs et les journaux polonais, « Gazeta » en tête, évoquent « l'ombre de Ceausescu » et voient dans les Balkans la naissance d'un communisme modernisé dont les méthodes ne se distinguent guère de celles du communisme classique.

« CHOQUÉE et déçue », la CEE a menacé de sanctionner économiquement le nouveau pouvoir roumain en gelant notamment la procédure d'adoption d'un accord de commerce et de coopération avec Bucarest. Les ministres des affaires étrangères des Douze, qui se réunissent lundi à Luxembourg, devraient approuver ces décisions et peut-être remettre en question l'extension à la Roumanie du programme d'aide occidental à l'Europe de l'Est. Si certaines capitales estiment que le régime de M. Ion Iliescu ne remplit pas les conditions démocratiques liées à cette assistance, d'autres pensent que, tout en condamnant la répression, le moment est peut-être mal venu de jeter de l'huile sur le feu.

Six mois seulement après la chute de Ceausescu, la Roumanie risque, ainsi, de se trouver de nouveau isolée sur le plan international. La question est de savoir si des sanctions peuvent avoir l'effet souhaité dans un pays où la situation politique demeure très confuse. Comme l'a dit M. Mitterrand, le danger est bien que la politique du bâton choisie par M. Iliescu et l'intervention des mineurs dressent les Roumains les uns contre les autres. Avec, au bout du compte, la menace d'une véritable guerre civile...

Lire page 5 les articles de JOSÉ-ALAIN FRALON et de MICHEL TATU

A la veille du sommet de La Baule

La France pose des conditions à l'aide aux régimes africains

M. Mitterrand est rentré à Paris dans la nuit du vendredi 15 au samedi 16 juin au terme d'une visite à Madagascar, dernière étape de sa tournée dans l'océan Indien, qui a permis de réconcilier la France et la Grande Ile. A Tananarive, le chef de l'Etat avait posé les conditions de l'aide française à l'Afrique – concernant notamment le respect des droits de l'homme et des règles de la démocratie –, un thème qu'il développera lors de la conférence franco-africaine qui commence mardi 19 juin à La Baule.

Retrouvailles à Tananarive

TANANARIVE

de notre envoyé spécial

L'Afrique – mais les pays de l'océan Indien sont-ils vraiment africains? – a un effet étrange sur François Mitterrand. Celui de le plonger d'abord dans une sorte de léthargie courtoise, amicale, mais léthargie quand même. Puis viennent le réveil, les vérités essentielles, une sorte de révolte contre le fatalisme ambiant, une étonnante capacité à se mettre à la place de l'autre, à surprendre, à se situer par rapport à une Histoire aussi évidente qu'oubliée. L'homme, alors, est surprenant d'intelligence, de malice, de ruse et d'humanité à la fois. Comme si quelques jours de rupture avec la politique politicienne de l'Hexagone étaient nécessaires à cette mutation.

Il a fallu attendre cette fois-ci la dernière étape du périple pour assister au vrai réveil de Mitterrand l'Africain. Ce fut donc à Madagascar, l'escale la plus importante de cette tournée de l'océan Indien, que le phénomène se produisit. La journée de vendredi avait pourtant commencé sans grand éclat, avec cette visite obligée du port de Tamatave (on dit aujourd'hui Toamasina), à laquelle tenait tant le président Ratsiraka, car il en est originaire et pour laquelle on dut sacrifier le discours devant le Parlement.

JACQUES AMALRIC

Lire la suite page 4

Un accord entre onze pays de la CEE

L'Europe sera plus stricte pour les demandes d'asile

Les Douze ont posé les jalons de l'Europe de 1993 en matière de droit d'asile, de lutte contre l'immigration clandestine et de coordination des polices, au cours d'une réunion à Dublin (Irlande), jeudi 14 et vendredi 15 juin. Une convention sur le droit d'asile a été signée par les membres de la CEE, à l'exception du Danemark. Une réglementation plus stricte devrait notamment interdire à un étranger de déposer des demandes de statut de réfugié dans plusieurs pays.

DUBLIN

de notre envoyé spécial

« Cette convention est le premier accord d'application concrète du principe de liberté de circulation des personnes dans l'Europe de 1993 », a déclaré M. Pierre Joxe, ministre français de l'intérieur, à l'issue de la réunion de Dublin. L'objectif affiché par les ministres de l'intérieur ou de la justice participant au groupe de Trévi et au groupe « ad hoc immigration » des Douze est de mieux garantir les droits des demandeurs d'asile appartenant à des pays extérieurs à la CEE, tout en mettant fin à des pratiques qui, selon M. Joxe, constituent des *« détournements du droit d'asile »*.

Les Etats-membres redoutent un accroissement des déplacements des demandeurs d'asile sur le territoire de la Communauté, à l'occasion de la suppression des contrôles aux frontières intérieures à la CEE, prévue le 1er janvier 1993. Aussi la convention entend-elle éviter la multiplication de deux types de situations : d'une part, le cas de demandes d'asile multiples, successives ou simultanées, présentées par un même étranger dans plusieurs Etats, ce qui accroît d'autant les procédures de traitement de son dossier ; d'autre part, le cas des « réfugiés sur orbite », renvoyés d'un pays à l'autre, d'un aéroport à l'autre, pour lesquels aucun Etat ne se reconnaît compétent, et qui ne parviennent pas à bénéficier des garanties du statut de réfugié politique.

ERICH INCIYAN

Lire la suite page 8

Sous le « voile » de l'islam algérien

Cristallisant les aspirations réformistes d'une nouvelle « génération politique » le FIS saura-t-il respecter l'exigence démocratique ?

Le prédicateur-vedette des islamistes algériens, M. Ali Belhadj, s'en est pris très violemment, vendredi 15 juin, à la mosquée algéroise de Kouba, à la France qui, selon lui, devra payer « au prix fort », *les* « massacres » *dont elle s'est rendue coupable, notamment en mai 1945, dans la région de Sétif.*

A moindres frais, puisque ces élections locales ne remettent pas instantanément en cause l'équilibre institutionnel de l'un de nos principaux interlocuteurs méditerranéens, l'électrochoc du 12 juin va peut-être nous décider à lever le voile sur un courant politique à l'égard duquel notre perception n'a pas encore réussi à dépasser le stade de la répulsion, mais avec lequel il va pourtant nous falloir aujourd'hui apprendre à vivre.

Est-ce possible ? Oui, si l'on veut bien commencer à admettre que, la terre d'Algérie n'ayant pas subitement accouché de 55 % de fanatiques, l'écume extrémiste du phénomène islamiste doit cesser d'être la seule porte d'entrée de son analyse. Oui, si nous voulons bien entreprendre de nous persuader que, derrière barbes et *hijabs*, n'ont pas poussé seulement les extrémistes de nos fantasmes, mais plus banalement une composante essentielle de la génération politique qui, un peu partout dans le monde arabe, est en train de relayer les régimes issus des indépendances.

Ces « nouveaux riches » de la politique algérienne sont-ils à même de tenir leurs multiples promesses ? Et que va-t-il advenir de cette démocratie naissante dont le président Chadli, seul entre ses pairs, a pris le risque de leur confier en partie la gestion ?

La réponse ne saurait se faire sur le registre des certitudes. Rappelons – mais est-ce bien nécessaire ? – que les forces islamistes ne sont pas aussi automatiquement porteuses de justice sociale et d'égalitarisme politique que ne le clament leurs adhérents. Il faut ensuite, même si l'opération est plus ambitieuse, nous familiariser avec l'idée qu'elles ne sont pas pour autant intrinsèquement et définitivement étrangères à l'univers de la démocratie. Le recours au vocabulaire de la religion (« musulmane » s'entend, car sinon comment ne pas avoir de frisson rétrospectif devant les performances européennes de la démocratie chrétienne ?) n'est pas en politique le corrollaire obligé de l'émergence du totalitarisme.

Sans doute le croisement de l'islam et de la mobilisation politique s'est-il parfois exprimé de manière violente. Sans doute y a-t-il eu (par exemple à Téhéran) et très vraisemblablement y aura-t-il encore des régimes pour tenter (comme leurs prédécesseurs l'ont fait avec les valeurs nationalistes) de donner à leur autoritarisme la caution de la religion musulmane.

FRANCOIS BURGAT
Chercheur au CNRS-CEDEJ, Le Caire

Lire la suite page 3

Lire également page 3

Le pouvoir cherche une parade à la poussée des islamistes
par GEORGES MARION

Deux visages de l'islam à la mosquée de Kouba :
- *Les déclarations menaçantes de M. Ali Belhadj.*
- *Les apaisements des militants de base du FIS.*

par YVES HELLER

L'Année de Gaulle

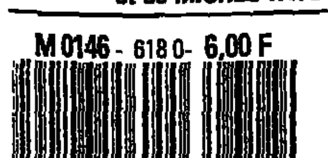
Nombreuses manifestations pour le cinquantenaire de l'Appel du 18 juin





Lire page 6

- Le programme des cérémonies organisées dans la capitale
- Dans les manuels scolaires : le héros et le politique
- A la Bibliothèque nationale : le général pas à pas



M 0146 - 618 0- 6,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH; Tunisie, 700 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 8 F; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA; Danemark, 12 KRD; Espagne, 175 PTA; G.-B., 70 p.; Grèce, 180 DR; Irlande, 90 p.; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 FL; Norvège, 13 KRN; Pays-Bas, 2,50 FL; Portugal, 150 ESC; Sénégal 375 F CFA; Suède, 14 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

Le Monde
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
« Association Beuve-Méry ».
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Telefax : 45-55-04-70 - Société filiale du journal le Monde et Régie Presse SA.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20

LE MONDE TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER :
par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN
accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : Tél. : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
Code postal : ____
Localité : ____
Pays : ____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie
PP. Paris RP 011 MONO1

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261311 F MONDSIR

DATES

Il y a cent cinquante ans

Tocqueville et la démocratie en Amérique

LE 2 avril 1831, Alexis de Tocqueville et son fidèle ami Gustave de Beaumont s'embarquent au Havre pour découvrir l'Amérique : ils se proposent de *« voir là ce que c'est qu'une grande république »*. Après Chateaubriand qui en donne une vision exotique dans son *Atala*, récit qui ne cesse de les influencer par son aspect romantique, après La Fayette qui y a séjourné en 1825 et bien d'autres voyageurs, ils se lancent à leur tour dans cette aventure pleine de périls. S'ils ont bien sûr pris la précaution de lire aussi bien les romans de Fenimore Cooper que les savants traités d'économie et de droit, ils entendent s'immerger eux-mêmes, par un long séjour de neuf mois, dans la réalité américaine, la connaître dans ses profondeurs afin de tenter de comprendre comment peut naître et se maintenir toujours plus vivante une démocratie.

De retour à Paris, en mars 1832, Tocqueville va devenir le chantre d'un libéralisme politique respectueux tant de la liberté que de l'égalité : il publie en 1835 la première partie de *De la démocratie en Amérique*, dont Sainte-Beuve estime qu'*« il n'est pas un des chapitres de ce livre qui n'atteste un des meilleurs et des plus fermes esprits, un des plus propres à l'observation politique »*. Cavour estime pour sa part que *« c'est certainement le plus remarquable ouvrage des temps modernes »*. En 1840, il y a donc exactement cent cinquante ans, après avoir voyagé en Angleterre et être devenu député, Tocqueville publie la seconde partie de ce nouveau monument de philosophie politique (1), à l'encontre tant des théories conservatrices attachées à l'ordre ancien que des utopies socialistes, dominantes les unes et les autres ; par exemple, dans la société française moderne, il entend pour sa part mettre seulement en lumière les conditions propres à assurer le maintien de la liberté. Lentement, en ce vingtième siècle, sa préoccupation va s'imposer en tous lieux : de nos jours, par exemple, l'effondrement des régimes communistes suscite sur-le-champ les premières traductions des écrits de Tocqueville, qui devient ainsi un auteur de référence.

La nouveauté, à l'Est, c'est bien cette recherche des fondements de la démocratie politique et c'est à nouveau vers Tocqueville que l'on se tourne. Dans des pays confrontés à l'omnipotence d'un pouvoir fondé sur un parti unique, à une forme particulière de despotisme que refuse l'auteur de *De la démocratie en Amérique*, ceux qui souhaitent rétablir le pluralisme paraissent vouloir abandonner un idéal d'égalité économique pour redécouvrir, longtemps après 1917, et de manière paradoxale, à travers Tocqueville les chemins de la liberté proprement politique.

« Despotisme de la majorité »

Le départ presque précipité de Tocqueville et de Gustave de Beaumont vers le Nouveau Continent suit les événements de 1830 qui viennent de se produire en France : les Trois Glorieuses, les risques de violence et de révolution, sont évidemment présents à leurs esprits de magistrats libéraux mais aussi de monarchistes qui redoutent l'irruption des masses tout en demeurant étrangers à l'ordre bourgeois instauré par la monarchie de Juillet. S'ils acceptent bon gré mal gré de prêter serment à Louis-Philippe, ils souhaitent surtout, en légitimistes convaincus, éviter de se compromettre avec le nouveau régime auquel leur propre famille s'oppose de manière encore plus ferme. Une seule solution : il leur faut partir, prendre du champ, s'éloigner pour voir venir.

Le « prétexte » : étudier les institutions pénitentiaires américaines afin de réformer les prisons françaises, véritables *« séminaires du crime »*. Dans un souci de comparaison, ils visitent aussi en France de nombreuses prisons comme celle de Poissy, car, à l'encontre des programmes de pure philanthropie nombreux à l'époque, ils désirent trouver le meilleur moyen de « surveiller et punir » en évitant toute contagion. Avant d'entreprendre sa propre et grandiose fresque de la démocratie, Tocqueville, en compagnie de Gustave de Beaumont, prend son enquête très au sérieux puisqu'il étudie longuement les prisons de Sing Sing, d'Auburn, de Philadelphie, de New-York, etc. Chaque fois, ils discutent tous deux avec le personnel, les médecins mais aussi avec les prisonniers, rassemblent d'innombrables statistiques.

Pour eux, *« il faut mettre à part la canaille pénitentiaire »*, l'isoler entièrement afin d'éviter la corruption. Dans ce sens, les sociétés démocratiques qui intéressent tant Tocqueville ne reculent devant aucune intolérance pour exclure les déviants, et le *« despotisme de la majorité »* s'applique ici sans limite. C'est cette société, qui préfigure peut-être le devenir de la France, que Tocqueville va dorénavant parcourir en compagnie de de Beaumont, tels des voyageurs que rien ne rebute, prêts qu'ils sont à affronter tous les dangers, toutes les intempéries (2). S'ils demeurent à plusieurs reprises longuement dans les grandes villes comme New-York, Boston, Philadelphie ou Washington, ils se lancent également dans de périlleux voyages, le premier vers le Nord-Ouest et le Canada, le second, dans le Sud, en descendant le Mississippi. A New-York, ils s'installent dans une pension de famille de Broadway, et peu après, en compagnie du maire lui-même, une suite de cinq voitures les accompagne qui se dirige vers une maison de jeunes délinquants.



LAUROS GIRAUDON

Alexis de Tocqueville par Théodore Chasseriau (collection Château de Versailles)

L'esprit d'ouverture

Les deux jeunes voyageurs sont reçus à bras ouverts par les juges, les avocats, mais aussi par toute la bonne société qui se dispute ces nouvelles coqueluches et les invite dans de nombreuses réceptions. Tocqueville observe tous les aspects de cette société à l'avant-garde de la démocratie : l'emprise si grande de la religion qu'elle en devient une véritable « religion civile » faisant corps avec les mœurs démocratiques, les inégalités sociales moins tranchées, la grande liberté des jeunes filles qui sortent seules et choisissent elles-mêmes leur futur mari, etc. A Boston, avec Gustave de Beaumont, ils côtoient la haute société puritaine, rencontrent John Quincy Adams, l'ancien président, avant d'être présentés, un peu plus tard, à Washington, au président Jackson lui-même et d'assister à de nombreuses séances du Congrès.

Le voyage de nos deux juges avides de comprendre les mécanismes fondateurs d'un ordre démocratique permettant d'échapper aux révolutions qui meurtrissent sans cesse la vieille société française les conduit aussi fort logiquement hors des grandes villes, dans les immenses étendues où s'est créée l'identité de la société américaine. A la suite de Montesquieu, nos compères savent l'influence du territoire ou du climat sur les régimes politiques : ils entendent éprouver par eux-mêmes les dures contraintes que fait peser sur les habitants une nature si exubérante.

Se dirigeant vers le nord, ils découvrent avec émerveillement les grandes étendues, les forêts, la sauvagerie d'une nature demeurée presque primitive et propice aux sensations exotiques ; comme Chateaubriand, ils admirent les chutes du Niagara mais décident, en ce qui les concerne, de s'enfoncer davantage vers le Grand Nord, ou encore de parcourir la prairie, désireux qu'ils sont de rencontrer aussi les Indiens de Fenimore Cooper. Sur des bateaux à vapeur et par de mauvaises routes, nos voyageurs s'engagent dans la vallée de la Mohawks vers les Grands Lacs et croisent avec désespoir une population indienne *« abrutie par nos vins et nos liqueurs, plus horrible que les populations également abruties d'Europe »*.

Ils s'embarquent sur le lac Erié, puis, par une chevauchée de 175 kilomètres se déroulant en pleine « frontière » à travers des sentiers fort dangereux, ils s'aventurent au plus profond des forêts immenses et solitaires. A Saginaw, ils rencontrent enfin ces Indiens courageux qui peuplent leurs rêves et leurs fantasmes, admirant leur goût de la liberté et leur parfaite intégration à la nature, et, toujours plus intrépides, ils descendent plus tard dans un canot d'écorce conduit par des métis, les rapides du Sault Sainte-Marie, remontant ensuite jusqu'au Québec, où ils rencontrent avec émotion leurs lointains compatriotes.

Cet esprit d'aventure, qui pousse toujours plus loin le futur fondateur de la théorie démocratique libérale, l'entraîne aussi, en compagnie de son ami Gustave de Beaumont, à s'engager un peu plus tard, en quittant cette fois Philadelphie, dans un autre voyage tout autant rempli d'imprévus. Traversant ainsi les Alleghanys, ils affrontent de violentes tempêtes de neige sur des routes chaotiques ; leur bateau est ensuite pris dans des glaces et il leur faut s'enfoncer à pied dans la neige pour continuer leur route. A ce régime, Tocqueville ne parvient pas à résister longtemps, il tombe malade, est atteint d'une violente fièvre, frissonne de longues nuits dans des lieux isolés, soigné seulement par Beaumont qui allume un grand feu. Mais, à peine relevé, ce diable d'aristocrate plein d'ardeur, qui va devenir plus tard, brièvement, ministre des affaires étrangères de la France avant de connaître par ses écrits une célébrité qui le hisse, au vingtième siècle, au niveau de Marx lui-même, consacre pour l'instant ses loisirs involontaires à chasser les perroquets dans la forêt guidé par des Indiens Chikesaw !

Ce périple aux rebondissements inattendus a néanmoins une fin. Il faut rentrer, retrouver la France, réfléchir à l'histoire contradictoire de ces deux sociétés mises en demeure de résoudre l'une comme l'autre ce fait *« universel »* et *« durable »* qu'est l'égalité des conditions. Le moment est venu de construire cette *« science politique nouvelle »* échappant au fatalisme et capable, par une action volontaire, d'éviter les multiples formes de despotisme que peut nourrir la démocratie elle-même, celui d'un Etat trop puissant dominant une myriade d'individus isolés et impuissants, celui encore d'une administration trop centralisée, ou celui enfin qui résulte de la domination sans frein d'une majorité peu respectueuse des droits des minorités. *« J'avoue*, remarque Tocqueville, *que dans l'Amérique j'ai vu plus que l'Amérique, j'y ai cherché une image de la démocratie elle-même, de ses penchants, de son caractère, de ses préjugés, de ses passions. »* Pour lui, et cette observation se révèle cruciale, *« les Américains ont combattu par la liberté l'individualisme que l'égalité faisait naître, et ils l'ont vaincu. »*

La participation de tous

A ses yeux, une fois appliquées, les multiples libertés permettent de repousser aussi bien un jacobinisme souvent intolérant que les diverses formes de bonapartisme. C'est pourquoi Tocqueville se montre attentif aux vertus de la décentralisation résultant d'un gouvernement « faible », à l'américaine, dans lequel les fonctionnaires ne disposent d'aucune prééminence, ou à celles d'une démocratie de base facilitant la participation de tous aux affaires publiques. Dans la même perspective, il souligne le rôle éducatif des jurys qui associent eux aussi les citoyens à la prise de décision, ou encore celui d'une presse pluraliste qui anime la discussion et le débat.

La première partie de *De la démocratie en Amérique* nous offre somme toute une image assez optimiste de cette société attachée à la liberté. Tocqueville n'en souligne pas moins les dangers potentiels de l'individualisme et insiste, *in fine*, sur ceux qui résultent de la question noire, dans la mesure où cette population demeure comme en dehors des bienfaits de la démocratie. Pour de nombreux commentateurs, la seconde partie, publiée quatre ans plus tard, serait plus pessimiste : rédigée au lendemain d'un voyage en Angleterre, où il constate la montée en force d'une nouvelle aristocratie industrielle, Tocqueville, par-delà l'Amérique, se penche en réalité davantage encore sur le destin dorénavant plus sombre de la démocratie elle-même.

La centralisation administrative, qu'il vient de décrire dans une ébauche de son futur ouvrage *l'Ancien Régime et la Révolution*, lui paraît à présent presque consubstantielle à l'avènement d'une démocratie au sein de laquelle les individus seraient de plus en plus tentés de se replier sur eux-mêmes, se préoccupant désormais surtout de leur propre bonheur et non de celui de leurs concitoyens.

Dans ce sens, la deuxième *Démocratie en Amérique* contredirait presque la première ou, pour le moins, révélerait désormais un Tocqueville plus sombre, augurant mal d'une démocratie menacée elle aussi, comme il le laissait parfois entendre dès 1835, par les risques du despotisme. Les jugements de la seconde partie nous renvoient donc avec force aux dangers toujours présents qui menacent chaque jour davantage l'ordre démocratique.

PIERRE BIRNBAUM

(1) La première édition historico-critique de cette œuvre vient de paraître en deux superbes volumes, chez Vrin. Ce travail remarquable réalisé par Eduardo Nolla repose sur une utilisation parfaite des notes, brouillons et matériaux de toute sorte non conservés par Tocqueville et ayant disparu de la version finale. Pour chaque paragraphe, on dispose ainsi des différentes versions envisagées par Tocqueville et commentées par ses amis les plus intimes. Ces manuscrits se trouvent à la Beinecke Library de la Yale University.

(2) On s'inspire ici du livre d'André Jardin, *Alexis de Tocqueville*, Pluriel, 1986.

ALGÉRIE : dans la perspective d'élections législatives

Le pouvoir cherche une parade à la poussée des islamistes

Après l'écrasante victoire du Front islamique du salut (FIS), les milieux politiques supputent les réactions du président Chadli qui paraît affecté par l'échec du FLN. Des négociations ont lieu en coulisse pour mettre sur pied un « front des forces démocratiques » qui pourrait affronter le FIS lors d'élections législatives jugées désormais inévitables.

ALGER

de notre correspondant

Le mercredi 13 juin, quelques heures après que furent connus les premiers résultats des élections, le bureau politique du FLN s'est réuni à Alger pour examiner les conséquences de sa défaite électorale. Bien que membre de l'instance dirigeante du parti, le premier ministre, M. Mouloud Hamrouche, ne participait pas à la réunion à laquelle avait été invité M. Mohamed Salah Mohammedi, ministre de l'intérieur, qui ne s'est pas déplacé. Lors de cette brève réunion, il a été décidé de rédiger, pour publication, un document d'explication. Le comité central du parti devrait, lui, se réunir le 28 juin pour étudier la situation créée par la victoire du FIS.

Hormis ces deux initiatives, le FLN n'a pour, le moment, rien tenté pour sortir de la profonde stupeur où les résultats l'ont plongé. Trois jours avant les élections, sur la foi des rapports envoyés par les walis (préfets) et sur les données fournies par les renseignements généraux, il était, en effet, admis dans les cercles dirigeants que le FLN remporterait la victoire. Les plus mesurés assuraient qu'il recueillerait 55 % des voix ; les plus optimistes parlaient de 65 %. C'est dire si la surprise a été de taille, laissant la direction du parti groggy.

Le FLN va pourtant devoir réagir, conscient que son silence n'est plus tenable, notamment sur un point essentiel : la dissolution de l'Assemblée nationale populaire (APN) et la préparation d'élections législatives, car le FIS n'abandonnera pas de sitôt cette revendication dont la nécessité est profondément ressentie par ses troupes et qu'il a les moyens, si besoin est, d'imposer par une épreuve de force.



Une dangereuse incertitude

Si le gouvernement fait officiellement mine de vouloir continuer à diriger le pays comme si de rien n'était (*le Monde* du 16 juin), dans les allées du pouvoir, cependant, personne n'est dupe : il va falloir en passer par la dissolution. La seule question qui se pose est de savoir si les événements et le FIS laisseront aux différents stratèges qui, aujourd'hui, s'agitent au sommet le temps de mettre en œuvre un scénario susceptible de sauver quelques meubles.

Un homme est, aujourd'hui, au centre de toutes les interrogations : le président Chadli, que d'aucuns considèrent comme le premier responsable de l'échec. Sans doute conscient que le silence est aussi une arme, le président n'a pas dit un seul mot en public depuis la défaite électorale. Cloîtré dans sa résidence, on le dit moins convaincu de sa route que profondément hésitant sur la conduite à tenir. *Doit-il aller jusqu'au bout de la politique qu'il a jusqu'ici suivie et, conformément au verdict des urnes, dissoudre rapidement l'APN, décider de nouvelles élections puis, rapidement, céder la place ?* Certains de ceux qui le connaissent bien estiment qu'il pourrait en avoir l'intention. En fixant rapidement des échéances, la décision aurait l'avantage de mettre un terme à une période incertaine, dangereuse même si elle se prolongeait. Logique avec les ultimes conséquences de la politique de démocratisation qu'il a initiée, M. Chadli pourrait alors se retirer en sauvegardant son image devant *l'Histoire, souci qui ne le laisserait* pas insensible.

Mais plusieurs secteurs dirigeants penchent pour une autre solution. S'ils reconnaissent ne pas pouvoir éviter la dissolution, ils n'entendent pas que cette décision soit prise dans la précipitation. Quitte à dissoudre, disent-ils, autant que ce soit le plus tard possible, de façon que les forces de résistance au FIS puissent s'organiser en allant unies à la bataille. Un délai minimum de six mois est donc jugé indispensable avant toute nouvelle élection.

Dans cette perspective, un gouvernement de transition pourrait être rapidement mis en place, chargé de gérer les affaires jusqu'aux élections, mais, surtout, d'organiser la résistance au FIS en suscitant, autour de M. Chadli, une nouvelle majorité présidentielle composée des secteurs progressistes du FLN, des partis démocratiques qui ont pris part à la marche du 10 mai (*le Monde* du 12 mai), du Front des forces socialistes (FFS) de M. Aït Ahmed et même des secteurs musulmans modérés inquiets de la montée du radicalisme religieux. Cette nouvelle majorité présidentielle présenterait des candidats communs sur un programme de défense des *« acquis progressistes »* de l'Algérie, pour la défense de la démocratie par le *« maintien de l'ouverture »* et la *« lutte contre l'obscurantisme »*.

Ne pas se laisser ligoter

L'addition des voix abstentionnistes et de celles qui ont été aux partis autres que le FIS rendrait, selon les promoteurs de ce plan, la partie jouable. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu entre des membres du comité central du FLN et les représentants des petits partis, notamment le RCD, pour examiner la suite des événements. Des responsables de l'armée auraient aussi été sondés. L'affaire est pourtant loin d'être jouée. Tel qu'il est aujourd'hui formulé, le plan « anti-FIS » souffre de quelques inconnues. La décision de plusieurs partenaires pressentis, dont M. Aït Ahmed, n'est pas assurée. De même ignore-t-on l'attitude que prendra la direction du FLN, et notamment son secrétaire général, M. Abdelhamid Mehri, dont les responsabilités sont d'ores et déjà sérieusement contestées par une partie de l'appareil.

Enfin, tout repose sur une décision, la dissolution différée, qui est de la responsabilité d'un chef d'Etat qui ne dit mot, mais dont le prestige est profondément atteint par l'échec que vient de subir le parti dont il est encore le président.

Mais par-dessus tout un obstacle majeur demeure : le FIS, dont rien ne dit qu'il accepterait de se laisser ligoter par un échéancier qui donnerait quelque chance à ses adversaires. M. Abassi Madani et ses amis paraissent, en effet, convaincus qu'ils peuvent gagner des élections qui se tiendraient en septembre ou en octobre. Et, bien qu'ils s'efforcent avec plus ou moins de succès, pour le moment, de n'effaroucher personne, ils ne paraissent pas disposés à se laisser *voler cette victoire qu'ils sentent à portée de la main.*

GEORGES MARION

Deux visages de l'islam à la mosquée de Kouba

« La France paiera le prix fort »

déclare M. Ali Belhadj, prédicateur vedette du FIS

Lors de la prière, vendredi après-midi 15 juin, à la mosquée de Kouba, sur les hauteurs d'Alger, Ali Belhadj, l'un des responsables les plus en vue du Front islamique du salut (FIS), s'en est pris, avec une rare violence, à la France et a balayé d'un revers de formule le concept de démocratie.

Connu pour ses prises de position enflammées qui contrastent brutalement avec celles, beaucoup plus modérées et *« politiques »*, de M. Abassi Madani, le président du Front islamiste du salut (FIS), et d'un certain nombre de militants de base, M. Ali Belhadj, trente-six ans, le prédicateur vedette des intégristes algériens, s'en est violemment pris à la France en général et au président Mitterrand en particulier, lors de son prêche du vendredi, dans une mosquée des hauteurs d'Alger :

« Nous disons que la France payera, un jour, le prix fort pour les massacres qu'elle a commis [en Algérie], *notamment le 8 mai 1945. Nous n'avons pas oublié le sang des martyrs »*, a-t-il affirmé. Difficultés de ravitaillement et revendications nationalistes : une sanglante révolte avait éclaté à l'époque dans la région de Sétif, dans l'est du pays, au cours de laquelle une centaine d'Européens avaient trouvé la mort. Plusieurs milliers d'Algériens avaient été alors victimes de la très dure répression engagée par l'armée française.

M. Ali Belhadj a interpellé le chef de l'Etat français, qui avait déclaré après le scrutin du 12 juin qu'*« un peuple vivant dans un Etat souverain* [était] *libre de ses choix »*. *« Nous n'avons pas à débattre de ce que sont les vœux des Français, cela regarde l'Algérie »*, avait ajouté M. Mitterrand. Pour le prédicateur, *« M. Mitterrand se croit toujours le tuteur des Algériens. Ses mains sont toujours tachées de sang (...). Sa dernière déclaration laisse entendre que c'est la France qui a donné* [au FIS] *un visa de légitimisation »*, a-t-il lancé. *« Nous n'avons que faire de telles déclarations (...). Si la France tente quoi que ce soit, nous allons lui répondre comme lui ont répondu nos martyrs des montagnes. Nous briserons le cou au despotisme et à l'injustice. »*

Exhortant son auditoire à être *« attentif »* à toutes les déclarations étrangères, M. Ali Belhadj a appelé les élus du FIS à *« être vigilants devant l'Occident et la France qui veulent utiliser les femmes comme carte contre nous »*. Et de préciser : *« Nous voulons, dans un cadre légal* [islamique], *protéger l'honneur et la dignité de nos sœurs, notamment sur le lieu de travail, contre la concupiscence et l'agressivité des hommes. »*

Le prédicateur s'en est, d'autre part, violemment pris au concept de démocratie, qui a permis de mettre l'islam dans la balance des urnes, ce qui lui paraît *« inacceptable »*. *« Je déclare haut et fort que nous sommes musulmans, et c'est tout !* a-t-il lancé. *Nous ne voulons pas troquer la choura* (système de représentation politique islamique) *contre la démocratie. »* A l'en croire, *« c'est l'islam qui a été vainqueur, comme toujours, et non la démocratie. Nous ne sommes pas allés aux urnes pour la démocratie »*.

Pour M. Ali Belhadj, la joie des musulmans algériens ne sera complète que lorsqu'ils auront *« libéré la Palestine et rétabli le khalifat »*, l'empire islamique, ajoutant que la victoire du 12 juin annonçait de nouveaux succès pour l'islam, *« à des niveaux plus élevés »*. – (AFP, Reuter.)

« Les gens ont tort d'avoir peur de nous »

ALGER

de notre envoyé spécial

Les islamistes algériens ont le triomphe relativement modeste. Au lendemain d'une victoire sans partage, les militants de M. Abassi Madani se sont employés à donner d'eux l'image d'une force responsable.

A pied, ou entassés à l'arrière de vieilles camionnettes, en voiture ou en bus, en silence, paisiblement, la longue tunique blanche ou bleue flottant au vent, c'est par milliers que ceux que leurs détracteurs appellent les BCG – barbe, claquettes aux pieds et gandoura – ont afflué, vendredi 15 juin, à la mosquée centrale de Kouba.

Déjà, plusieurs heures avant le début de la prière hebdomadaire, les petites rues et les grands axes de cette banlieue d'Alger s'engorgeaient progressivement. Petit à petit, ruelles et avenues étaient interdites à la circulation dans un rayon sans cesse croissant.

A l'heure de la prière les fidèles s'entassaient au coude à coude, serrés les uns contre les autres, tout comme dans d'autres rues adjacentes.

Plus loin, les immatriculations des voitures et des cars mal garés le long de la route montraient qu'on était venu de plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde – de Blida par exemple – pour cette journée exceptionnelle : le premier vendredi suivant les élections.

Et pour fêter dignement cette *« victoire de l'islam »*, selon les mots d'un militant barbu à la longue gandoura immaculée, le FIS avait réuni les deux principales vedettes de l'islamisme algérien : M. Abassi Madani, le président du FIS, et M. Ali Belhadj, prédicateur de choc. Concentration et recueillement étaient de rigueur tandis que les haut-parleurs résonnaient entre les immeubles, au-dessus d'une foule très disciplinée.

« Les gens ont tort d'avoir peur de nous ; sentiment qu'ils éprouvent par ignorance. » Abdelaziz est barbu mais ne porte pas la célèbre tunique ou la non moins reconnaissable calotte blanche. Le visage grave, le ton se voulant persuasif mais dépourvu d'agressivité, il explique que le principal acquis de la victoire du FIS est la certitude de trouver désormais *« honnêteté et justice » dans l'administration des municipalités et des willayas gagnées par les islamistes.*

Donner confiance

« Nous voulons améliorer la société. Nous sommes tous musulmans et il ne s'agit pas de convertir mais plutôt de rappeler à l'ordre : convaincre par l'exemple et la persuasion sans fanatisme. » Un discours que les militants du FIS développent volontiers, malgré certains *« dérapages »*, cherchant à accréditer l'idée que les inquiétudes – toujours par *« ignorance »* selon eux – d'une bonne partie de la population, sont sans fondement.

Une affirmation ne cesse d'ailleurs de revenir dans les propos d'Abdelaziz ou de ses amis, soucieux de démentir à l'avance tout amalgame et qui prennent les devants pour assurer : *« Nous n'avons rien à voir avec l'Iran ni avec l'Arabie saoudite ou le Soudan. »*

Quoi qu'il en soit, la volonté de conquête du pouvoir est bien affirmée. *« Les élections locales ne sont qu'une étape »* reconnaît Abdelaziz. *La deuxième, c'est l'Assemblée nationale puis le gouvernement et la présidence de la République. »* Et pour le moment, il faut *« donner confiance »* aux Algériens. Une confiance en tout cas dont les militants islamistes de base sont eux largement pourvus d'autant qu'à leurs yeux des *« signes »* – beaucoup moins rationnels que l'analyse de projections ou l'évaluation des tendances du corps électoral – ne trompent pas qui laissent prévoir de nouvelles victoires, comme l'apparition vendredi dans le ciel algérois de filets de nuages sur lesquels ils assuraient pouvoir lire le nom d'Allah.

Ce qu'ils attendent d'un pouvoir islamique ? Simplement *« l'application du droit coranique qui doit être au-dessus de tout autre texte »*. Car comme l'affirme sans équivoque une affichette électorale du FIS : *« Il n'y a de salut que dans l'islam. »*

YVES HELLER

Sous le « voile »

Suite de la première page

Mais il n'en demeure pas moins nécessaire de reconsidérer l'idée trop simple selon laquelle cette violence – qui, entre chrétiens et musulmans, laïcs et religieux, gauches et droites, a peut-être été, en terre arabe, la seule denrée politique équitablement répartie – aurait été le produit de l'apparition des seuls mouvements islamistes. Sans doute la prétention « totalisante » des religions monothéistes recèle-t-elle un potentiel « totalitaire » d'autant plus fort en islam que la barrière de la sécularisation y est, au moins en principe, réfutée.

Mais de l'inquisition catholique aux goulags staliniens, l'histoire mondiale est là pour rappeler que, bien moins que leur contenu intrinsèque, ce sont les conditions d'appropriation sociale des dogmes en tout genre, c'est-à-dire l'itinéraire socio-économique, éducatif et culturel, variable d'un pays et d'une époque à l'autre, de ceux qui les manient, qui déterminent le niveau d'autoritarisme et de violence politique dont ils peuvent, le cas échéant, couvrir le déploiement.

C'est dans ces paramètres socio-historiques que se trouve aujourd'hui l'inconnue de la démocratie algérienne. De ce point de vue, les islamistes que l'Algérie de 1990 a fabriqués ne sont sans doute pas les meilleurs garants d'une poursuite harmonieuse de la délicate transition que le scrutin du 12 juin vient de réactiver. Le potentiel islamiste algérien est, ce qui ne constitue pas un facteur de modération, l'un des plus forts de la région. Parce qu'il se mesure notamment à l'aune de la déculturation coloniale, terrain sur lequel l'Algérie et ses cent trente-deux années de colonisation de peuplement font, à l'échelle arabe, figure d'extrême. Parce que l'un des paradoxes de la politique culturelle du FLN a été, unité nationale oblige, d'avoir longuement occulté le facteur berbère, amplifiant ainsi la propension de son successeur arabo-islamique à occuper l'essentiel de l'imaginaire social. Parce que le monolithisme du système politique, aidé par la rente pétrolière, s'est maintenu beaucoup plus longtemps qu'ailleurs dans la région.

Et que le besoin de rompre avec la domination de l'ex-parti unique est ainsi plus fort encore en Algérie que dans la Tunisie voisine où le discours bourguibiste a subi une tentative, même avortée, de rénovation. Plus puissant, le courant algérien, qui évolue sur un terroir dont l'histoire politique est par ailleurs plus riche de ruptures révolutionnaires que d'adaptations réformistes, est également plus jeune, et donc assez logiquement plus radical.

Perceptible dans une partie de son encadrement, le processus réformiste est loin de l'être dans une large partie de sa base, plus sensible aux thèmes simplificateurs du prêcheur Ali Belhaj qu'aux nuances de M. Abassi Madani. Les réserves que l'on formulera sur la capacité des islamistes « algériens » à respecter les exigences démocratiques de leurs discours se nourrissent enfin de la constatation banale qu'un régime n'a que les opposants qu'il mérite.

Les formations politiques algériennes, toutes sensibilités confondues, ont eu en la personne du FLN, gavé de légitimité nationaliste, un professeur de démocratie plus timoré encore que le Destour bourguibien qui, dans la mouvance syndicale puis associative, a, bien plus tôt, rendu possible un certain apprentissage des conduites libérales.

L'absence de programme

Le FIS, toutefois, n'est pas encore au pouvoir. Son entrée dans la politique locale va logiquement lui permettre de poursuivre son apprentissage et lui faire mesurer la distance qui sépare les exigences de l'action gouvernementale des approximations d'un discours d'opposition. A-t-il un programme ? Non. Ou bien si peu différent des promesses (*« à chacun selon ses besoins »*) entendues tant de fois chez ses aînés de tous bords qu'il n'est pas nécessaire d'en souligner ici une nouvelle fois les limites.

Pour redresser la courbe des indices économiques algériens, serait-il pour autant plus démuni que ses prédécesseurs ? Oui, si l'on considère que les investisseurs occidentaux risquent de trouver dans son entrée en scène de nouvelles raisons d'aller exorciser dans le Far-Est européo-chrétien du vingtième siècle finissant leur peur d'affronter la réalité mouvante du Sud musulman.

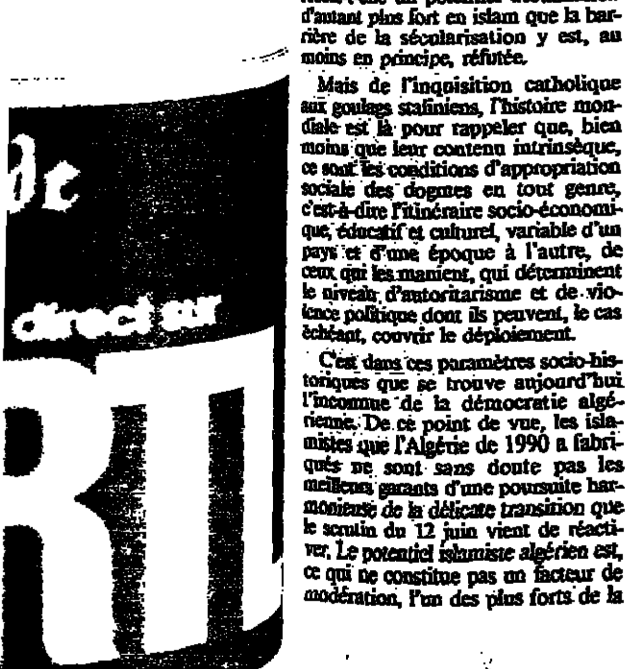
Non, si l'on veut bien prendre en compte le fait que les islamistes détiennent aujourd'hui à Alger comme ailleurs l'accès du seul réservoir qui, dans la région, ne soit pas encore vide ou en voie de l'être : celui d'une idéologie politique capable de mobiliser les énergies humaines, potion magique à laquelle les régimes voisins, faute de légitimité, ont de moins en moins accès.

Devront-ils enfin se couper inéluctablement, avec leurs filles et leurs mères, de la moitié de la population du pays ? S'ils ne mesurent pas l'ampleur de la perte que représenterait une telle hémorragie humaine et tardent trop à se démarquer clairement, sur le travail des femmes notamment, des positions traditionalistes que la plupart des autres courants islamistes ont d'ores et déjà abandonnées, le risque de voir s'accélérer l'exode d'une partie de l'élite féminine laïcisante existe à l'évidence.

Mais la relation entre le mouvement islamiste et la cause des femmes ne saurait aucunement se réduire à cette seule perspective. A tout le moins si l'on veut bien admettre qu'il existe vraisemblablement une « lecture » du voile qui permet de faire des milliers de femmes qui, un peu partout dans le monde arabe, *« ont choisi de leur plein gré de le porter »* autre chose que des potiches incapables de se déterminer, et de ce carré de tissu autre chose que le symbole de leur volonté perverse de s'abîmer dans l'aliénation.

Mais on est là au cœur d'un débat que le premier scrutin libre de l'Algérie indépendante, en redonnant un peu de légitimité à ceux que le regard occidental s'est longtemps contenté d'enfermer dans de trop rapides formules d'exclusion, n'a, très utilement, fait que relancer.

FRANCOIS BURGAT




DIPLOMATIE

Déceptions romaines pour M. Nelson Mandela

ROME

de notre correspondant

« Le pape comprend mieux la situation que certains d'entre vous. Non, il ne m'a pas demandé de renoncer à la lutte armée ! » Séjour bref, intense, mais, à en juger par son humeur, décevant pour Nelson Mandela. Ni le pape ni les autorités italiennes ne se sont vraiment engagés à soutenir le maintien des sanctions contre l'Afrique du Sud.

Souriant à l'entrée, souriant à la sortie, dur et sévère entre les deux, pour sa première conférence de presse d'homme libre dans cette cité éternelle dont il fut fait citoyen d'honneur en 1983, le vice-président du Congrès national africain (ANC) n'est pas apparu franchement comblé par ses entretiens officiels. *« Je comprends,* a-t-il dit, vendredi 15 juin à l'issue de son audience privée avec Jean-Paul II, *que le Saint-Siège n'a pas un rôle direct sur ce sujet* (les sanctions) *mais j'ai tout de même demandé qu'on s'exprime de façon très claire. »*

Nelson Mandela affirme, certes, s'être acquis *« la compréhension du Saint Père »* et avoir obtenu – après l'avoir demandée en présence de quelques témoins – la bénédiction de Jean-Paul II pour ses *« initiatives »*. Mais, le communiqué officiel publié par le Saint-Siège après la rencontre de vingt-cinq minutes entre les deux hommes est plus... diplomatique.

Le texte évoque certes *« la garantie et le respect des droits fondamentaux pour chaque citoyen sud-africain »*, mais il se déclare aussi *« en faveur d'une évolution pacifique »* des choses, par le démantèlement *« progressif »* de l'apartheid. Nelson Mandela s'est montré, c'est son rôle, moins circonspect. Il a parlé du *« système d'oppression »* qui *« continue d'utiliser la force et la brutalité »* et qui *« continue de tuer nos gens »*.

Reste que le jour même de la visite du chef historique de l'ANC, un groupe de députés transalpins appartenant à la majorité a fait circuler dans l'Assemblée une motion invitant le gouvernement de M. Andreotti à *« engager un processus de réduction et d'annulation des sanctions contre l'Afrique du Sud »*. Autant qu'on puisse en juger, le gouvernement, qui assurera la présidence semestrielle de la CEE dans deux semaines, ne se montre pas insensible à cette douce pression...

P. C.

Retrouvailles à Tananarive

Suite de la première page

L'affaire fut expédiée en une petite heure, sous la pluie et dans une belle pagaille ; elle permit cependant au président de prendre quelques bains de foule (les premiers du voyage), de se souvenir qu'il était déjà venu ici il y a trente-neuf ans en tant que ministre de la France d'outre-mer et de conseiller à la foule réunie devant l'hôtel de ville de *« renforcer une démocratie dont je répète qu'elle est indissociable du développement économique »*.

« C'est mariage ce me semble »

La suite fut d'un tout autre tonneau et eut pour décor le nouveau palais présidentiel d'Iavoloha, une « folie » nord-coréenne construite non loin de Tananarive et que le président Ratsiraka, tout à la joie de recevoir *« un ami auquel on peut se confier »*, devait qualifier de *« décorum qui fleure bon l'intemporalité, voire l'inhumanité de l'Etat »*. C'est cet ancien élève de l'Ecole navale, un homme tourmenté qui oscille entre l'exaltation et le réalisme, qui prit le premier la parole avant de *« partager la portion de zébu avec des amis qui ne meurent pas de faim, tant s'en faut mais qui se sont donné la peine de faire un long voyage »*.

Il s'agissait, pour ce nouvel adepte de l'économie de marché et du multipartisme, d'encenser M. Mitterrand, de s'assurer du maintien sinon de l'augmentation de l'aide française et de prouver ses bonnes dispositions démocratiques. Il le fit longuement, souvent en termes lyriques et fleuris *(« Boire, manger, vivre ensemble, c'est mariage ce me semble »)*, citant d'abondance Jaurès, Proudhon et... François Mitterrand.

Décrétant close l'ère post-coloniale et celle des malentendus avec la France, se félicitant de l'annulation par la France de 4 milliards de francs de dettes publiques (1), il annonça que son pays était enfin prêt à indemniser de manière *« juste et équitable »* les entreprises françaises qui avaient été nationalisées en 1975, au début de son règne, alors qu'il se réclamait d'un socialisme intégral.

Il confirma également que les navires de la Royale pourraient désormais faire escale et se ravitailler à Antseranana, l'ancienne Diégo-Suarez, voire y entreprendre des travaux de carénage. Seul problème : les chantiers navals du lieu, nationalisés eux aussi, ont besoin d'être remis en état et c'est pourquoi leurs anciens propriétaires (la Normed) sont invités à prendre une participation dans le capital et à financer la réhabilitation des installations...

Peut et doit mieux faire

Manifestement intrigué et séduit par ce personnage hors du commun – comme il l'avait été naguère par un Sankara, l'ancien président, assassiné, du Burkina Faso, – M. Mitterrand entra dans le jeu et prononça à cette occasion le discours le plus long, le plus structuré de son voyage. Sans doute le brouillon du texte qu'il est en train de préparer pour l'ouverture du sommet franco-africain qui s'ouvrira mardi à La Baule. Ce fut du meilleur Mitterrand, à la fois passionné, pédagogue, convaincant, sans oublier la dose d'humour nécessaire à la dédramatisation.

Le président de la République félicita notamment son hôte pour les efforts entrepris dans le domaine économique et politique, mais laissa clairement entendre que l'élève Ratsiraka pouvait et devait mieux faire, dressant au passage le catalogue des critères que la France prend désormais en compte pour mesurer son aide : *« institutions fondées sur des élections libres, c'est-à-dire le suffrage universel, indépendance de la presse, indépendance de la magistrature, multipartisme, abolition de la censure »*.

La question des îles Eparses

En dépit des efforts déployés depuis un an, et notamment de l'apparition d'une presse libre, il faudra encore du temps pour que le régime malgache se mette au goût du jour. Il faudra surtout que le président Ratsiraka domine sa nature de visionnaire peu adaptée aux débats démocratiques, contrôle mieux sa femme et sa belle famille qui – en matière de corruption – ne semblent pas au dessus de tout soupçon et apprenne à respecter ceux qui répugnent à célébrer son culte. Il est de mauvais augure, à cet égard, qu'il se soit ingénié par tous les moyens à faire coïncider la venue de M. Mitterrand avec l'anniversaire de sa prise du pouvoir, le 15 juin 1975. Il est tout aussi regrettable que les autorités françaises, pourtant dûment mises en garde, soient entrées dans son jeu.

Autre « cadeau » de M. Mitterrand au chef d'Etat malgache : une proposition inattendue de solution du contentieux qui oppose Tananarive à Paris à propos des îles Eparses, ces îlots qui se trouvent à la sortie du canal du Mozambique et dont Madagascar revendique la souveraineté. *« La sagesse est d'en parler clairement »*, a dit M. Mitterrand, qui a proposé de créer un groupe de travail de plusieurs juristes internationaux pour débroussailler les données historiques et juridiques du dossier.

Selon le président de la République, ces experts devraient faire connaître leurs conclusions avant l'automne, *« pour que nous sachions de quoi nous parlons »*. *« Ensuite,* a ajouté M. Mitterrand, *je n'exclurai aucun aspect du problème, y compris celui de la souveraineté »*, qui pourrait cependant poser des questions d'ordre constitutionnel en France.

La réconciliation franco-malgache célébrée à grands frais n'aura pas d'incidence directe sur la rencontre de La Baule, Madagascar ne participant pas aux sommets franco-africains. Tous les thèmes évoqués à Tananarive n'en seront pas moins présents au bord de l'Atlantique, M. Mitterrand paraissant bien décidé à mettre plusieurs points sur plusieurs i, qu'il s'agisse de la lutte contre la corruption, de la démocratisation des pays africains, du respect des droits de l'homme et de la dette extérieure, à propos de laquelle il va sans doute proposer aux Occidentaux et aux Japonais la mise au point d'un plan d'ensemble.

Le président est cependant bien décidé à ne rien faire qui puisse déstabiliser ses interlocuteurs africains. Le processus de démocratisation est, pour lui, un mouvement de longue haleine qui exige plus des efforts de persuasion que des changements d'équipe. Ce ne sont pas les derniers événements d'Algérie qui vont le faire changer d'avis.

JACQUES AMALRIC

(1) Le jour même où la France effaçait la dette malgache, M. Michel Rocard, présentant en compagnie de M. Alfonso Guerra, vice-président du gouvernement espagnol, la revue *le Socialisme du futur* (*voir page 7*), avait insisté sur la dimension internationale des principaux problèmes de l'époque actuelle, qu'il s'agisse de l'environnement ou de la dette du tiers-monde. *« Aucun pays ne peut prétendre régler le problème de la dette sur un plan bilatéral,* expliquait le premier ministre. *Le marché lui en ferait subir aussitôt le contre-coup sur sa monnaie. »*

L'aide chinoise aux Khmers rouges

Bangkok demande à Washington de faire pression sur Pékin

Le premier ministre thaïlandais, M. Chatichai Choonhavan, en visite officielle à Washington, a demandé jeudi 14 juin à M. George Bush de faire pression sur la Chine pour que cette dernière cesse ses livraisons d'armes aux Khmers rouges. Selon M. Richard Solomon, secrétaire d'Etat adjoint américain, le chef de la Maison Blanche a réaffirmé, au cours d'un entretien de deux heures avec le premier ministre de Bangkok, qu'il était résolu à ce qu'aucune arme chinoise ne parvienne aux Khmers rouges, un objectif jugé difficile en l'état actuel des relations entre Washington et Pékin. Cependant, les négociations sino-vietnamiennes sur le Cambodge semblent au point mort. Selon des sources diplomatiques à Hanoï, le séjour dans la capitale vietnamienne d'un émissaire chinois, M. Xu Dunxin, n'a pas permis un rapprochement des positions entre les deux pays.

M. Xu Dunxin, le vice-ministre chinois des affaires étrangères chargé du dossier cambodgien, a quitté jeudi Hanoï, où il est resté quatre jours, pour Ho-Chi-Minh-Ville et Bangkok.- *(AFP, Reuter.)*

La proposition soviétique sur les armes à courte portée

Le retour à une approche rigide du désarmement

L'OTAN et la Maison Blanche ont rejeté vendredi 15 juin la proposition soviétique d'ouvrir sans préalable des négociations sur les armes nucléaires de courte portée *(nos dernières éditions datées 16 juin)*. *« C'est toujours la même vieille idée soviétique de dénucléarisation de l'Europe occidentale »*, a estimé un diplomate de l'OTAN à Bruxelles.

L'URSS propose en effet que des discussions sur les armes nucléaires tactiques (SNF) s'ouvrent à l'automne, sans attendre que soit conclu à Vienne un premier accord de réduction des armements conventionnels dont les Occidentaux font au contraire une condition préalable.

Moscou suggère que ces négociations se déroulent en trois étapes : d'abord sur les armes stationnées en Europe centrale (essentiellement dans les deux Allemagnes), puis sur les armes déployées du côté occidental en France, en Grande-Bretagne et en Italie et du côté oriental dans la région baltique de l'URSS et en Biélorussie ; enfin sur l'élimination totale de cette catégorie d'armes. L'URSS propose d'autre part d'inclure dans ces négociations non seulement les engins sol-sol, mais aussi les armes nucléaires tactiques aéroportées.

L'OTAN dispose en Europe de 88 rampes de fusées Lance (pour la plupart basées en RFA) et évalue à 1300 le nombre des lanceurs soviétiques. Les 32 rampes de Pluton françaises ne sont pas sous commandement de l'OTAN et Paris s'est toujours opposé à ce qu'elles soient incluses dans une négociation de ce type. La proposition soviétique marque sur ce point le retour à une vieille revendication qui avait été oubliée depuis un certain temps.

Quant à l'objectif final de la proposition de l'URSS – l'élimination totale des armes nucléaires à courte portée – elle a toujours été écartée par l'OTAN qui entend préserver une composante nucléaire à son système de défense. L'idée américaine de faire assumer cette fonction à l'avenir non plus par les Lance (très impopulaires en RFA) mais par des missiles aéroportés est directement visée par la proposition soviétique d'inclure les engins air-sol dans la négociation.

Pour toutes ces raisons, la proposition soviétique ne peut constituer une base de dialogue pour les Occidentaux qui préciseront début juillet lors du sommet de l'OTAN la façon dont ils envisagent une négociation sur la réduction des armements nucléaires tactiques. Cette initiative traduit de la part des Soviétiques le retour à une approche ancienne et rigide du désarmement.

Elle est rendue publique au moment où le maréchal Iazov et le général Louchev font des déclarations sur le statut de l'Allemagne, la présence américaine en Europe et l'avenir du pacte de Varsovie très en retrait par rapport à l'assouplissement qu'on avait pu déceler lors des derniers entretiens Baker-Chevardnadze et dans le discours de politique étrangère récemment prononcé par M. Gorbatchev devant le Soviet suprême. Enfin au même moment les Soviétiques déçoivent à Vienne en prenant prétexte de difficultés techniques pour différer un accord partiel (sur les chars et les véhicules blindés) dont le principe semblait acquis (*le Monde* du 16 juin).

Moscou continue ainsi de souffler le chaud et le froid et d'afficher des positions contradictoires. En dehors même de possibles désaccords au sein de la direction soviétique, il est clair que l'URSS cherche actuellement à obtenir sur le sujet central dont dépend tout le reste – le statut de l'Allemagne – le maximum de contreparties à ses éventuelles concessions.

C. T.

□ **Israël ouvre en Chine un bureau de liaison scientifique.** – Le bureau de liaison de l'Académie des sciences d'Israël, première représentation israélienne en Chine, a ouvert ses portes vendredi 15 juin, malgré l'absence de liens diplomatiques entre les deux pays. L'agence officielle chinoise de tourisme avait ouvert un bureau à Tel-Aviv en février dernier. – *(AFP.)*

Au cours d'une réunion des ministres de la défense des pays membres

Deux hauts responsables militaires soviétiques se prononcent pour le maintien du pacte de Varsovie

Les ministres de la défense des pays membres du pacte de Varsovie, réunis du 13 au 15 juin à Strausberg en RDA, ont pour la première fois reconnu clairement que les interventions de 1956 en Hongrie et de 1968 en Tchécoslovaquie avaient été des *« fautes »*. S'ils sont convenus de la nécessité de réformer le pacte, ils n'ont pas aboli leurs divergences quant à son avenir.

Le général soviétique Piotr Louchev, commandant en chef des forces du pacte de Varsovie, a constaté devant la presse *« des opinions différentes en ce qui concerne les perspectives fonctionnelles du pacte »*, sans en préciser la teneur. Il a fermement appelé les sept pays membres à remplir leurs obligations vis-à-vis de leur alliance. Comme le ministre est-allemand de la défense, M. Rainer Eppelmann, il s'est prononcé pour que l'unité allemande se fasse parallèlement à la dissolution des blocs militaires en Europe et à leur remplacement par un nouveau système de sécurité. M. Eppelmann a estimé que, dans cette perspective, le 1er septembre 1992 était une date *« réaliste »* pour l'achèvement de l'unité allemande.

« Tant que l'alliance occidentale existe, le pacte de Varsovie doit également exister », a encore déclaré le général Louchev. De son côté le général Iazov, ministre soviétique de la défense, s'est prononcé contre *« l'autodestruction et le retrait unilatéral du pacte de Varsovie de la scène européenne »*. *« Nous n'avons pas le droit d'oublier que l'OTAN existe toujours et maintient ses moyens militaires,* a-t-il ajouté. *Dans ces conditions, nous ne pouvons relâcher nos liens. Une telle politique serait à courte vue et aurait un effet négatif sur l'équilibre des forces et la stabilité en Europe »*. - *(AFP)*

EUROPE

L'arrestation en RDA de sept terroristes ouest-allemands

La « deuxième génération » de la Fraction armée rouge

BONN

de notre correspondant

La découverte et l'arrestation, en RDA ces derniers jours, de sept terroristes de la Fraction armée rouge (RAF) ont provoqué, en République fédérale stupeur, colère et polémique. Les visages de Susanne Albrecht, Inge Viett, Werner Lotze, Ekkerhart von Seckendorff, Monika Helbing, Christine Dümlein et Sigrid Sternebeck faisaient partie depuis treize ans du paysage ouest-allemand.

On les rencontrait dès les postes-frontières, sur une affiche dont la taille se réduisait au fur et à mesure que d'autres membres de la RAF étaient arrêtés. Ceux qui restaient introuvables prenaient peu à peu une dimension quasidiabolique : leur nom réapparaissait chaque fois qu'un meurtre était commis et revendiqué par les héritiers d'Andreas Baader et Ulrike Meinhof. On les voyait au Proche-Orient, travaillant en étroite collaboration avec les groupes terroristes palestiniens les plus radicaux, et leur existence était la justification de demandes de moyens toujours plus importants de la part des institutions de RFA chargées de lutter contre le terrorisme : procureur fédéral, office de protection de la Constitution, services secrets.

Implication de la Stasi ?

Les personnes arrêtées dernièrement, à l'exception d'Inge Viett, quarante-six ans, appartiennent à la *« deuxième génération »* de la RAF, celle qui est entrée en action après l'arrestation et la condamnation des membres fondateurs de ce groupe terroriste : Andreas Baader, Ulrike Meinhof, Gudrun Enslin, Jan Carl Raspe, qui se sont donné la mort dans leur prison de Stammheim le 18 octobre 1977. Le bilan de leur activité est impressionnant : meurtre du banquier Jürgen Ponto, enlèvement et « exécution » du patron des patrons ouest-allemands, Hanns Martin Schleyer, assassinat du procureur fédéral Siegfried Buback, hold-ups, enlèvement et attaques à mains armée pour remplir les caisses de l'organisation.

L'échec du détournement d'un avion de la Lufthansa en octobre 1977, au moyen duquel la RAF comptait obtenir la libération de ses chefs historiques, marqua la fin de la phase aiguë de l'affrontement entre la Fraction armée rouge et l'Etat ouest-allemand. Depuis, la RAF rappelait son existence de manière sporadique et sanglante : assassinats du ministre des finances de Hesse, Heinz-Herbert Karry, en 1981, des industriels Ernst Zimmermann et Karlheinz Beckurts en 1985, du haut diplomate Gerold von Braunmühl en 1986 et enfin du président de la Deutsche Bank, Alfred Herrhausen, le 30 novembre 1989.

La découverte en RDA de sept des terroristes les plus recherchés pose bien évidemment le problème de l'implication du régime d'Erich Honecker et de sa fameuse Stasi dans le soutien à l'action de la RAF.

Annoncée vendredi, la nouvelle de l'arrestation, à la gare de Leipzig, de Horst et Barbara Mayer, recherchés pour l'assassinat d'Alfred Herrhausen, donnait lieu aux spéculations les plus folles : ainsi, jusqu'au dernier moment, le régime est-allemand aurait cherché à déstabiliser le gouvernement de Bonn. La presse conservatrice n'hésitait pas à affirmer que Berlin-Est aurait, de tout temps, tiré les ficelles du terrorisme. Dans ces conditions, on se demandait s'il ne fallait pas procéder à l'arrestation immédiate de l'ancien maître-espion Markus Wolf, ordonnateur machiavélique de toute cette affaire. Las ! les vérifications révélaient que les personnes reconnues dans le train par des voyageurs n'étaient pas celles que l'on croyait et on en revenait à une analyse plus sereine de toute cette affaire.

Bonn peut aujourd'hui reprocher aux anciens maîtres de la RDA d'avoir contribué à soustraire à la justice ouest-allemande des terroristes qui avaient, au début des années 80, décidé de « décrocher », de mettre en pratique, comme le dit le quotidien d'extrême gauche *Tageszeitung*, *« une amnistie rampante »*. Plusieurs éléments plaident en faveur de cette hypothèse, qui est également celle d'un responsable de l'office de protection de la Constitution, M. Christian Lochte.

Tous ces terroristes à la retraite avaient fondé un foyer, exerçaient une profession, vivaient, sous leur nouvelle identité, l'existence ordinaire d'un citoyen de la RDA. Leurs enfants ont aujourd'hui entre sept et dix ans. Susanne Albrecht était laborantine, Ekkerhard von Seckendorff médecin dans un centre de cure anti-alcoolique, Inge Viett jardinière d'enfants. Leurs voisins, abondamment sollicités par les médias ouest-allemands, ne parviennent pas à trouver ce qui différenciait leur mode de vie du leur. *« Si, peut-être. Inge Viett changeait souvent de voiture, une Lada une année, une Skoda l'année suivante »*, affirme une voisine à propos de celle dont on connaissait naguère le penchant pour les grosses motos.

Un autre élément plaide en faveur de la thèse de la RDA « maison de retraite » pour anciens terroristes : le fait que ces derniers soient restés sur place dans une période où il était évident que la police ouest-allemande allait étendre son champ d'action à l'Allemagne de l'Est. Susanne Albrecht et son mari sont même rentrés tout récemment de Moscou où ils venaient de passer deux ans de formation professionnelle. Cela ressemble fort à une sorte de reddition passive. Inge Viett avait comme projet d'ouvrir une pizzeria dans la région de Magdebourg...

Le nouveau procureur général de la RFA, M. Alexander von Stahl, a indiqué qu'il n'était pas disposé à pardonner : la justice devrait passer avec toute sa rigueur sur ces terroristes reconvertis à la vie tranquille des HLM grisâtres des banlieues est-allemandes. Ils seront bientôt extradés vers la République fédérale au prix d'une astuce juridique : leur nationalité est-allemande ayant été acquise par des voies douteuses, il est possible à la justice de Berlin-Est de les livrer à une puissance encore étrangère. Seule Christine Dümlein, dont les chefs d'accusation sont touchés par la prescription, a été remise en liberté.

LUC ROSENZWEIG

ROUMANIE : la répression des opposants à Bucarest

Une ville abasourdie après le départ des mineurs

Les mineurs ont quitté Bucarest vendredi soir 15 juin, après trois jours de violences qui ont fait, selon *Rompress*, cinq morts et quatre cent soixante-sept blessés. Il y a eu, en outre, mille arrestations. Rassemblés avant leur départ dans le centre ville, ils ont écouté le président Ion Iliescu leur exprimer sa *« reconnaissance »* et faire porter aux *« forces de droite de l'étranger »* la responsabilité des émeutes à l'origine de leur intervention.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

Ils sont venus, ils ont tué la démocratie et ils sont repartis. Les milliers de mineurs qui avaient envahi Bucarest jeudi aux petites heures du matin ont quitté la capitale roumaine, vendredi 15 juin en fin d'après-midi, après une dernière expédition sur le quartier tzigane et un dernier matraquage d'une équipe de la télévision américaine, laissant derrière eux une ville abasourdie.

Il faut imaginer ces hommes vêtus quelquefois de haillons, sales, les yeux exorbités par la fatigue et l'excitation, levant leur gourdin, leur manche de pioche ou leur tuyau de plomb dès que passait devant eux quelqu'un qui ne leur plaisait pas, pour comprendre ce que les Bucarestois ont vécu pendant ces deux journées.

Pour comprendre aussi quelle doit être la vie de ces mineurs, pourquoi une telle haine, un tel comportement et une telle attitude bestiale. Pour comprendre enfin la responsabilité terrible qu'ont prise ceux qui, pendant des mois, les ont excités et abreuvés de fausses informations sur ce qui se passait réellement à Bucarest, avant de les lâcher sur la ville, sans aucun contrôle, en leur demandant même explicitement d'y faire régner l'ordre.

Ce qu'ils on fait. Tout seuls. Apeurée, désorganisée, la police roumaine a joué le rôle de factotum des mineurs, tentant souvent, il faut le reconnaître, d'adoucir le sort des victimes de ces derniers. Tel cet étudiant, tabassé à coups de gourdin, qui se réfugie dans un car de police et à qui les policiers conseillent de fuir rapidement et de se terrer chez lui *« jusqu'à ce qu'ils s'en aillent »*.

« C'est nous qui avons le plus souffert »

Difficile, voire impossible, de tenter de parler avec les mineurs. De très nombreux journalistes, cameramen, photographes, ont été pris à partie dès qu'ils faisaient mine de vouloir prendre une interview, un film ou une photo.

Quelques bribes de phrase pourtant : *« Ratiu et Campeanu* (les leaders de l'opposition) *doivent quitter le pays ! »*, *« C'est nous qui avons le plus souffert. Ici, à Bucarest, les étudiants ne savent pas ce que c'est que de manger un bout de pain et un morceau de salami par jour pendant des années »*. *« Nous reviendrons quand il le faudra »*. *« Tant mieux si les étrangers quittent la Roumanie. Nous, les Roumains nous pourrons tout faire »*. Leurs chefs, qui pourraient parler, expliquer, se taisent volontairement. *« Verboten »*, dit l'un d'entre eux à un photographe qui veut filmer « l'arrestation » devant l'hôtel Intercontinental d'une femme de cinquante ans, en pleurs, traînée par les mineurs vers un endroit plus désert.

Comment dresser le bilan de ces deux journées ? Si des centaines de blessés – *dont certains* très grièvement, comme le leader étudiant Marian Munteanu – sont à l'hôpital, beaucoup ont préféré se faire soigner chez eux. Certes, la place de l'Université est maintenant « nettoyée » et pour la première fois depuis près de deux mois, elle est restée vide la nuit de vendredi à samedi. Les mineurs ont même pris le soin de piocher la terre pour que les pelouses puissent y repousser. En revanche, les sièges des *partis politiques d'opposition sont* tous saccagés, comme ceux de plusieurs journaux et de certaines universités.

Qui contrôle le pays?

Il faut se demander aussi comment va désormais fonctionner une « démocratie » dont tous les opposants ont peur comme aux plus beaux jours de la dictature.

Et, si par exemple, un jour, cette opposition gagnait des élections, les mineurs ne reviendraient-ils pas, assurés qu'ils sont maintenant de leur force et de leur pouvoir ? Comment réconcilier aussi ceux qui ont été arrêtés, frappés, humiliés avec ceux qui applaudissaient – on en a vu beaucoup – à ces arrestations, allant même jusqu'à féliciter les mineurs?

Dans ces conditions, la conférence de presse qu'a donnée M. Petre Roman, vendredi en début d'après-midi, apparaissait surréaliste. Le premier ministre a ainsi expliqué, après avoir conseillé à la presse internationale de faire preuve de davantage de *« professionnalisme »*, que les *mineurs venus spontanément*, selon lui, *« se sont arrogé dans certains endroits des prérogatives qui tenaient de l'ordre public »* mais que les autorités *« avaient généralement réussi à les en empêcher »*. A la question : *« Qui contrôle donc le pays? »*, le premier ministre a répondu, le sourire aux lèvres, que le processus démocratique roumain se déroulait de manière favorable.

Qui contrôle la Roumanie ? La question était pourtant judicieuse et beaucoup d'observateurs étrangers se demandent s'il n'y a pas actuellement un vide du pouvoir et si, en dépit de sa victoire massive aux dernières élections, le président Ion Iliescu parvient véritablement à arbitrer entre les différentes tendances de son entourage.

A qui profitent les événements de ces derniers jours – depuis le *« coup d'Etat fasciste »* des 13 et 14 juin jusqu'à la démonstration de force des mineurs – sinon aux partisans d'une ligne dure, inquiets de l'ouverture politique et économique prônée par certains, et qui voient maintenant d'un œil satisfait la démocratie enterrée et les pays occidentaux commencer à rompre avec la Roumanie ?

JOSÉ-ALAIN FRALON

M. Roman déplore que l'image de la Roumanie ait été ternie

« Ayez confiance en nous, nous n'avons pas changé, nous voulons toujours la démocratie », a affirmé vendredi 15 juin à Antenne 2 le premier ministre roumain, M. Petre Roman. Il a reconnu la *« situation absolument irrégulière »* que représentait *« l'intervention de forces civiles dans une situation de désordre »*, mais il a affirmé que la police avait été *« débordée »* en se trouvant devant *« des groupes organisés, des noyaux d'irréductibles liés aux couches les plus suspectes de la population »*. Les *« violences extrêmes »* ne venaient pas *« des étudiants, des ouvriers ou des gens opposés au pouvoir mais des spéculateurs, trafiquants et chefs de la prostitution »*.

« Nous n'avons pas appelé les mineurs, a déclaré le premier ministre, *nous avons appelé les citoyens de Bucarest. (...) Les mineurs sont arrivés, mais aussi des sidérurgistes et d'autres ouvriers. Il faut les comprendre, cela fait deux mois que ce noyau s'était déchaîné, pillant les magasins, incendiant les voitures, attaquant le siège central de la police, le siège du ministère de l'intérieur... »*

M. Roman a affirmé que les mineurs n'avaient *« aucun rapport »* avec l'ex-Securitate et s'étaient eux-même battus contre la dictature. *« Il y avait eu parmi eux beaucoup de morts, des gens battus ou envoyés dans des espèces de camps. Les traiter d'escouades fascistes, cela dépasse toutes les bornes. »*

Les milices ouvrières et le « facho-communisme »

Une *« nuit de cristal »*, ont dit MM. Ratiu et Campeanu, les deux chefs de l'opposition roumaine. De fait, les ratonnades auxquelles se sont livrés les mineurs dans les rues de Bucarest rappellent les agissements des premiers groupes armés du parti nazi, les Sections d'assaut (SA) d'Ernst Röhm, qui sévirent dans les villes allemandes bien avant l'arrivée de Hitler au pouvoir, lequel élimina d'ailleurs rapidement cet allié encombrant. Mais les *« détachements ouvriers »* appelés à accomplir les basses besognes du pouvoir sont aussi une constante des régimes communistes.

Curieusement pourtant, l'URSS, à part une brève période en 1917, n'a pas vraiment pratiqué ce système chez elle : elle s'est contentée de l'exporter dans les pays qui sont devenus ses satellites à partir de 1945. Les milices ouvrières font leur première apparition en Pologne en 1946, sous le nom de *« réserves bénévoles de la police »* (ORMO), et compteront jusqu'à 600 000 membres.

Sans doute ces effectifs surabondants sont-ils plus théoriques que réels. Mais il s'agit bien d'une sorte d'armée du parti (tous ses membres sont communistes et bénéficient d'avantages importants), plus nombreuse que l'armée régulière et *a fortiori* que la police. Les vraies unités anti-émeutes, les fameux ZOMO, ne seront d'ailleurs créées que dix ans plus tard, en 1956, au lendemain des premières émeutes ouvrières de Poznan.

On retrouve les milices ouvrières en Tchécoslovaquie en 1948 : lors du coup de Prague de février, elles défilent dans les rues de la capitale pour impressionner l'opposition *« bourgeoise »* et appuyer les revendications du PC sur le pouvoir. Elles en seront récompensées en s'institutionnalisant et ... en s'embourgeoisant à leur tour. Défilant à nouveau à l'appel des conservateurs du parti au tout début du printemps de Prague vingt ans plus tard, ces cohortes de vieux militants en bleu de chauffe n'impressionneront plus personne.

La mission répressive des milices ouvrières apparaît plus clairement en RDA. Créées par une décision de juillet 1952, leur formation est accélérée après les émeutes du 17 juin 1953 : les *« groupes de combat de la classe ouvrière »*, qui compteront jusqu'à 400 000 hommes (contre 170 000 à l'armée régulière) et dont certains éléments disposeront de blindés et de canons anti-aériens, interviennent lors de la construction du mur de Berlin en 1961 et à nouveau le 9 octobre dernier à Leipzig, lors des grandes manifestations qui annoncent la chute du régime Honecker quelques jours plus tard.

Au service des appareils

De même en Chine, c'est la répression du printemps de Pékin l'an dernier qui ressuscite les milices populaires, officiellement dissoutes en 1984 et qui étaient pratiquement tombées en désuétude depuis la révolution culturelle, les gardes rouges de Mao ayant pris le relais. Comme en Roumanie ces derniers jours, de nombreux témoins signalent les exactions de ces miliciens au casque d'osier et armés de gourdins qui se répandent dans les rues des grandes villes (on en comptera 23 000 à Shanghaï), contrôlent les identités et traquent les *« hors-la-loi »* : 325 arrestations ont lieu à leur instigation dans la seule ville de Jinan en juillet 1989. Il ressort de ces précédents que les milices ouvrières sont un des instruments préférés des PC de type stalinien. Malgré leur emploi relativement rare, les appareils y tiennent : en Hongrie, où ces milices de 60 000 hommes avaient été créées en 1956 (il s'agissait alors de faire oublier que la résistance la plus opiniâtre à l'intervention soviétique avait été le fait des ouvriers de Csepel, la grande usine de Budapest), leur dissolution n'est acceptée par le PC encore au pouvoir qu'en octobre dernier, après maintes demandes de l'opposition. La Pologne n'y renonce qu'en novembre dernier, la RDA en décembre, et encore leur démobilisation ne doit-elle s'achever qu'à la fin de ce mois de juin.

En Roumanie, les mineurs sont officiellement *« inorganisés »*, mais leur apparition découle en fait tout naturellement d'un autre élément des structures mises en place par *Staline : l'omniprésence du parti* dans les usines grâce aux cellules d'entreprise. En outre, on avait signalé la présence d'une *« garde patriotique »* dans certaine usines de province dès les lendemains de la *« révolution »* de décembre (*le Monde* du 3 janvier) et à nouveau lors des élections de mai, où ces gardes fournissaient la moitié des 130 000 hommes chargés de surveiller les élections.

L'appellation évoque tout aussi bien les organisations fascistes *d'avant-guerre que les méthodes* d'un communisme d'un autre âge, celui du stalinisme conquérant et de la *« lutte des classes »*, plus encore que du socialisme *« mûr »*, prétendument intégrateur, d'un Brejnev et d'un Ceausescu. Une *synthèse de ce qu'il faut bien* appeler le « facho-communisme ».

MICHEL TATU

URSS

Election d'un premier ministre de compromis pour la Fédération de Russie

M. Boris Eltsine s'est rangé à une solution de compromis pour l'élection du premier ministre de la Fédération de Russie, recommandant finalement, vendredi 15 juin, le choix d'un vice-premier ministre du gouvernement actuel de l'Union. M. Ivan Silaiev, soixante ans, chargé de la coordination du secteur technique, s'est aussitôt engagé à procéder à d'importants changements et à améliorer dans les dix-huit mois à venir le niveau de vie du Russe moyen.

Au premier tour M. Silaiev avait manqué d'une voix la majorité requise. Il devançait M. Mikhaïl Botcharov, quarante-neuf ans, partisan d'un passage rapide à la libre entreprise et proche de M. Eltsine. Ce dernier a cependant renoncé à le soutenir pour éviter l'impasse, confirmant ainsi ses promesses de coopérer avec M. Gorbatchev et les réformistes modérés.

Par ailleurs M. Iouri Maslioukov, responsable du plan, a affirmé vendredi que le vote du Parlement soviétique, la veille, repoussant à septembre le débat sur les hausses de prix, ne constituait pas une défaite pour le gouvernement. Il a expliqué que le président Gorbatchev a reçu mandat d'introduire par décret, au cours de l'été, les lois nécessaires aux transformations structurelles de l'économie . Une cellule spéciale, conduite par le premier ministre, M. Ryjkov, sera mise en place à cette fin, a-t-il dit. Elle mettra également au point avec les quinze républiques un programme de hausse des prix prévoyant des mesures pour soulager les bas salaires, ainsi que des mesures pour limiter encore les dépenses de l'Etat, de la défense et de la construction.

La démission de M. Ryjkov a cependant été à nouveau réclamée par le congrès des comités de grève des mineurs de l'URSS qui s'est achevé vendredi à Donestsk, en Ukraine. Le congrès a aussi exprimé sa défiance à l'égard du Parti communiste, réclamé un débat sur la nationalisation de ses biens et appelé à la création de syndicats indépendants. Mais il a renoncé à lancer un mot d'ordre de grève nationale, suivant en cela les recommandations de M. Eltsine : dans une interview diffusée la semaine dernière par la télévision, ce dernier leur avait demandé de laisser leur chances aux réformes qu'il prévoit. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ITALIE : visa obligatoire pour les ressortissants du Maghreb.** – A compter du 1er juillet, les ressortissants des pays du Maghreb devront être munis d'un visa pour se rendre en Italie. Le ministre de l'intérieur a précisé que son pays voulait ainsi harmoniser sa position avec celle des autres pays de la CEE afin de mieux lutter contre l'immigration clandestine et le trafic de drogue. L'Espagne et le Danemark restent les deux seuls pays à ne pas imposer de visa aux ressortissants maghrébins, alors que la Grèce n'exige un visa que des seuls Algériens. – *(AFP.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : Jan Urban quitte la direction du Forum civique.** – M. Jan Urban, un des principaux dirigeants et porte-parole du Forum civique, qui a remporté les élections tchécoslovaques, s'est retiré de la direction du mouvement et compte reprendre ses activités de journaliste, a annoncé vendredi 15 juin le service de presse du Forum. – *(AFP.)*

□ **Des diplomates français ont été agressés à Bucarest.** – Le gouvernement français a fermement protesté contre les *« violences totalement inadmissibles »* dont ont été victimes quatre membres de l'ambassade de France à Bucarest dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 juin, a annoncé vendredi un porte-parole du ministère français des affaires étrangères à Paris. Les quatre membres de l'ambassade ont été agressés par des mineurs devant le siège du gouvernement à Bucarest. Certains mineurs ont lancé des manches de pioche sur la voiture du conseiller dont la vitre arrière a été brisée. L'attaché agricole et le vice-consul ont été molestés tandis qu'un des gardes de l'ambassade était malmené et jeté à terre. Le chargé d'affaires roumain à Paris, M. Sabin Pop, a été convoqué vendredi au ministère. – *(AFP.)*

□ **« L'Humanité » : le vote populaire en cause.** – *L'Humanité* du 15 juin titre en première page : *« Bucarest : le vote populaire en cause. »* Le quotidien du PCF, rendant compte des événements de Bucarest dans un article non signé, dénonce les *« contestataires qui rejettent le verdict populaire »*, remarque que la police a déclenché l'émeute en se montrant, mercredi matin, *« brutale et maladroite »*. *L'Humanité* ajoute que les mineurs appelés à la rescousse par M. Iliescu *« se sont montrés plus que fermes »* et affirme : *« à l'aventurisme des manifestants et de ceux qui les manipulent s'est ajoutée l'incapacité de la police. »* Le quotidien communiste dénonce enfin l' *« ingérence »*, qualifiée de *« scandale »*, du département d'Etat américain, qui a déploré l' *« usage excessif »* de la force contre les manifestants.

□ **BULGARIE : manifestation de l'opposition avant le second tour des élections.** – Quelque dix mille sympathisants de l'Union des forces démocratiques (UFD, principale alliance d'opposition) ont manifesté dans le calme à Sofia, vendredi 15 juin, deux jours avant le second tour des élections. Après le premier tour, dimanche dernier, le Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste) est déjà assuré de détenir 172 des 400 sièges de l'Assemblée constituante et peut espérer obtenir la majorité absolue. – *(AFP.)*

POLITIQUE

L'Année de Gaulle

Les célébrations dans la capitale

Le lundi 18 juin, jour du cinquantième anniversaire de l'Appel du général, sera l'une des dates les plus marquantes de la célébration de l'Année de Gaulle (*le Monde* du 13 juin). A Paris, pendant toute la journée, des programmes musicaux présentés il y a un demi-siècle, des documents de l'époque et l'Appel du 18 juin seront diffusés, grâce à Radio-France, par un grand poste de TSF installé autour et au-dessus de l'Obélisque, place de la Concorde. A 23 heures, un spectacle, intitulé *Hommage*, préparé par la mairie de Paris et conçu par M. Jean-Jacques Aillagon, sera présenté entre le Pont-Neuf et le pont du Carrousel. La mairie de Paris a choisi la Seine comme lieu de célébration. Le fleuve n'avait pas été utilisé l'an dernier lors du Bicentenaire de la Révolution. La dernière grande fête y fut la visite de la reine d'Angleterre en 1957.

Une flottille de deux cents bateaux embarquant mille figurants servira à l'évocation de tableaux symboliques, comme cette barge de cent cinq mètres de long figurant la route de l'exode encombrée de véhicules de l'époque, une autre un bunker, et une troisième les couleurs de la victoire. Vers minuit, un feu d'artifice embrasera les rives du fleuve dans le cœur historique de la capitale et, simultanément, dans une demi-douzaine de sites dans la ville : tour Montparnasse (place du 18 Juin-1940), place d'Italie, place de la Nation, Buttes-Chaumont, Montmartre et tour Eiffel.

Le spectacle mis en scène par M. Jean-Pascal Lévy-Trumet, avec la participation d'Alfredo Arias, a été imaginé pour être vu par cent mille personnes. L'accès aux gradins installés sur les berges entre le Pont-Neuf et le pont du Carrousel est gratuit, mais il faudra présenter une carte délivrée par les mairies d'arrondissement et par le service accueil de la mairie de Paris. Le périmètre délimité par la rue de Rivoli, la place de la Concorde, le boulevard Saint-Germain, le Palais de justice, sera fermé à la circulation à partir de 20 heures. La RATP prolongera le service des lignes desservant ce périmètre (stations Palais-Royal, Rue-du-Bac, Saint-Germain-des-Prés, Odéon, Châtelet, Louvre) jusqu'à 1 h 30, la nuit du 18 au 19 juin.

C. V.

Une exposition à la Bibliothèque nationale

Le général, pas à pas

M. Michel Rocard, premier ministre, et M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, accompagnés de Mme Pompidou, ont inauguré, vendredi 15 juin, à la Bibliothèque nationale, l'exposition « Charles de Gaulle, la conquête de l'Histoire ». Cette manifestation, organisée à l'occasion du centenaire de la naissance de l'ancien président de la République, se prolongera jusqu'au 14 octobre.

La figure du général de Gaulle, depuis longtemps déjà, a quitté le domaine étroit de la politique pour rejoindre celui de l'Histoire. Il n'y a dès lors plus guère à s'étonner qu'un gouvernement socialiste, en la personne de son premier ministre, lui rende hommage. Ce destin posthume, le fondateur de la Ve République n'en a probablement jamais douté.

Organisée par la Bibliothèque nationale, avec le concours de l'Institut Charles-de-Gaulle, l'exposition qui devait s'ouvrir samedi dans la galerie Mazarine, aménagée à cet effet, permet de mesurer chronologiquement les étapes de cette aventure exceptionnelle. Les quelque cinq cents documents, objets et souvenirs rassemblés illustrent la cohérence de ce parcours. De nombreux manuscrits et brouillons exposés pour la première fois, grâce à l'autorisation de l'amiral Philippe de Gaulle, témoignent du travail de l'écrivain autant que de l'orateur politique.

L'exposition est divisée en sept chapitres. Le premier, intitulé « L'école du commandement » va de la naissance du général, en 1890, à l'appel du 18 juin 1940, qui, comme l'écrit M. Emmanuel Le Roy Ladurie dans la préface du catalogue, constitue la rencontre d'une *« décision éthique »* et d'un *« pari sur le futur »*. Dans cette partie, on remarquera, sans être vraiment surpris, un texte manuscrit datant de 1905, dans lequel l'adolescent se voit – il parle déjà de lui à la troisième personne – placé en 1930 à la tête d'une armée de deux cent mille hommes, dans une guerre européenne. Aux fleurettes adolescentes, il préfère l'héroïsme militaire et s'exalte dans un poème datant de 1908 *« du choc mâle et clair de l'épée »*.

Après les étapes plus resserrées de la guerre et les bouleversements politiques qui l'ont suivie, ce sont les années de « L'attente » (1946-1958), marquées par l'aventure du Rassemblement du peuple français, puis par la rédaction des *Mémoires de guerre*. En mai 1958, l'homme qui s'identifiait à *« la France en marche »*, revient au pouvoir pour accomplir ce qu'il pensait être *« la vocation de la France »*.

La dernière partie de ce périple en images et en voix – grâce à un habile système de sonorisation correspondant à chacune des étapes – est consacrée aux derniers mois du général, après l'échec du référendum d'avril 1969. Face à lui-même, *« détaché entièrement de l'actualité »*, ainsi qu'il se voulait, il rédige ses *Mémoires d'espoir*. Les photographes fixent encore d'un peu loin sa haute et dernière silhouette, dans le parc de la Boisserie ou dans la lande irlandaise...

La stature d'un homme public se mesure à la coïncidence entre son histoire personnelle et son destin historique. A la lumière de cette intéressante et parfois émouvante exposition, cette coïncidence semble totale.

PATRICK KÉCHICHIAN

▶ Charles de Gaulle, La conquête de l'Histoire, exposition du 16 juin au 14 octobre, à la Bibliothèque nationale. Ouverte tous les jours de 12 heures à 18 heures. Entrée : 20 F. Catalogue abondamment illustré, préfacé par Emmanuel Le Roy Ladurie avec de nombreuses contributions d'historiens. 208 p., 250 F.

Le héros et le politique dans les manuels scolaires

Personnage majeur de tous les manuels scolaires consacrés à la période *« de 1939 à nos jours »*, devant Khrouchtchev et Kennedy, le général de Gaulle est présenté par les uns comme une sorte de héros national, un homme qui a su façonner l'histoire en créant l'événement, et par les autres comme un virtuose de la politique, qui a su saisir l'événement pour le mettre à son service. *A priori*, cette opposition correspond à la dualité entre l'homme du 18 juin 1940 et celui du 13 mai 1958, entre le chef de la France libre, dont l'acte de résistance fera de son pays un vainqueur, et le fondateur de la Ve République, revenu au pouvoir sur une équivoque habilement exploitée. Mais en réalité chacun de ces deux épisodes, la lutte contre l'Allemagne nazie et la construction de la République gaullienne, est analysé par les manuels selon l'une ou l'autre de ces deux grilles d'interprétation.

« Hors de toutes séries »

L'appel du 18 juin ? Pour les uns, il constitue l'acte fondateur de la carrière du général de Gaulle et fait de celui-ci *« un homme que le destin jetait hors de toutes les séries »*. D'autres insistent plutôt sur le talent politique de celui qui, d'abord seul contre tous, sut rassembler autour de lui les forces les plus diverses, évincer les rivaux que l'on chercha à susciter contre lui et s'imposer à des alliés réticents. Plusieurs d'entre eux soulignent aussi les difficiles relations entre résistance extérieure et résistance intérieure, qu'ils imputent à l'incompréhension ou à la rudesse du général. Le parallèle entre de Gaulle et Pétain établi par la plupart des manuels tend à opposer le dynamisme du premier à l'immobilisme du second, et les nombreuses photographies du général donnent de lui l'image d'une droiture et d'une volonté inflexibles. Enfin, les échecs de la France libre n'occupent qu'une place dérisoire, quand ils sont évoqués.

Si l'action du général de Gaulle sous la IVe République n'est que brièvement mentionnée, en revanche son rôle de 1958 à 1969 est largement exposé à travers la guerre d'Algérie, la mise en place d'institutions nouvelles, la politique d'indépendance nationale et les événements de mai 1968. Image double encore, la figure du héros contrastant avec celle du politique. Le politique est celui qui exploite à son avantage, le 13 mai 1958, une situation grave, qui se révèle capable d'évoluer sur la guerre d'Algérie, qui se sert des médias avec une maîtrise incomparable, qui, en mai 1968, parvient à mettre fin à la crise. Le héros est celui qui réagit avec fermeté aux coups de force en Algérie, qui entretient avec le peuple français un contact privilégié, qui invoque sa légitimité historique, qui tient tête aux Grands de ce monde, qui se retire enfin sans y être contraint. Les manuels mettent l'accent sur l'un ou l'autre de ces aspects, estimant par exemple qu'en mai 1958 *« De Gaulle mène le jeu et laisse pourrir la situation »* ou rendant hommage à sa clairvoyance. Si tous soulignent que le général a pu s'appuyer pendant cette période sur la confiance des Français, ils notent aussi qu'il a instauré *« un pouvoir fort »*, voire *« un pouvoir personnel »*, et même, pour certains d'entre eux, que son régime s'est caractérisé par des *« saisies de journaux, juridictions d'exception, polices parallèles »*.

La politique extérieure retient l'attention des manuels, qui portent quelquefois des jugements divergents : *« au total la politique extérieure n'a pas abouti »*, dit l'un, alors que pour un autre elle *« renforce le poids de la France au sein d'une Europe plus émancipée de la tutelle des Etats-Unis »*.

Identification avec la France

A propos de mai 1968, enfin, tous les auteurs indiquent que le général de Gaulle a été dépassé par les événements, mais plusieurs d'entre eux louent sa faculté de prendre des décisions dans les moments difficiles.

S'il y a plus que des nuances dans les appréciations portées par les différents manuels, deux points au moins les unissent : d'une part, l'accent mis sur les rapports du général de Gaulle avec le peuple, source de sa légitimité ; d'autre part, son identification avec la France, qui explique son importance exceptionnelle dans l'histoire nationale.

T. F.

Cet article est un résumé d'une étude inédite réalisée en mars 1989 par Jean-Dominique Nuttens (dans le cadre d'un séminaire dirigé par Jean-Pierre Rioux à l'Institut d'études politiques de Paris sur le thème « Les Français et de Gaulle ») et fondée sur l'analyse de vingt manuels d'histoire (dix de terminale, six de troisième et quatre des classes primaires).

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Le discours du non-dit

LE succès, encore relatif mais déjà indéniable, du Front national reste un mystère, à la fois pour ceux qui, tel l'auteur de ces lignes, n'y voyaient que la résurgence cyclique et provisoire d'une extrême droite minoritaire, et pour ceux qui le redoutaient plus comme une potentialité que comme une réalité. D'où le déluge d'explications qui nous sont maintenant proposées. Aucune n'est de trop, s'agissant d'un phénomène surprenant et complexe, que l'on ne saurait tenir pour quantité négligeable.

Dans cette production, l'étude de Birgitta Orfali, sujet d'une thèse de doctorat en psychologie sociale, se distingue des autres apports qui procèdent de l'histoire des idées politiques, de la sociologie électorale ou des investigations et analyses journalistiques. Sous le titre *l'Adhésion au Front national*, l'auteur tente de cerner les raisons qui ont permis à une minorité active de devenir mouvement social. Pour distinguer grossièrement ces deux notions, on rappellera qu'une minorité ne réussit pas forcément à dépasser ce stade : elle peut disparaître ou être récupérée par la majorité ; si elle parvient à *« générer une dynamique et une action réelles »*, propres à créer des conflits et à produire un changement, c'est qu'elle existe en tant que mouvement social.

Le Front national a donc atteint ce moment où le discours d'une minorité – quel qu'il soit – se trouve en phase avec une situation de crise, un climat de frustration et d'exaspération, une attente. Le changement s'est affirmé aux élections législatives de 1986 lorsque l'extrême droite, rassemblée sous la bannière de Jean-Marie Le Pen, a pris de la consistance, grâce à un discours répétitif et en se positionnant conflictuellement par rapport aux autres forces politiques (« la bande des quatre »).

« Le Front national proposait une carte cognitive pour voyager sur les eaux troublées du monde économico-social que l'individu ne reconnaissait plus », écrit Birgitta Orfali. Les problèmes majeurs de la conjoncture, le chômage et l'insécurité, sont ramenés à un seul, celui de l'immigration. Ce discours minimal gagne d'autant plus en influence qu'il crée de violents antagonismes et s'appuie sur une situation anxiogène.

L'auteur a travaillé sur une cinquantaine d'entretiens avec des partisans du Front national. Cela lui permet de distinguer les raisons personnelles, politiques et psychosociologiques qui sont à la base d'un tel engagement et d'ébaucher une typologie des adhérents (hommes d'ordre, hommes de violence, hommes assujettis).

On retiendra, sans s'étonner, que le processus d'adhésion est d'abord déterminé par le milieu familial ; il traduit aussi l'hostilité à toutes les formes de marxisme (et l'aversion pour mai 68) ; il consacre enfin un ancrage psycho-social différent, en affirmant *« une différenciation sociale par rapport à tous les autres »*. En proie à un double sentiment de ras-le-bol et d'urgence qui l'isole, l'adhérent au Front national se démarginalise paradoxalement en rejoignant un courant marginal. *« La conformité aux normes du parti remplace la conformité aux normes sociales générales et dégénérées. »*

Sans doute, les militants du Front national seront-ils surpris d'apprendre que leur démarche emprunte à l'existentialisme sartrien, comme l'envisage Birgitta Orfali. En réalité, ils se satisfont d'un discours simpliste dont la principale force, pour l'heure – et sa faiblesse, on l'espère, pour l'avenir – est dans son non-dit. Il laisse croire à ses prophètes qu'ils pensent *« au fond d'eux-mêmes »* et qu'ils disent tout haut ce que les autres n'osent dire (ou penser) tout bas.

La limite est qu'au-delà de cette certitude et de quelques réactions à forte charge émotionnelle (l'identité, l'insécurité, le rejet des autres), l'idéologie du Front reste très pauvre. En particulier, face aux menaces dénoncées de *« la décadence »*, elle se singularise par l'absence de solutions concrètes, de projets crédibles. Ce flou a le double mérite d'éviter les divisions qu'impliqueraient de véritables choix politiques et de rassembler autour d'une apparente cohérence, car il associe habilement un semblant de rationalité et un contenu émotionnel. *« La minorité du Front national est devenue mouvement social grâce à cette bipolarisation du discours qui réunit raison et passion »*, conclut l'auteur.

Ainsi des hommes et des femmes croient retrouver une intégrité, une harmonie, qu'ils jugent menacée ou en perdition, faute de ne pas se voir offrir ailleurs un meilleur ciment de leur identité. Ils se trompent, c'est sûr, mais il ne suffit pas de savoir qu'ils se trompent ni de comprendre pourquoi et comment ; il faut ressentir leur désarroi et ne pas les laisser se perdre plus sûrement encore. On voit bien que, face au dit et au non-dit du Front national, les autres discours politiques ne sont pas sur la même longueur d'onde, ou le même registre de sensibilité. C'est qu'ils sont en panne, empêtrés au milieu du gué, fuyant les utopies décevantes, se gardant des emprises idéologiques, à la poursuite d'une rationalité au plus près de la réalité.

Moins de rêve dans les mots et plus d'efficacité dans la gestion : la psycho-sociologie, la politique, montrent que ce n'est pas si simple ! Le rêve étant laissé sous l'oreiller, l'efficacité est loin de répondre à tout ce que l'on attend d'elle, si tant est qu'elle puisse y répondre. Outre qu'elle n'est jamais parfaite et totale, elle ne suffit pas à la tâche si celle-ci prend en compte raison et passion, qui, confondues, font vibrer les hommes et voter les électeurs.

▶ « L'Adhésion au Front national », de Birgitta Orfali. Editions Kimé, 301 pages, 120 F.

Selon un sondage de la SOFRES

L'audience du FN est en recul sur ses thèmes de prédilection

Un sondage de la SOFRES, fait du 1er au 6 juin auprès de mille personnes à la demande du PS et publié par *le Point* (daté 16-22 juin), révèle que l'audience du Front national est en recul sensible sur les trois thèmes de prédilection de ce parti : l'immigration, l'insécurité et l'identité nationale. Le pourcentage de Français *« en accord »* sur l'immigration avec M. Jean-Marie Le Pen est en diminution de sept points par rapport a une enquête effectuée pour *le Figaro* en mars (24 % contre 31 %) ; le recul est identique sur l'insécurité et la délinquance (22 % contre 29 %), et il atteint cinq points sur la défense de l'identité nationale (12 % contre 17 %). La proportion de « sondés » qui ne se déclarent *« en accord »* avec le Front national sur *« aucun »* des dix thèmes proposés passe de 39 % en mars à 49 % en juin.

65 % des personnes interrogées considèrent que le parti d'extrême droite et M. Le Pen *« représentent un danger pour la démocratie en France »*, contre 28 % qui sont d'un avis contraire. Ces chiffres ne subissent pas une modification significative depuis plus de deux ans et demi, quels que soient les événements. Les enquêtes de la SOFRES pour *le Monde*, publiées en octobre 1987 et décembre 1988, donnaient, respectivement, des pourcentages de 65 % et 67 % (contre 27 % et 25 %). La légère diminution de l'inquiétude enregistrée en juin 1990 intervient après une série ininterrompue de hausses depuis octobre 1983, lorsque 38 % seulement des Français voyaient dans l'extrême droite *« un danger pour la démocratie »*.

Le sondage révèle que 2 % des sondés se sentent *« très proches »* du Front national et 9 % *« assez proches »* (soit 11 % au total, contre 12 % en mars), alors que 67 % se sentent *« très éloignés »* et 19 % *« assez éloignés »* (soit 86 % contre 82 %) du parti d'extrême droite.

Le Grand Orient de France appelle à former un « front républicain »

BÉZIERS

de notre correspondant

Le Grand Orient de France (GOF) a commencé publiquement une sorte de « croisade républicaine » contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. C'est à Béziers – dont l'ancien maire, M. Georges Fontès, a été exclu l'an dernier du GOF pour sympathies lepénistes – que deux membres du Conseil national de l'ordre, MM. Patrick Kessel et Jean-Pierre Catala étaient venus, lundi 11 juin, à l'invitation de la loge locale « Sérénité, travail » apporter le message de la laïcité et de la justice sociale. Ils y ont trouvé le soutien appuyé du nouveau maire de la ville, M. Alain Barrau, député socialiste.

Le Grand Orient dénonce l'aggravation des inégalités sociales, le réveil des cléricalismes, la poussée des nationalismes, la crise politique. La classe politique est en première ligne des accusations maçonniques. Les alliances électorales de circonstance et le jeu politicien ont, en crédibilisant l'extrême droite, fait basculer des pans entiers de l'électorat populaire, estime le Grand Orient qui parle encore d'*« une fantastique pression idéologique qui s'exerce, au-delà du politique, sur tout le corps social, transparaît dans tous les débats de société et menace la démocratie »*.

La résistance à la résurgence de la *« bête immonde »* s'inscrit, pour le GOF, dans une mobilisation générale qui trouverait son expression dans un « front républicain ». Les maçons veulent réveiller une société anesthésiée, engluée dans un climat malsain nourri de thèses « révisionnistes » et d'agressions racistes. Ils appellent de leurs vœux un retour du débat démocratique aux vraies valeurs, celles de la République. Face au racisme et à la ségrégation le Conseil national du Grand Orient a lancé un appel solennel au gouvernement, aux élus, aux responsables de partis, de syndicats, du mouvement associatif et à tous les citoyens *« pour que chacun, là où il se trouve, prenne en charge ce combat... »*.

J. T.

□ **Manifestation à Riom.** – « *Les Idées du Front national ont conduit au massacre de cinquante millions de personnes pendant la deuxième guerre mondiale. Alors, plus jamais ça !* » En s'adressant, jeudi 14 juin, à la petite foule massée devant le palais de justice de Riom (Puy-de-Dôme), M. Raymond Vacheron, militant de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), de la CFDT et de SOS-Racisme, a repris, mot pour mot, la phrase qui lui a valu d'être poursuivi en diffamation par M. Jean-Marie Le Pen. Relaxé en première instance par le tribunal correctionnel du Puy (le Monde du 22 mars), M. Vacheron, qui devait comparaître jeudi devant la cour d'appel de Riom avait, une nouvelle fois et avec succès, battu le rappel de ses « supporters ».

□ **Forum des citoyens à Villeurbanne. – M. Bernard Tapie (maj. pré.) a annoncé, jeudi 14 juin, sur TF1, qu'il allait lancer son opération « Forum des citoyens », destinée à enrayer la progression du Front national, à Villeurbanne (Rhône), au début du mois de septembre. Après avoir précisé qu'il n'était *« pas manœuvré ou guidé par l'Elysée ou Matignon »*, M. Tapie a ajouté : *« Je préfère la droite au pouvoir avec un Front national à 5 % que la gauche au pouvoir avec un FN à 20 %. »***

POLITIQUE

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le ballon d'essai de M. Tapie

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Au cours de l'émission « L'Heure de vérité » sur TF 1, mardi 12 juin, M. Bernard Tapie s'était déclaré *« intéressé »* par la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. « *Cette région est fabuleuse* avait-il dit. *Elle est malheureuse en ce moment. Elle est en train de mourir alors qu'elle est fabuleuse. Cette région-là, je veux me mettre à son service car je crois qu'elle a un grand destin.* » Cette déclaration a été généralement interprétée comme une annonce de la candidature du député (Maj. prés.) des Bouches-du-Rhône aux prochaines élections régionales.

Interrogé, M. Tapie nuance. *« J'ai seulement dit que j'allais m'occuper de la région. Je souhaite vraiment lui apporter mon concours concret, économique et éventuellement politique. Pas dans deux ans mais, si ceux qui sont en place actuellement me le demandent, je le ferais dès maintenant. Je veux travailler avec tout le monde sauf avec le Front national et ses associés. »*

En fait, même si les élections régionales ne sont pas sa *« préoccupation du moment »*, M. Tapie admet qu'ayant *« une énorme envie de jouer un rôle futur dans la région »* il ne saurait être *« absent »* du scrutin de 1992. *« Sous quelle forme? Avec qui? A quelle place? Pour quoi faire? C'est autre chose. Je n'ai pas d'ambition de poste et je ne cherche pas du boulot. Si les gens de ma sensibilité peuvent gagner sans moi, je n'y vais pas du tout et je bosse avec eux. Si on a besoin de moi, j'irai, et s'il faut prendre la tête d'une liste pour gagner, je la prendrai. Mais dans l'ordre de préférence, c'est « j'y vais pas et je fais gagner »*.

Il apparaît, en l'occurrence, que M. Tapie, fortement encouragé à courir sa chance par son ami Charles-Emile Loo, maire (ex-PS) du cinquième secteur de Marseille, a lancé un ballon d'essai dont il attend, désormais, de connaître le résultat. Au PS, les réactions sont, pour le moment, très prudentes. Le nouveau premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône, M. François Bernardini, se contente d'observer qu' *« une stratégie s'est dessinée »*. *« Mais,* ajoute-il, *toute désignation aux élections régionales ne peut se faire que dans le cadre d'un rassemblement authentique et durable... »* En d'autres termes, la constitution éventuelle d'une liste conduite par M. Tapie ne sera pas le préalable mais la conséquence d'une réunification, dans le département, de l'ensemble de la famille socialiste. Dans cette perspective, la position du maire de Marseille serait déterminante. Or il est de notoriété publique que M. Vigouroux, s'il n'est pas directement intéressé par la région, redoute beaucoup les ambitions de M. Tapie...

« J'ai toujours été d'accord avec lui sur les problèmes de fond, rétorque celui-ci. *Il n'y aura pas d'ambiguïté entre nous. »* A droite, M. Jean-Claude Gaudin, l'actuel président (UDF-PR) du conseil régional a refusé, quant à lui, de commenter *« une velléité de candidature pour une élection qui aura lieu dans deux ans »*.

A supposer qu'il entre en lice, et quel que soit le mode de scrutin, M. Tapie aurait à relever un pari difficile. Aux dernières élections régionales, en 1986, la gauche n'a obtenu que 37,3 % des suffrages exprimés. Elle n'est, actuellement, majoritaire que dans deux départements sur six et il est exclu que le député des Bouches-du-Rhône, s'il obtient l'appui d'un PS divisé et affaibli, puisse compter sur la participation du PC (12,1 % des voix). Sa candidature embarrasserait pourtant la droite, qui se demande si le véritable objectif de M. Tapie ne serait pas de la contraindre à passer une alliance électorale, politiquement plus coûteuse qu'un accord de gestion *a posteriori*, avec le Front national (19,6 % des voix).

GUY PORTE

Au comité directeur du PS

Les fabiusiens demandent que la priorité soit donnée au « rassemblement de la gauche »

Le comité directeur du PS, réuni samedi 16 juin, devait être l'occasion pour les responsables du parti de s'interroger sur l'état de l'opinion à leur égard.

Depuis le congrès de Rennes, il y a trois mois, le PS a subi une érosion dans les sondages, aggravée par l'effet qu'a produit l'annonce de décisions d'amnistie ou de non-lieu dans des affaires de financement de campagnes électorales. Bien qu'il se soit efforcé de reprendre l'initiative – et que le gouvernement lui ait laissé une certaine marge pour le faire, notamment au Parlement, – le PS n'a pas encore remédié à la dégradation de son image.

Dans le rapport d'activité qu'il a présenté, samedi matin, à l'ouverture de la réunion du comité directeur, M. Marcel Debarge, fabiusien, numéro deux du parti, a fait un diagnostic de l'état du PS. *« Nous avons encore,* a-t-il déclaré, *à améliorer l'harmonisation indispensable à notre parti pour assumer sa vraie nature, basée sur des sensibilités diverses, tout en sachant nous rassembler. »* Se demandant si le PS est aujourd'hui *« en état de marche »*, le sénateur de la Seine-Saint-Denis a observé qu' *« il reste incontestablement des séquelles »* du congrès, notamment dans la mise en œuvre de l'accord entre les courants au niveau des fédérations. *« Cependant,* a ajouté M. Debarge, *au niveau national (...), nous savons que nous devons vivre ensemble et lutter ensemble pour nos valeurs, car la division et la rupture signifieraient notre perte à tous, la fin d'un espoir commun à des millions de citoyennes et de citoyens de notre pays. »*

Le droit de vote des étrangers

Pour M. Debarge, la *« reconquête de l'opinion »* par le PS suppose que celui-ci soit capable *« d'être de plus en plus à la pointe de la lutte contre le Front national et donc contre l'exclusion, contre le racisme (...) de répondre de mieux en mieux à l'attente des Français en matière de logement, d'emploi, de salaire (...) de développer sans cesse, de façon hardie, une politique de réduction des inégalités »*. Le numéro deux du PS estime, enfin, que les socialistes doivent *« préciser collectivement une véritable stratégie consistant,* a-t-il dit, *à rassembler d'abord les nôtres pour attirer ensuite les autres, donc d'accorder la priorité au rassemblement de la gauche »*. Il s'agit, selon M. Debarge, de *« démontrer sans cesse qu'il y a une gauche, avec ses valeurs et une action inscrite dans le cadre de ces valeurs »*, et *« qu'aucune confusion ne peut être possible avec la droite »*.

Dans ce que M. Debarge a appelé l' *« étape contre la montre »* qui s'ouvre pour le PS, les fabiusiens entendent donc se démarquer discrètement, mais de façon significative, de la recherche du consensus qu'ils reprochent à M. Michel Rocard. Ainsi avaient-ils souligné, il y a trois semaines, que, à leurs yeux, la position prise par le PS sur le droit de vote des étrangers aux élections locales ne pouvait être comprise comme un renoncement, mais comme une adaptation provisoire à une situation qui ne permet pas d'envisager cette réforme. Depuis lors, cette interprétation est devenue officiellement celle de la direction du PS, mais certains membres du comité directeur prévoyaient de soulever de nouveau le problème samedi.

M. Gérard Le Gall, membre adjoint du secrétariat national, chargé des études politiques, devait présenter au comité directeur, à ce sujet, les résultats d'un sondage montrant que la grande majorité des Français (71 % contre 20 %) et celle des sympathisants socialistes (64 % contre 24 %) approuvent le PS d'avoir pris la décision de *« renoncer au moins provisoirement »* à proposer le droit de vote des étrangers aux élections locales (cette approbation étant davantage répandue chez les plus de trente-cinq ans que chez les jeunes). Observant une stabilité de l'opinion face à la question de l'immigration, M. Le Gall devait, toutefois, faire remarquer que les catégories sociales les moins élevées sont les plus réservées sur l'intégration des immigrés.

P. J.

□ **Le Sénat modifie le fonctionnement de l'OFPRA.** – Le Sénat a examiné en deuxième lecture, vendredi 15 juin, le projet de loi sur l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). La majorité sénatoriale a rétabli les dispositions adoptées en première lecture et supprimées à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 23 mai). Le délai dans lequel la commission chargée de statuer sur les recours formulés par les étrangers et les apatrides peut être saisie a ainsi été réduit de un mois à quinze jours. La majorité a également rétabli un dispositif de reconduite à la frontière en cas de rejet des demandes d'asile.

Une nouvelle revue

« Le socialisme du futur »

M. Michel Rocard a présenté, jeudi 14 juin à Paris, en compagnie de M. Alfonso Guerra, vice-président du gouvernement espagnol, le premier numéro d'une revue internationale intitulée *le Socialisme du futur*. Publiée dans un premier temps en sept langues (français, espagnol, allemand, anglais, russe, italien et portugais), cette revue, appelée à devenir trimestrielle, veut être un lieu de réflexion et de confrontation ouvert aux socialistes et aux réformateurs communistes d'Europe de l'Ouest et de l'Est puis du tiers-monde (1). M. Pierre Guidoni, membre du secrétariat national du PS, responsable de l'édition française, a insisté particulièrement sur le dialogue avec l'Est illustré dans le premier numéro de la revue par un article de M. Mikhaïl Gorbatchev. *« Il s'agit,* a expliqué M. Guerra, *d'échanger les points de vue sur ce que peut être le socialisme possible et nécessaire dans les pays à technologie avancée. »* M. Rocard a souligné quant à lui, la nécessité du *« combat idéologique »* et celle du dialogue entre ceux qui se réfèrent au *« socialisme démocratique »* sur trois questions essentielles : le rôle du marché, celui de l'Etat et celui de la nation.

Si *« l'enracinement national »* lui paraît indispensable au socialisme, le premier ministre estime aussi que *« l'ère des souverainetés nationales est en train de se terminer »* et qu' *« il vaudrait mieux en prendre conscience clairement »*.

(1) *Le Socialisme du futur*, Sistema éditions du 10 mai, 52, rue de Bourgogne, 75007 Paris.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Arrêté en 1979 et libre depuis sept ans

Rolf Dobbertin est condamné à douze ans de réclusion criminelle pour espionnage

Libre depuis sept ans, Rolf Dobbertin, cinquante-six ans, chercheur au CNRS, a été condamné, vendredi 15 juin, à douze ans de réclusion criminelle par la Cour d'assises de Paris, spécialement composée de magistrats. Il a été déclaré coupable d'avoir, « au cours des dix ans avant le 19 janvier 1979 (...) entretenu, avec des agents d'une puissance étrangère, des intelligences de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de la France ou à ses intérêts économiques essentiels »

Malgré une détention provisoire de quatre ans et trois mois, le physicien avait gardé la confiance du CNRS, où il avait retrouvé son poste à sa libération, le 9 mai 1983, avec le soutien de la communauté scientifique. Jugé onze ans après son arrestation, Rolf Dobbertin, conformément à la procédure de la Cour d'assises, s'est présenté à la prison le 13 juin 1990. Et, après la lourde sanction qui lui a été infligée, il devra y rester pendant près de sept ans. L'avocat général, M. Raymond Galibert d'Auque, n'en demandait pas tant. Même si, dans sa prudence, il avait formulé des réquisitions priant les juges de « *ne pas descendre au-dessous de cinq ans de prison* », ce magistrat a la réputation de présenter des réquisitoires crédibles, s'achevant par des souhaits de sanctions sévères mais raisonnables. C'est dans ce même esprit qu'il avait dit de M. Dobbertin : « *C'est un physicien de valeur, un chercheur apprécié. Est-ce qu'il est possible qu'il soit marqué du sceau de l'infamie ?* » Le magistrat s'était attaché à le démontrer, en brisant le système de défense du scientifique, basé sur « *la dialectique, la dérision et la procédure* ».

Aucun préjudice pour la France

Pour y répondre, M. Galibert a jeté sur son bureau un énorme dossier de mille soixante feuillets, qui constitue la traduction des microfilms livrés à la DST par un officier de renseignement est-allemand passé à l'Ouest en janvier 1979. « *Ceci est la vie et l'œuvre de son correspondant, M. Dobbertin, vues de la centrale.* » Certes, ce document est accablant puisqu'il détaille minutieusement tous les « services » que le physicien a rendus à la RDA pendant près de vingt ans, après avoir reçu « *une formation d'agent secret* », en apprenant à se servir du carbone blanc et de la grille permettant le décodage des messages radio de l'Allemagne de l'Est. Même ses notes de frais figuraient et, si M. Galibert accuse le chercheur d'avoir cédé « *à un intérêt mercantile* », il reconnaît que la RDA le rémunérait « *parcimonieusement* ».

Cependant, lors des débats, tous les scientifiques sont venus dire que les documents fournis n'avaient rien de secret et les experts du ministère de l'industrie n'ont pas pu établir le moindre préjudice pour la France ou pour son économie. Il s'agissait d'ailleurs de recherches fondamentales purement théoriques. Cet aspect du dossier n'intéresse pas M. Galibert qui le balaie d'un geste, rappelant que, pour la Cour de cassation, « *le caractère confidentiel ou secret des documents fournis est sans intérêt pour caractériser le crime* ». Et il résume sa pensée par une boutade : « *Celui qui copie sur son voisin est un fraudeur.* » D'ailleurs, M. Dobbertin avait qualifié les méthodes employées par la RDA de « *folklore conspiratif* », et c'est justement ce que l'avocat général lui reproche.

Quant à la libre communication des renseignements scientifiques revendiquées tant par M. Dobbertin que par ses collègues du CNRS, M. Galibert la qualifie de « *grande envolée philosophico-mondialiste* », ajoutant : « *Il est en conflit aves les politiques, et le code pénal ne connaît pas ce genre de spéculations.* » Toutefois, l'avocat général n'a pas voulu occulter l'aspect anachronique du procès en disant, comme pour expliquer la peine modérée qu'il demandait : « *M. Dobbertin a de la chance que la politique soit en train de changer les frontières de la vieille Europe.* »

Mᵉ Jean-Pierre Mignard, conseil de M. Dobbertin, n'a pas cherché à contester les « *éléments de clandestinité* » reprochés à son client. Il a admis que le physicien remettait à la RDA certains documents, en employant des méthodes identiques à celles de l'espionnage. Mais, face à une cour composée de magistrats professionnels, il a vainement tenté de leur démontrer que la loi ne pouvait pas s'appliquer si les renseignements fournis ne portaient pas préjudice à la France. Cette plaidoirie très technique n'a pas été entendue par les juges, qui n'ont pas non plus tenu compte des explications de l'avocat, traduisant, en termes plus clairs les déclarations parfois confuses du physicien pendant les débats.

« *L'Allemagne de l'Est s'était érigé un mur qui la protégeait de l'Ouest ; tous les Allemands de l'Est, et notamment les scientifiques, ne partageaient pas cette politique* », a rappelé Mᵉ Mignard. Comment, dans ce cas, M. Dobbertin pouvait-il continuer de travailler avec ses collègues de RDA ? « *Il a rusé avec l'appareil étatique est-allemand pour faire entrer des documents scientifiques* », a constaté l'avocat. « *En tant qu'homme de science, M. Dobbertin devait communiquer des renseignements sur la recherche fondamentale. Mais la RDA est un Etat qui a ses propres règles* », a insisté Mᵉ Mignard, afin de démontrer que le chercheur, pour diffuser des renseignements totalement publics, était contraint de jouer le jeu d'une RDA devenue paranoïaque. Pour dernières paroles avant le verdict, M. Dobbertin a eu une phrase simple : « *J'ai fait de la politique et pas du renseignement* ».

M. P.

Anachronisme et rigidité

par Maurice Peyrot

LE 4 août 1981, M. Robert Badinter, alors garde des sceaux, supprimait la Cour de sûreté de l'Etat. Il semble bien que, sous un autre nom, elle ait resurgi, ou bien faut-il admettre qu'une Cour d'assises, spécialement composée de magistrats, soit capable de plus d'incohérence que celle composée de jurés populaires ? Certes, Rolf Dobbertin a eu des propos maladroits et son attitude à l'audience a parfois été exaspérante. Mais on voit mal des juges céder à la tentation de punir un comportement irritant.

Si le chercheur pouvait difficilement prétendre à un acquittement, il n'est contesté par personne qu'il n'a fourni aucun renseignement qui ne soit pas public et largement diffusé sur le plan international, même dans les pays de l'Est. En outre, les faits remontent à plus de onze ans, pendant lesquels la justice ne s'est pas montrée très empressée pour juger Dobbertin, même si celui-ci a parfois participé à l'allongement de la procédure. Placé pendant quatre ans en détention provisoire, le physicien a ensuite rejoint son poste au CNRS, où il a été bien accueilli par ses collègues, qui ne voyaient aucunement en lui un dangereux espion.

Sept ans après, il s'est présenté devant la Cour d'assises, mais, entre-temps, l'évolution politique des pays de l'Est avait transformé le procès en tribune de l'Histoire, créant ainsi les conditions d'une sorte d' « amnistie de fait », guère plus scandaleuse que celles qui sont commandées par la loi. Et donnant à ce procès tardif une dimension anachronique. Autant d'éléments à placer dans l'autre côté de la balance. Mais l'équilibre ne s'est pas fait et la décision apparaît comme le résultat d'une somme de rigidités. Rigidité dans l'appréciation du texte sur l'espionnage. Rigidité dans la mesure du temps, comme si le calendrier s'était arrêté sur une image de 1979. Enfin, rigidité dans l'application de la loi face à la rigueur d'autres principes : ceux des scientifiques qui revendiquent la libre circulation des recherches.

A Marseille

La chute du demi-frère de Gaëtan Zampa

Jean Toci, demi-frère de l'ancien « parrain » marseillais Gaëtan Zampa, mort en prison en 1984, et douze de ses complices ont été inculpés, vendredi 15 juin, par Mˡˡᵉ Marie-Claude Péna, juge d'instruction au tribunal de Marseille, d'association de malfaiteurs, faux et usage de faux et infraction à la législation sur les armes et les jeux, puis écroués à la prison des Baumettes. Deux autres personnes ont été inculpées mais laissées en liberté. Présenté comme « l'héritier » de Zampa, Jean Toci a également été inculpé par un second juge d'instruction marseillais, M. Michel Debacq, d'infraction à la législation sur les stupéfiants.

Lors de son interpellation (*le Monde* du 14 juin), les enquêteurs du SRPJ de Marseille ont découvert à son domicile de Roquebrune-sur-Argens, près de Draguignan (Var), seize armes à feu (revolvers, pistolets automatiques, fusils) et 3,5 millions de francs en liquide.

SCIENCES

Pour répondre aux besoins croissants de télécommunication

Eutelsat manque de satellites

L'organisation européenne de télécommunications par satellite Eutelsat est en pleine expansion. Au point qu'elle manque de satellites pour faire face à la demande, notamment des pays de l'Est.

Le directeur général de l'Organisation européenne de télécommunications par satellite (Eutelsat), M. Jean Grenier, n'est pas totalement heureux, alors qu'il n'a pratiquement que des raisons d'être satisfait. L'organisation qu'il dirige ne cesse de prendre de l'importance et vient d'accueillir dans ses rangs la Pologne et la Roumanie. Quant aux résultats d'Eutelsat, ils inclinent à un certain optimisme puisque l'organisation internationale a, pour la deuxième fois de son histoire, enregistré des bénéfices s'élevant en 1989 à 13,9 millions d'écus (96,5 millions de francs), soit quatre fois plus qu'en 1988 (3,3 millions d'écus).

Situation préoccupante

Seule ombre au tableau, Eutelsat manque de satellites en orbite alors que, selon M. Grenier, les clients se bousculent pour louer des canaux de télécommunications ou de télédiffusion. Cette situation est d'autant plus préoccupante que sur les quatre satellites de télécommunications qu'Eutelsat gère actuellement, deux sont en fin de vie : le premier devant « s'éteindre » dans le courant de l'année prochaine et le second dans deux ans et demi environ. S'ajoute à cela le fait que la fusée européenne Ariane est clouée au sol depuis la fin février. Et sans lanceur... pas de satellite en orbite.

Aussi ne faut-il guère s'étonner que le directeur général d'Eutelsat attende avec impatience – le tir est en principe fixé au 21 août – le lancement du premier exemplaire de la nouvelle série de satellites de télécommunications Eutelsat II qui doit progressivement prendre le relais des satellites actuellement en orbite. « *Les besoins en matière de télécommunications pour l'Europe sont en effet énormes, que ce soit pour la téléphonie ou la télévision* », explique M. Grenier.

Les difficultés auxquelles Eutelsat est confrontée sont donc moins d'ordre commercial, même si la concurrence s'organise, en particulier dans le domaine de la télévision directe (1), que d'ordre matériel. Les responsables de l'organisation européenne ont ainsi modifié le contrat qu'ils avaient passé avec l'Aérospatiale pour que leur soient fournis non plus trois mais cinq satellites Eutelsat II (2).

Liste d'attente pour la clientèle

Malgré ce coup de barre, « *la capacité des répéteurs de ces cinq engins est déjà réservée par la clientèle* » alors qu'un seul d'entre eux est construit, « *ce qui nous a conduit*, explique M. Grenier, *à créer une liste d'attente correspondant aux capacités d'une vingtaine de répéteurs supplémentaires* ». Un manque à gagner important lorsque l'on sait qu'un répéteur rapporte 3,5 millions d'écus par an. C'est la raison pour laquelle une dizaine de millions d'écus ont été récemment débloqués pour acheter les principaux composants d'un sixième satellite dont la commande ferme pourrait être décidée dans le courant de l'automne lors d'une réunion d'Eutelsat en Turquie.

La demande de satellites pour la retransmission de programmes de télévision ne faisant que croître, Eutelsat n'exclut pas de commander rapidement un septième satellite et envisage de se placer sur le créneau des satellites de télévision directe et de télévision haute définition. Une dizaine d'Etats-membres d'Eutelsat ont d'ailleurs demandé à l'organisation européenne de lancer une étude de 500 000 écus dans ce sens (projet Europesat) portant sur la mise en orbite de trois satellites spécialisés de douze canaux de 125 watts chacun. Une décision sur ce programme de 600 à 700 millions d'écus pourrait être prise en novembre. La France devrait se prononcer d'ici là en fonction des conclusions du rapport de M. Gérard Eymery, président de la Cogecom, sur le sujet.

J.-F. AUGEREAU

(1) Les satellites de télévision directe permettent de recevoir directement les émissions par l'intermédiaire d'antennes de petite taille, sans qu'il soit nécessaire de recourir à un réémetteur régional.

(2) De 225 millions d'écus (1,5 milliard de francs, prix 1984) pour trois satellites, le contrat est passé à 340 millions d'écus pour cinq satellites avec option pour un sixième.

L'Europe sera plus stricte pour les demandeurs d'asile

Suite de la première page

Pour éviter ce type de situations, la convention détermine la responsabilité d'un seul Etat pour l'examen de la demande d'asile, et définit des règles communes et « *objectives* » pour déterminer cet Etat.

Il est significatif que la convention aborde la question du droit d'asile sous l'angle de la lutte contre l'immigration clandestine. « *Les problèmes liés à la maîtrise des flux migratoires dominent aujourd'hui les réunions au niveau des ministres européens, prenant le pas sur la lutte contre la drogue ou le terrorisme qui dominaient il y a quelques années* », a estimé M. Joxe, qui a appelé les Etats-membres à la « *solidarité* » dans la lutte contre « *l'évolution préoccupante* » de l'immigration clandestine. Selon une étude remise par les observateurs suisses à la réunion de Dublin, le nombre des demandes d'asile s'est élevé en 1989 à environ 220 000 pour toute la Communauté, dont 121 000 en RFA (sans compter les Allemands de l'Est) et 59 000 en France. Le ministre français a précisé que plus de la moitié des demandes d'asile enregistrées en France proviennent de personnes ayant déjà séjourné dans un autre pays européen.

Le désaccord du Parlement européen

Les ministres des Douze chargés de l'immigration ont souhaité aller plus loin dans leur coopération et parvenir à une « *harmonisation des politiques* » des Etats-membres en matière de droit d'asile. Présents à Dublin en qualité d'observateurs, la Suède, la Suisse, l'Autriche et la Norvège ont déclaré souhaiter adhérer à cet accord.

Le Danemark a, pour le moment, refusé de signer la convention qui organise cette « solidarité », redoutant de voir des demandeurs d'asile s'installer en nombre sur son territoire, habituellement considéré par les réfugiés comme un pays de transit vers d'autres pays de la CEE. Quant aux Pays-Bas, ils ont signé le texte en précisant que la convention ne sera présentée au Parlement néerlandais « *qu'une fois que le Danemark aura signé* ».

Les organisations de défense des droits de l'homme se sont inquiétées des restrictions au droit d'asile dans l'Europe des Douze que pourrait entraîner la mise en œuvre de la convention. Le Parlement européen s'est fait l'écho de ces inquiétudes, jeudi 14 juin : une résolution demandant aux ministres de ne pas voter le projet de convention car il « *comporte des risques pour les libertés individuelles* », a été votée par les parlementaires européens – dont les membres français du groupe socialiste.

Pour calmer ces appréhensions, la convention a réaffirmé la primauté de la convention de Genève du 28 juillet 1951 sur le statut de réfugié, modifiée par le protocole de New-York du 31 janvier 1967, et ratifiée par les Etats-membres de la Communauté européenne. Les ministres des Douze affirment que la convention de Dublin n'a pour objet de modifier ni les règles de l'examen des demandes d'asile, ni le statut de réfugié, « *qui demeurent du ressort du droit national de chacun des Etats dans le respect de leurs engagements internationaux* ». Des garanties sont apportées par le texte, à propos duquel le haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a été consulté. La transmission d'Etat à Etat de données sur la situation individuelle d'un réfugié ne pourra ainsi se faire qu'avec l'accord de celui-ci, auquel un droit d'accès et de rectification sera reconnu.

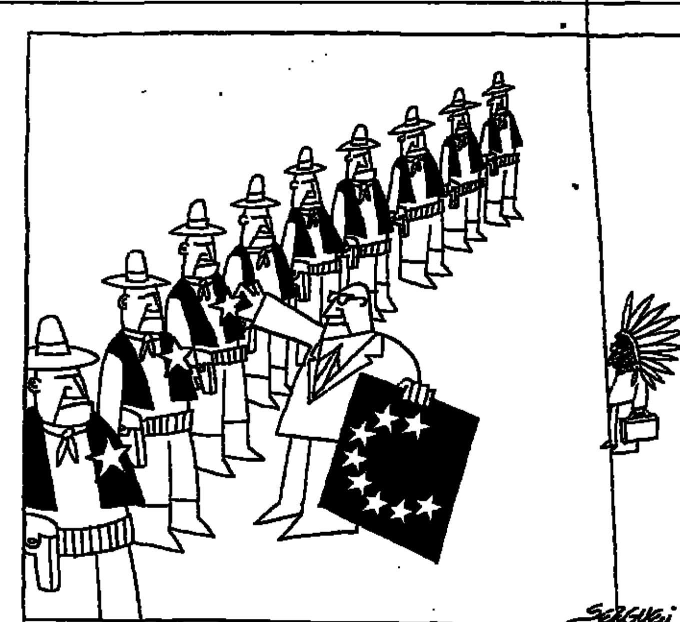
La coopération policière

Parallèlement aux travaux sur le droit d'asile, les ministres présents à Dublin ont arrêté les principales orientations d'un programme visant à renforcer la coopération policière en Europe, en matière de lutte contre le terrorisme, le trafic de stupéfiants, le crime organisé et l'immigration clandestine. Les ministres du groupe de Trévi ont, en particulier, adopté un programme européen de formation des policiers des pays producteurs ou transitaires du trafic de drogue.

Dès le mardi 19 juin, la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la RFA vont se réunir à Schengen, petite ville du Luxembourg où les cinq pays ont signé en 1985, dans le plus grand secret, un accord sur les conditions de la libre circulation des personnes dans leur territoire commun. Les cinq Etats ont bon espoir de parvenir à la signature – ajournée le 15 décembre 1989 (*le Monde* du 13 décembre 1989) – d'une convention d'application de l'accord de Schengen, présenté comme le « *laboratoire* » de l'Europe de demain. D'ores et déjà, l'Italie et l'Espagne se déclarent intéressées à une éventuelle adhésion à l'accord de Schengen.

L'accord de Dublin est ainsi une première étape de ce que sera, pour les uns, l'Europe des polices, et, pour les autres, l'Europe de la libre circulation des personnes.

ERICH INCYAN



Les principales dispositions

Le but de la convention est que tout demandeur d'asile arrivant sur le territoire de la Communauté puisse voir sa demande traitée par l'autorité nationale désignée à cette fin, tout en empêchant le candidat au statut de réfugié de s'adresser à des Etats successifs en cas d'échec. Les Etats membres s'engagent à ce que toute demande d'asile présentée par un étranger auprès de l'un d'entre eux soit examinée par un seul des Etats signataires, selon des critères « *objectifs* » énumérés par la convention.

En tête de ces critères de désignation, la prise en considération des liens familiaux du demandeur d'asile dans un Etat où résideraient des membres de sa famille. Les autres critères délimitent la part de responsabilité de l'Etat de la CEE dans lequel sera arrivé, régulièrement ou non, le demandeur d'asile, et qui lui aura délivré un titre de séjour ou un visa. Ces règles, précise la convention, « *n'affectent bien entendu pas le principe qui résulte de la convention de Genève (article 31) selon lequel il ne saurait être fait pénalement grief à un demandeur d'asile* » d'être arrivé irrégulièrement sur le territoire d'un des Etats signataires et en provenance d'un pays où il invoque des craintes de persécution.

Tout Etat conserve le droit souverain d'examiner une demande d'asile. La convention prévoit la « *possibilité* » d'examiner toute candidature « *pour des raisons humanitaires, fondées sur des motifs familiaux ou culturels* ». L'Etat désigné comme responsable a pour obligation d'accueillir sur son territoire le demandeur d'asile qui se trouverait dans un autre Etat membre. Il a l'obligation de mener à terme l'examen de la demande d'asile, dans les conditions prévues par la législation de chacun des Etats. Les onze signataires ont décidé de parvenir à des délais d'examen des demandes d'asile « *aussi brefs que possible* » (dix mois au maximum).

Afin de pouvoir statuer en connaissance de cause sur chaque demande, les Etats ont décider de procéder à des échanges d'informations individuelles sur tout demandeur d'asile. Les données qui peuvent être échangées font l'objet d'une énumération limitative : l'identité du demandeur, l'itinéraire qu'il a suivi, les titres de séjour ou les visas délivrés par un Etat membre, l'état de la procédure d'examen de la demande d'asile. La communication des motifs de la demande et des motifs de la décision est « *subordonnée* » à l'accord de l'Etat détenteur de ces informations et au consentement de l'étranger concerné. Leur informatisation ne sera possible que dans le respect de la convention de Strasbourg sur l'informatique et les libertés individuelles du 28 février 1981.

SOCIÉTÉ

ENFANCE

Défilé de petites filles à la tour Eiffel

Mini-miss et maxi-profit

Le comité Miss France a annoncé à grand renfort de publicité un concours d'un *nouveau genre,* mercredi 20 juin, à la tour Eiffel, celui de Mini-Miss. Confondant sans doute les droits de l'enfant avec des caprices d'*adultes* et de solides intérêts financiers, le comité, qui *présente* l'événement comme une première mondiale, promet que *« comme les grandes, les petites filles âgées de quatre à huit ans se présenteront devant le public et la presse ».*

Il s'est trouvé quinze mères et pères ayant accepté de livrer leur enfant à cette *pantomime* d'un goût douteux. Quinze petites filles devront se présenter devant la presse, le public et le jury, d'abord en vêtement de sport, puis de ville et de cérémonie, avant de finir en *maillot de bain.*

Profondément choqué par cette manifestation, M. André Delehedde, député socialiste du Pas-de-Calais, a *profité* du débat sur la ratification de la Convention internationale des droits de l'enfant à l'Assemblée nationale, mercredi 13 juin, pour alerter le gouvernement et l'opinion : *« Voilà bien un exemple d'exploitation abusive des enfants, voire de leurs parents,* a-t-il déclaré. *Cela s'apparente à l'inceste ».*

De son côté, Mme Hélène Dorlhac, *secrétaire d'Etat à la* famille, s'est indignée de cette élection Mini-Miss. Elle regrette que la loi sur les enfants-mannequins actuelle*ment* en seconde lecture à l'Assemblée ne soit pas encore votée, car elle aurait permis d'interdire ce genre de représentation. Mme Edwige Avice, quant à elle, demande de *« dissuader les parents qui envisagent d'y participer ».*

Ch. Ch.

MÉDECINE

Plus de deux mille dispensaires en difficulté

Le ministère de la santé veut mettre fin au déficit chronique des centres de soins

La direction de la Croix-Rouge française, a confirmé, jeudi 14 juin, sa décision de cesser l'activité du centre Charcot à Paris (13e), à l'issue d'une concertation avec les représentants des médecins et des usagers opposés à sa fermeture. Elle a réitéré sa proposition de *« mise à disposition provisoire et à titre gracieux »* des locaux du dispensaire. Une nouvelle table ronde devrait avoir lieu, après les résultats d'un audit, afin de fixer ses futures conditions d'exploitation par d'éventuels repreneurs. La situation du centre Charcot est révélatrice d'un déficit chronique qui pèse sur la quasi-totalité des centres de santé.

Une enquête menée par l'inspec*tion générale des affaires sociales* en 1989 décrit les difficultés de fonctionnement des centres de santé et formule une série de propositions propres à réduire leurs charges *(le Monde* du 23 mai). Au ministère de la santé, on signale que ces propositions devraient faire l'objet d'une concertation avant la fin du mois de juin, afin de prévoir des mesures d'ordre législatif, réglementaire et contractuel d'ici à l'automne.

Régis par des décrets du 20 août 1946 et du 9 mars 1956, les 2 224 centres de santé français sont soumis à *« un cadre juridique inadapté »*, souligne l'IGAS dans son rapport, citant certaines dispositions qui leur imposent, par exemple, d'avoir des escaliers aux *« marches droites et aux paliers intermédiaires »* ou de disposer, pour chaque centre dentaire, d'*« au moins une infirmière ou d'une assistante par opérateur »* !

D'après les estimations faites par l'IGAS, le respect des normes liées à la délivrance de l'agrément entraîne un surcoût de fonctionnement d'environ 11 à 19 %. S'y ajoute un régime juridique et fiscal (charges sociales identiques à celles de tout employeur, taxe foncière, taxe d'habitation...) qui représente 24 à 27 % de leur coût de fonctionnement.

Maintien du financement à l'acte

Ces difficultés sont aggravées par un principe de paiement ou de remboursement à l'acte, semblable à celui des professions libérales, le principe d'un remboursement forfaitaire n'ayant pas réussi à s'imposer. Enfin, *« les effets pervers de la pratique du tiers-payant »,* qui nécessitent des formalités administratives onéreuses, finissent de creuser le déficit.

Toutefois, selon que les dispensaires sont gérés par une association, une municipalité, une mutuelle, une caisse de Sécurité sociale ou une société commerciale, les résultats diffèrent. *« Les centres exposés à la sanction économique (gérés par une association ou plus rarement par une société commerciale) parviennent à dégager des résultats excédentaires »*, constate le rapport. En revanche, les centres communaux, mutualistes ou gérés par les organismes de sécurité sociale affichent des résultats *« structurellement déficitaires »* .

Face à ces déficits chroniques, l'inspection générale des affaires sociales préconise diverses mesures : redéfinition des conditions d'agrément et de conventionnement des centres de santé ; reconnaissance du centre comme une structure alternative à la médecine libérale ou hospitalière ; allègement des procédures administratives et adaptation des règles de financement aux réalités économiques et sociales des centres.

Sur ce dernier point, deux propositions sont avancées : le financement forfaitaire type « budget global » ou le financement à l'acte « adapté » aux dépenses réelles. Au ministère de la santé, on précise que les mesures envisagées s'orientent plutôt vers un financement à l'acte, assorti de *« dotation forfaitaire pour des actes de prévention »*, qui constituent une partie importante des activités des centres de santé.

M. La.

ÉDUCATION

Enseignement supérieur

L'université catholique veut être associée au débat

M. Michel Falise, président de la Fédération universitaire et polytechnique de Lille – qui regroupe les écoles supérieures et les facultés catholiques du Nord et leurs douze mille étudiants – vient d'adresser une lettre à M. Jospin, ministre de l'éducation nationale, pour lui faire part de son inquiétude de n'avoir pas été jusqu'à présent associé aux réflexions et aux décisions sur les projets de développement de l'enseignement supérieur.

S'il se réjouit de la volonté du gouvernement de *« rassembler toutes les forces ».* M. Michel Falise s'interroge en revanche sur l'absence, de la part de M. Jospin, de toute *« mention de l'enseignement supérieur privé ».* Estimant la querelle scolaire dépassée, le recteur de la « Catho » de Lille et président de la Fédération internationale des universités catholiques souhaite que les établissements supérieurs privés de type associatif ne soient pas *« marginalisés »* dans le débat actuel, mais au contraire *« associés ès qualité et comme partenaire de plein exercice aux instances chargées d'élaborer et de mettre en œuvre le service de l'enseignement supérieur ».*

COMMUNICATION

Après le veto du ministre des finances

M. Parretti veut faire valoir ses droits sur Pathé-Cinéma

M. Gian Carlo Parretti prépare sa riposte au veto de M. Pierre Bérégovoy. L'homme d'affaires italien, qui soutient que l'origine de ses fonds est parfaitement honorable, ne renonce pas à obtenir le contrôle de Pathé-Cinéma, ajourné vendredi 15 avril par le ministre des finances et de l'économie car *« de nature à mettre en cause l'ordre public »* (*le Monde* du 16 juin). *« Cette décision repose sur des raisons démenties le jour même par des preuves claires et irréfutables. Nous ne sommes pas dans une république bananière*, a déclaré un porte parole de son groupe. *Nous ferons valoir nos droits. »*

M. Parretti peut attaquer la décision du ministre devant un tribunal administratif et celui-ci peut, le cas échéant, saisir la Cour de justice des Communautés européennes pour interpréter la notion-clé *« d'ordre public »*. L'article 56 du traité de Rome auquel M. Bérégovoy s'est explicitement référé prévoit en effet qu'un Etat peut s'opposer à l'établissement sur son territoire d'un ressortissant étranger *« pour des raisons d'ordre public, de sécurité publique et de santé publique »* .

Mais, pour éviter un détournement de cette procédure à des fins de protectionnisme économique, la jurisprudence de la Cour de justice a soigneusement encadré la notion d'atteinte à l'ordre public. Elle doit être fondée *« exclusivement sur le comportement personnel de l'individu qui en fait l'objet »*. De plus, cette réserve d'ordre public *« suppose l'existence, en dehors du trouble pour l'ordre social que constitue toute infraction à la loi, d'une menace réelle et suffisament grave affectant un intérêt fondamental de la société »*.

Il faut donc que M. Bérégovoy ait réuni plus que des soupçons sur le comportement de M. Parretti et l'origine de ses fonds. M. François d'Aubert, député UDF de la Mayenne, qui avait déposé une demande de commission d'enquête parlementaire sur l'affaire, s'est réjoui, quant à lui, de la décision du ministre mais maintient sa demande. M. D'Aubert a appelé les professionnels du cinéma français à former rapidement un nouveau tour de table pour la reprise de Pathé-Cinéma.

Les ennuis de M. Parretti ne semblent pas vouloir se limiter à la France puisqu'aux Etats-Unis sa société Pathé Communications Corp. a de nouveau reporté au 22 juin la date limite de son offre d'achat de la compagnie cinématographique MGM-United Artists. Ce nouveau report a relancé les spéculations des milieux financiers américains sur la capacité de l'homme d'affaires italien à réunir la somme de 1,2 milliards de dollars (6,8 milliards de francs) qui lui est nécessaire.

J.-F. L.

Grâce aux rachats du « Chasseur français » et de « Bonne soirée »

Bayard-Presse crée un pôle de presse « grand public »

Le Chasseur français, mensuel plus que centenaire qui affichait en 1989 une vente totale de 570 531 exemplaires selon l'OJD, a attiré depuis sa mise en vente treize groupes de presse français ou étrangers (*le Monde* daté 22-23 avril). *L'Express*, le groupe britannique IPC, l'éditeur suédois Bonnier et Bayard-Presse sont restés seuls en lice. C'est ce dernier qui l'a emporté, en rachetant au groupe Didot-Bottin, son propriétaire, ce magazine spécialisé dans la chasse, la pêche, le bricolage et les petites annonces, pour 160 millions de francs.

Un achat coûteux d'autant plus que la dette abonnement du *Chasseur français*, également pris en charge par Bayard-Presse, dépasserait les 40 millions de francs. Mais l'ancien titre de Manufrance, après des déboires financiers dus à son passage entre les mains de multiples propriétaires, s'est redressé ces derniers temps : le résultat net en 1989 était de 15 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 106 millions. Bayard-Presse peut donc compter sur cette santé retrouvée et sur une équipe dynamique de vingt-deux salariés.

Le rachat de ce mensuel va permettre au groupe de presse catholique de créer un pôle presse grand public comprenant en plus du *Chasseur français*, *le Pèlerin-Magazine* et *Bonne soirée*, qui vient d'être rachetée pour 10 millions de francs aux Editions mondiales. Vendu à 229 245 exemplaires, l'hebdomadaire *Bonne soirée* en diffuse les deux tiers en kiosques, ce qui ouvre à Bayard-Presse des perspectives en matière de diffusion par le réseau des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), domaine dans lequel il est encore néophyte. Les trois magazines représentent une vente globale de plus de 1 million d'exemplaires et un lectorat de onze millions de lecteurs

YVES-MARIE LABÉ

□ ***Réélection de M. Claude Puhl à la présidence de la FNPF.*** – M. Claude Puhl, directeur général du *Républicain lorrain* (Metz), président de RCL-TV qui regroupe les quotidiens régionaux participant au projet de chaîne payante Télépousse a été réélu à la présidence de la Fédération nationale de la presse française (FNPF). Au cours de l'assemblée générale annuelle de la Fédération, le 14 juin, M. Hugues-Vincent Barbe, administrateur de l'AGEFI (groupe Expansion) et premier vice-président du Syndicat de la presse parisienne – l'un de syndicats de presse adhérents de la FNPF – a été élu au poste de trésorier et succède ainsi à M. Roger Alexandre, directeur de *Paris-Turf* (groupe Hersant).

□ **TF 1 ne diffusera plus le « symbole nazi » du dessin animé « Muscleman ».** – Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) s'est élevé, *vendredi 15 juin*, contre la diffusion par TF 1 d'un dessin animé japonais, « Muscleman », dont l'un des héros est *« affublé d'un symbole nazi »* (un maillot rouge orné d'un disque blanc dans lequel s'inscrit une croix gammée). Estimant *« inacceptable »* qu'un tel symbole *« soit présenté sous un jour favorable »*, le CSA a demandé à la chaîne que *« de telles images ne soient plus diffusées »*. Celle-ci faisait savoir, dans la soirée, que déjà alertée, elle avait *« décidé de supprimer toutes les séquences de « Muscleman » pouvant prêter à confusion »*.

□ **Les engagements financiers de la France à l'égard de la Tunisie pour la diffusion d'A 2 *« ont été respectés ».*** – Les engagements financiers pris par la France à l'égard de la Tunisie pour la diffusion dans ce pays d'Antenne 2 *« ont été respectés »*, a indiqué le ministère français des affaires étrangères, vendredi 15 juin. Retransmis depuis un an en Tunisie, les programmes de la chaîne publique y sont amputés depuis le début de la semaine du journal de 13 heures, sans qu'aucune raison officielle n'ait jamais été donnée. Selon des rumeurs circulant dans la presse tunisienne, cette modification faisait suite à un contentieux financier entre la chaîne française et son homologue tunisienne RTT (*le Monde* du 16 juin).

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL



• Une jeune démocratie qualifiée : les joueurs tchèques votent avec leurs pieds • Les derricks des Emirats arabes emportés par le déluge ouest-allemand • Un Jamaïquain tête d'affiche de l'équipe anglaise : «Black star» ou «bon|Noir»? • La sélection néerlandaise n'a pas bonne presse dans son pays. •

Les ambassadeurs de la Tchécoslovaquie libre

En quête d'emploi, les joueurs de Prague guettent les commentaires des entraîneurs des clubs professionnels

FLORENCE

de notre envoyé spécial

En exil forcé au pays du calcio, les footballeurs tchécoslovaques n'ont pas pu aller aux urnes pour les récentes élections. Alors, ils ont voté avec leurs pieds. Pour une Tchécoslovaquie nouvelle. Cette équipe naguère pataude, austère, constamment sur la défensive, est métamorphosée. Elle a produit contre l'Autriche une première mi-temps flamboyante, avant de décourager la révolte adverse par un triple cordon de police, tressé, serré, devant la cage de Jan Stejskal. Cette maîtrise technique et tactique était insoupçonnée, et Josef Venglos, l'entraîneur tchèque, feint lui-même de s'en étonner.

Le mirage des clubs de l'Ouest

Un vieux renard, ce Venglos. A cinquante-six ans, il ne fait pas précisément partie des hommes neufs, émergés à la faveur de la révolution. Il occupait déjà son poste en 1980 pour le championnat d'Europe des nations et, deux ans plus tard, au Mundial espagnol. Après une interruption de six années, pendant lesquelles il a colporté sa science du ballon depuis le Portugal jusqu'en Australie et en Malaisie, il a été rappelé en novembre 1988 à la tête de l'équipe nationale. A ses côtés pour le seconder, Vaclav Jezek, dont il était l'adjoint en 1976 lorsque la Tchécoslovaquie devint championne d'Europe, son seul vrai titre de gloire.

D'une telle continuité, quel changement pouvait-on attendre? *«La Tchécoslovaquie jouera contre nous comme elle l'a toujours fait. Lentement, de façon délibérée, en posant bien le jeu. Ils ne prendront pas autant de risques offensifs que contre les Américains car nous sommes un peu plus dangereux en attaque.»* Cette prédiction de Josef Hickersberger, l'entraîneur autrichien, sonne curieusement après coup, après la défaite de son équipe. L'amitié qui lie depuis longtemps les deux Josef l'autorisait sans doute à lire dans le jeu tchèque. Erreur d'attention : Venglos a visiblement renoncé aux tactiques strictement défensives qu'il préconisait dans le passé.

En d'autres temps, il se serait contenté, fort des deux points glanés face aux Etats-Unis, d'un match nul pour passer le premier tour. C'est ce qu'avaient compris les observateurs lorsqu'il annonçait *«un match serré, très tactique, entre deux équipes qui se connaissent bien»*. Florence redoutait l'ennui, elle a savouré un match plein, techniquement accompli et physiquement intense. Venglos n'a pas été brutalement touché par la grâce brésilienne. Il continue de s'appuyer sur une défense indestructible, mais il a rééquilibré son équipe vers l'offensive. Une conversion facilitée par une génération de joueurs talentueux.

Chovanec, cet autre Josef, en est le leader respecté. Défenseur de devoir, il était invariablement assigné au poste de libero pour lequel il s'était taillé une belle réputation. Au point que le PSV Eindhoven a fait appel à lui, en 1988, pour remplacer Ronald Koeman. Mais les Néerlandais ont vite décelé chez ce joueur déjà trentenaire de réelles qualités de créateur. Il glisse alors en milieu de terrain à Eindhoven, puis dans l'équipe nationale. Synthèse idéale du joueur à la fois technique et puissant, il porte volontiers le danger chez l'adversaire. C'est sur l'une de ses incursions, à grandes enjambées, que le gardien de but autrichien a concédé le penalty fatal.

Démocratie et devises

Mais une vedette ne fait pas le printemps, fût-il de Prague, et Josef Venglos, pour étoffer sa ligne d'attaque, invite deux joueurs, passés à l'Ouest, à revêtir le maillot national qu'ils avaient fui. Le renfort, à la veille du Mondiale, de Lubos Kubik (Fiorentina) et de Ivo Knoflicek (San Pauli) fait grimacer Ivan Hasek, le capitaine de la formation, et son copain Michal Bilek, très impliqués dans la révolution tchèque. La diplomatie de Venglos a permis de surmonter la crise interne, et c'est finalement un groupe très solidaire qui a eu raison des ambitions de la jeune équipe autrichienne.

Ambassadeurs de la Tchécoslovaquie libre, les hommes de Venglos ont aussi une motivation personnelle, dont il ne font pas mystère : rejoindre un club européen. Buteur vedette du Sparta de Prague, Tomas Skuhravy, vingt-quatre ans, ne manque jamais d'affirmer en conférence de presse : *«Je sais que je peux jouer dans n'importe quel grand club d'Italie ou d'Europe.»* Cet avant-centre classique, qui a débuté à dix-sept ans en première division, pèse de toute sa puissance sur les défenses. Il a largement soutenu la comparaison avec les canonniers autrichiens, Anton Polster (vingt-sept buts marqués cette saison avec Séville) et Gerhard Rodax (trente-cinq buts avec Admira Wacker), récemment acheté par l'Atletico Madrid.

Il a aussi trouvé en Josef Venglos un imprésario inattendu : *«Ce tournoi est important pour Skuhravy,* dit-il. *Il doit saisir l'occasion pour montrer ses capacités au plus haut niveau. C'est un jeune joueur, mais il a déjà l'expérience de la Coupe d'Europe.»* La fédération nouvelle est intéressée par les conséquences financières du passage éventuel de ses ressortissants au professionnalisme européen. Construit sur l'ordre du Duce en 1930, l'élégant stade de Florence est en forme de D. Comme démocratie. Ou comme devises.

JEAN-JACQUES BOZONNET

John Barnes, «bronzé surdoué»

Attaquant vedette de Liverpool et meilleur joueur britannique le Jamaïquain tente de faire taire les racistes

CAGLIARI

de notre envoyé spécial

Le Colonel Kenneth Barnes ouvrit la porte de son appartement londonien. Son fils était là, entre deux policiers. *«Qu'a-t-il fait ?»,* s'inquiéta le militaire jamaïquain, tiré du lit par une rafale de coups de sonnette . Les «bobbies», conscients d'avoir commis une bavure, bredouillèrent de vagues excuses. Le jeune noir qu'ils s'apprêtaient à interpeler pour tentative de cambriolage demeurait bien dans ce quartier résidentiel. Il rentrait chez lui après une soirée en boîte de nuit. Fils de bonne famille élevé à l'anglaise dans les meilleures écoles de Kingston (Jamaïque) puis de la capitale britannique, John Barnes venait simplement d'être victime du délit de sale gueule, comme un voyou des faubourgs. *«Ce n'est rien, ils ont juste fait une erreur»,* lança-t-il à son père avant de filer se coucher.

Aujourd'hui, lorsque les policiers arrêtent John Barnes c'est pour lui demander un autographe. A vingt-sept ans, l'attaquant vedette de l'équipe de Liverpool et de la sélection anglaise, est devenu le meilleur joueur du football britannique. Pourtant, si une telle mésaventure devait de nouveau lui arriver, sans doute tiendrait-il le même discours apaisant, sa façon à lui de dribbler la question du racisme.

Déguisé en membre du Ku Klux Klan

A la différence d'un Ruud Gullit, le rasta néerlandais chantre de l'anti-apartheid, Barnes n'est certainement pas un militant. Lorsqu'il est passé de l'équipe de Watford (une grande banlieue au nord-ouest de Londres) à celle de Liverpool en juin 1987, pour dix millions de francs, ni les graffitis racistes qui ont fleuri sur le stade d'Anfield road – *«Liverpool est blanc»* –, ni les slogans haineux – *«Niggerpool, Niggerpool»* – et les cris de singes des supporters d'Everton, l'équipe rivale, n'ont pu le faire sortir véritablement de sa réserve. Pas plus que le fait d'être devenu ainsi le premier joueur noir engagé par un club réputé très conservateur. A mesure qu'il a imposé son talent sur le terrain, John Barnes s'est, en fait, coulé dans le moule local. Mieux, on l'a vu tourner ouvertement ce problème en dérision en apparaissant déguisé en membre du Ku Klux Klan lors d'une fête de Noël à Anfield road. Une mise en scène que ses frères antillais des autres équipes du pays n'ont guère apprécié.

Adoré par le public, qui a très vite vu en lui une sorte de génie exotique surnommé Sambo, il a pris son partie du racisme, conscient ou inconscient, tel qu'il est pratiqué en Grande-Bretagne. Et lorsqu'il s'est imposé en sélection, il a fait la sourde oreille aux chants des nombreux supporters nationalistes qui suivent cette équipe. Le sélectionneur anglais, Bobby Robson, s'est lui-même chargé d'y répondre : *«Si les onze meilleurs gars du pays étaient noirs, je les alignerais dans mon équipe !».* Mais Barnes, lui, n'a pas polémiqué. De même, s'est-il empressé de nier toute responsabilité dans la publication d'un livre sur sa carrière, rédigé au vitriol antiraciste par le journaliste Dave Hill (1) .

Qu'il le veuille ou non, son avènement constitue pourtant un fameux contre-pied à la logique d'un football anglais qui est par tradition blanc, ultra-conservateur et parfois raciste. Qu'un joueur de couleur de cette envergure se retrouve ainsi vêtu du maillot national et porte haut le drapeau d'Albion, traduit bien l'inévitable évolution de la société britannique. Les jeunes noirs des banlieues de Londres ou de Birmingham trouvent de plus en plus dans ce sport un moyen d'intégration, même s'ils sont encore peu nombreux dans ces bastions du prolétariat blanc que sont les tribunes populaires.

Sans doute faut-il voir également dans la passivité de John Barnes une manoeuvre tactique. Aussi intelligent et modeste hors du terrain qu'il l'est une fois chaussé de souliers à crampons, il est bien conscient d'être à la croisée de deux mondes, tiraillé entre ses racines et son public, entre son éducation et sa couleur de peau. Le football n'est-il pas, dès lors, la seule ligne directrice qu'il puisse suivre sans se contredire?

Pour la communauté noire des faubourgs de Liverpool, et bien qu'il œvre de plus en plus pour elle, le joueur est talentueux mais l'homme ne peut revendiquer une quelconque négritude. A Toxteeth, le ghetto noir de la ville des Beatles, on dit souvent de lui qu'il est un «bronzé surdoué» mais certainement pas une «black star» à part entière.

Trop «blanc et BCBG»

Dans l'esprit des gamins du quartier, il est sans doute trop peu militant, bref trop «blanc et BCBG» pour prétendre à un statut de héros du peuple. Un fils de militaire, qui a joué au rugby et au cricket comme les jeunes d'Oxford, pratiqué la natation et fréquenté la Marybelone grammar school, ne saurait faire office de figure emblématique chez des jeunes qui écoutent du reggae et fument de la ganja.

Inversement, cette réticence se retrouve aussi dans la communauté blanche. Il restera un «bon noir» aussi longtemps que son talent le guidera à travers les défenses adverses . Mais qu'adviendra-t-il le jour où il sera dans le camp d'en face? En attendant de s'exiler dans une équipe italienne – peut-être dans quelques semaines –, ce dribbleur de génie, percutant et rapide, dispute donc le Mondiale avec une formation anglaise au sein de laquelle il est beaucoup moins à l'aise qu'à Liverpool. Bien qu'il se garde évidemment de l'avouer, cette compétition lui offre également une occasion unique de faire taire ces chants de haine qui disent : *«Il n'y a pas de noir sur l'Union Jack (2), renvoyez les bâtards chez eux... ».* Ce serait là le plus beau de ses buts.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) *Out of his skin. The John Barnes Phenomenon* par David Hill (Faber and Faber, Londres, 204 pages).

(2) L'Union Jack est le drapeau du Royaume-Uni.

Les amateurs du désert et l'orage allemand

Cendrillon des sables, l'équipe des Emirats a perdu le nord. Exécutée plus qu'éliminée

MILAN

de notre envoyé spécial

Neuf buts en deux matches, inutile d'insister : les troupes allemandes sont fraîches. Quatre l'autre dimanche contre les Yougoslaves, qui n'étaient tout de même pas des tendres, et cinq contre le onze des Emirats Arabes unis, la formation du «Kaiser» Franz Beckenbauer, d'ores et déjà qualifiée pour les huitièmes de finale, ne dément pas les pronostics la plaçant parmi les premiers favoris de ce Mondiale. Car il y a l'art et la manière, et ces Allemands savent à présent conjuguer efficacement les deux, ce qui les distingue, pour l'instant, des Italiens, qui, la veille, avaient été bien plus torturés pour se débarrasser de la valeureuse équipe des Etats-Unis.

Face à celle débarquée du Golfe, qui ne l'était pas moins, les Augenthaler, Matthaus, Brehme et autres sacrés gaillards n'ont donné aucune prise à l'improvisation et à la facilité. Ils ont vu. Ils ont joué. Ils ont vaincu. Exécution! Ceux d'en face, venus d'ailleurs, furent donc exécutés.

Ce ne fut pas si simple au début. Personne, naturellement, n'aurait parié un baril sur une quelconque chance de victoire de ces amateurs du Proche-Orient, certes payés au pays des derricks comme des professionnels, mais amateurs tout de même. Cependant, le souvenir d'un match mémorable, en 1982 en Espagne, entre la France et le Koweït, le parcours étonnant du Cameroun, le sursaut des Etats-Unis, tout cela ne pouvait qu'entretenir la curiosité. Comment l'ogre allemand dévorerait-il cette Cendrillon des sables ?

Jusqu'à ce match contre l'Allemagne, là-bas dans les palaces comme sous les tentes, on n'en finissait pas de se raconter, entre deux rasades de thé à la menthe, par quel exploit ces fils d'Allah s'étaient un beau jour de l'an 1989 après Jésus-Christ hissés au firmament du football asiatique en terrassant, à Singapour, l'équipe de Chine et celle de la Corée du Nord. Quels bienfaits, quels tombereaux de pétro-dollars, Cheikh Said Bin Sultan Al Nahjan, prince de Dubaï, et son fils Cheikh Said Bin Zayed, président de la fédération locale (cinq cents adhérents), avaient dans leur chaleureuse bonté et leur grand esprit sportif déversé sur l'auguste chef de ces héros du désert?

Entraîneur sud-américain

En avril, on recruta un entraîneur brésilien, Carlos Alberto Pareira, grand chasseur de primes aussi devant Allah, exploitant de tous les gisements de football du secteur. Le Koweït en 1982 face à la France, c'était lui! Carlos se vend au plus offrant. Dans un tel équipage et avec un tel guide, la caravane fit une première pause la semaine dernière à Bologne, le temps de mettre dans ses malles deux buts encaissés devant la Colombie.

Mais ce vendredi à Milan, ce fut encore autrement difficile. On a beau avoir du pétrole, on n'a pas idée de ce qu'est un vrai orage d'Europe. Dans cette Mecque du ballon qu'est le stade milanais de San-Siro, le onze du Cheikh paraissait presque sans provisions, plus frêle, plus naïf, incapable d'occuper dans toute sa largeur trop large ce campement de gazon.

Enfin, il y eut cet orage, de l'eau comme on n'en voit pas en vingt ans dans leur désert. Le sort en était jeté. Maintes fois, à la première lune, devant ces diables allemands, la chance parut leur sourire. Maintes fois, leur gardien Mushin Faraj parut jeter un sort aux tireurs d'en face, mais ce n'était que mirage. Deux buts de Rudolf Völler, trois autres signés Lothar Matthaus, Uwe Bein et Jürgen Klinsmann allaient définitivement mettre sous le sable la tête de cette équipe beaucoup trop friable. Par inadvertance, sitôt la reprise, la défense allemande concéda un petit but. Nasser Mubarak fut le héros d'une minute. La patience de l'ogre allemand était à bout. Le reste devint démonstration. Les joueurs d'Orient perdaient petit à petit le nord, se voyaient retirer brutalement leur passeport pour l'aventure.

Qu'importe, ils se souviendront du voyage. Le soir à la veillée, ils raconteront à leurs enfants l'orage, l'orage allemand.

DANIEL CARTON

Le point

GROUPE A

Tchécoslovaquie b. Autriche 1-0.

Classement : 1. Tchécoslovaquie, 4 pts ; 2. Italie, 4 pts ; 3. Autriche, 0 pt ; 4. Etats-Unis, 0 pt.

GROUPE D

RFA b. Emirats arabes unis 5-1.

Classement : 1. RFA, 4 pts ; 2. Colombie, 2 pts ; 3. Yougoslavie, 2 pts ; 4. Emirats arabes unis, 0 pt.

A LA TELEVISION

Samedi 16 juin : Brésil-Costa-Rica, à 17 heures (TF1). Angleterre-Pays-Bas, à 21 heures (A2). Suède-Ecosse, à 22 h 45, en différé (la Cinq).

Dimanche 17 juin : République d'Irlande-Egypte, 17 heures (A2). Belgique-Uruguay, 21 heures (TF1). Corée du Sud-Espagne, 22 h 45, en différé (FR3).

□ **Les joueurs roumains déprimés.** – La télévision italienne a permis aux joueurs et à leurs accompagnateurs roumains de suivre les événements qui avaient lieu dans les rues de Bucarest. Selon le chef de la délégation à Bari, le colonel Dinu, ces incidents sont *«notre Pearl-Harbor causé par un millier de provocateurs payés avec le produit de la drogue de l'extrême droite»*. Mais Gavrila Balint, auteur du but roumain lors du match contre le Cameroun, se déclare bouleversé par les images de son pays! – *(AFP.)*

HORS-JEU

Les piges du capitaine

AMSTERDAM

de notre correspondant

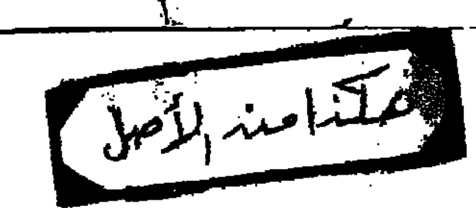
L'histoire vient d'être rapportée sous le sceau de la vérité par un quotidien néerlandais. A peine débarquée en Italie, la délégation des Pays-Bas a reçu les offres de service d'un curé italien qui se proposait de lui dédier une messe. Réponse d'un attaché de presse du groupe : *«Renvoyez le Père! Il n'y a aucun joueur qui veuille se confesser.»* On ne sait trop si le saint homme est revenu à la charge au lendemain de la déroute de la *«bande à Gullit»* face aux amateurs égyptiens mardi soir, mais il se serait vu opposer le même refus. Et pour cause : personne dans le camp néerlandais ne s'estime responsable et encore moins fautif.

Depuis mardi soir, on se renvoie la balle sans ménagement. Pour l'entraîneur sélectionneur Léo Beenhakker, les joueurs portent le chapeau. Un bon nombre d'entre eux marchent depuis plusieurs semaines à côté de leurs chaussures, mentalement et physiquement, et rendent ainsi impossible sa mission : constituer une véritable équipe en l'espace de quelques semaines sur les lignes laissées par son prédécesseur limogé, Thys Libregts.

Libregts? Son souvenir hante les esprits : *«Notre façon de jouer est le résultat de deux ans de mauvais football»,* expliquait après le match nul Ruud Gullit, sans citer nommément l'entraîneur remercié. Mais Beenhakker n'est pas non plus blanc comme neige. Il aurait déstabilisé le groupe en ne dévoilant qu'au dernier moment la composition de l'équipe et son concept tactique devrait être révisé. De quoi se demander si les footballeurs néerlandais n'ont pas voté avec leurs pieds une motion de défiance à l'égard de leurs dirigeants.

D'autant que le capitaine Gullit tient une chronique quotidienne dans le journal le plus lu des Pays-Bas et que l'essence de ses commentaires d'après-match avait été publiée ... le matin même de la rencontre! Selon la rumeur, les piges du capitaine (qui ne les écrirait pas lui-même) feraient partie d'une sournoise campagne d'opinion préparant le retour à la tête de l'équipe nationale d'un certain Johan Cruiff. Le beau-père de celui-ci n'est-il pas l'agent d'affaires des Koeman, Van Basten et autres Gullit... qui avaient, comme par hasard, souhaité mener leur campagne d'Italie sous la houlette de l'ancien meilleur joueur du monde ?

CHRISTIAN CHARTIER



CULTURE

EXPOSITIONS

Un moment de la vie

Le Théâtre de la mode, c'est la traversée du temps

Pendant la guerre, les femmes *ont continué à vouloir paraître* belles, les couturiers ont continué à inventer l'élégance. Chez les coiffeurs, les jambes musclées des cyclistes actionnaient le groupe électrogène qui compensait les coupures d'électricité. Tout était «ersatz», la bouffe, les tissus, les *discours*. Quand on entre aujourd'hui au Musée des arts de la mode, on retrouve en photos ces moments de désinvolture, sinon d'inconscience, qui permettaient de se tenir la tête hors de l'eau : bicyclettes devant les rideaux baissés des magasins, rangées de femmes sous les casques à mise en plis, semelles compensées aux pieds. Dans une vitrine, de petites têtes de poupées à l'ovale égyptien, aux yeux vides, gisent comme des pétales de fleurs.

Quelques têtes de quelques poupées qui ont participé à un événement légendaire parmi les amoureux du vêtement : le premier Théâtre de la mode, organisé en 1945 au bénéfice de l'entraide française : une exposition de mannequins miniatures, aux corps fabriqués en fil de fer, comme des créatures de Metropolis, surmontés de visages coiffés en vrais cheveux, habillés par les grands noms de la couture, et présentés dans des décors imaginés par les plus célèbres *scénographes* de l'époque, de Christian Berard à Wakhevitch.

La manifestation a connu un tel succès qu'elle a été reprise en 1946, et c'est celle-là que l'on retrouve aujourd'hui dans les étages du Musée des arts de la mode, au cours d'un voyage fascinant, *traversée d'une forêt enchantée*, stations devant les tableaux d'un monde lilliputien, extraordinairement beau, mystérieux. Fragments de vie saisis, gardés tels quels, juste réduits comme on réduit un livre sur microfilm, pour le plaisir un peu louche d'un sorcier absent, le Raymond Roussel de *Locus solus* peut-être. Et, plus fascinant encore quand on a l'âge de se souvenir, une vertigineuse plongée dans sa jeunesse oubliée.

Plus de deux cents poupées

Christian Berard dispose de luxueuses élégantes dans le rouge et or d'une salle d'opéra. Chez Jean Cocteau, les femmes se pâment, isolées dans un grenier déchiqueté par les bombes, et parmi elles vole une sorcière – *hommage sans doute* au film de René Clair. Wakhewitch disperse ses femmes parmi des statues baroques. *Les quartiers de Paris* sont à l'honneur, et la place Vendôme, bien sûr. C'est que l'exposition a voyagé. Londres, Stockholm, Copenhague, les Etats-Unis... Où elle est restée, car, en 1947, il n'y a pas eu de suite. Et le Théâtre de la mode est devenu un mythe.

Et puis, en 1983, Stanley Garfinkel, professeur d'histoire dans l'Ohio, tourne une vidéo sur Christian Dior. Au cours de ses recherches, il rencontre un conservateur de musée qui lui signale *«des petits mannequins avec des choses de Dior»*. En fait, les fameux mannequins en fil de fer, que l'on croyait disparus. Passant par Paris, il va voir Eliane Bonabel, qui les avait réalisés... Alors commence un incroyable travail archéologique, qui tient à la fois de la restauration de film et de celle d'un diplodocus à partir de trois vertèbres.

Nadine Gasc, historienne, fondatrice du département textile et mode au Musée des arts décoratifs, et qui a réalisé plusieurs expositions, dont *Moments de mode*, (1986) se met de la partie. Quand elle raconte, c'est avec la voix d'une gourmande devant des pleins rayons de chocolat.

«L'idée de l'exposition avait fait son chemin. J'avais trouvé le catalogue de 1945 chez un bouquiniste d'Angers, ça m'encourageait pour la recherche de documents. Grâce à la Fédération de la couture, nous avons obtenu les moyens nécessaires à la restauration des mannequins. Elles avaient vieilli de quarante-cinq ans, après tout ! Une spécialiste des textiles est venue travailler sur les robes. Les coiffures étaient abîmées car la plupart sont en cheveux naturels, à l'exception de trois en ficelles plus deux en métal. Alexandre, de Paris, s'en est occupé.

» Il fallait aussi reconstituer les mises en scène, retrouver les accessoires et leur place. La chambre syndicale avait des archives, Susans Train [rédactrice à Vogue] a réuni une masse de photos. Je savais que les couturiers ne s'étaient pas contentés d'habiller les poupées. Ils avaient reproduit leurs modèles en miniature. J'en étais sûre, j'avais reconnu dans les journaux quatre-vingt-dix modèles des collections printemps/été, il n'y avait aucune raison pour que le reste soit différent.

» D'après l'inventaire et le catalogue de la Chambre syndicale, il y avait deux cent dix poupées, nous en avions retrouvé cent soixante et onze. Photo par photo, décor par décor, en opérant plusieurs agrandissements, nous avons repiqué chaque mannequin, retrouvé sa pose, sa place. Et pour reconstituer les décors, nous avons fait appel à Anne Surgers, qui connaît bien le théâtre.

» A l'occasion de cette exposition, est revenue la polémique sur le rôle des couturiers pendant l'Occupation. A vrai dire, il ne faut pas se voiler la face : la clientèle qui pouvait acheter venait du marché noir. Pour ce qui est de Lelong, il a tout fait pour que la couture ne parte pas à Berlin ou à Vienne, avec un atout important : les écoles professionnelles avaient continué de fonctionner. En 1946, quand Ricci et lui ont été en contact avec Leguay, correspondant de l'exposition aux Etats-Unis, personne ne savait qu'il avait été mêlé à la rafle du Vel-d'hiv, il vivait à New-York avec femme et enfants... L'affaire a été révélée des années plus tard. Ricci n'était pas au courant, je suis historienne, j'ai besoin de preuves.

» Une chose est certaine, nous avons énormément appris en réalisant cette exposition : sur la manière de travailler des couturiers, sur les tissus, le vocabulaire mode de l'époque, c'est un vertige, c'est fabuleux.»

Propos recueillis par COLETTE GODARD

► Musée des arts de la mode, pavillon de Marsan, 109 rue de Rivoli. Ouvert du lundi au samedi de 12 h 30 à 18h. Dimanche de 11 h à 18h.

► Un livre catalogue est publié chez Du May (390 F).


DR
Le Théâtre de la mode et son décor de salle d'opéra

CONCERTS

Prince au stade suprême

Pour sa tournée européenne, qui devait passer samedi par le Parc des Princes l'altesse de Minneapolis réaffirme sa suprématie sur la « dance music »

COPENHAGUE

de notre envoyé spécial

A condition d'avoir digéré le prix du billet, apporté des jumelles de marine ou de s'être glissé à une distance raisonnable de la scène (mais *alors les aigus sont par moments difficilement* supportables), il faut convenir que cette heure et demie est sans équivalent en ce moment en Europe.

Du fond d'un stade, à regarder des silhouettes minuscules s'agiter à l'autre bout, on a tout le temps de méditer sur la vitesse du son. Chaque fois que le petit bonhomme assis derrière la batterie abat les bras, il s'écoule *une bonne seconde avant* que le tonnerre n'arrive. Une fois la nuit tombée, les deux écrans vidéo géants qui encadrent *la scène permettent de* confirmer les photos parues depuis le début de la tournée : Prince est barbu, *les cheveux longs*, incube déguisé en messie.

On ne saura jamais – Prince a fait vœu de silence dans les médias – si la tournée actuelle est née d'une ambition (être tout à fait une superstar) ou de préoccupations plus terre à terre (traites, fisc...). De toute façon, au *risque d'écorner une gloire pour* l'instant intacte, le chanteur, compositeur, interprète, guitariste, producteur... *a décidé de se plier aux impé*ratifs navrants du rock en stade, tout en réécrivant le rituel : le *show* est minuté à la seconde près, la première partie (l'Australienne Jenny Morris, qui adapte son rock intimiste au gigantisme ambiant, gros son, grosse voix) dure trois quarts d'heure, l'entracte dure autant. Prince prend la scène et la laisse quatre-vingt-dix minutes plus tard, sans rappel ni adieux.

Une tournée à contretemps

La tournée européenne des stades passe par Paris, au Parc des Princes, qui, jusqu'alors, n'avait servi qu'à *son Mr. Hyde, Michael Jackson*. A Copenhague, le 5 juin, le stade Gentofte – un terrain de football entouré *de huit rangées de gradins* en bois – aurait pu accueillir 30 000 spectateurs : il n'était pas plein aux deux tiers. A Paris, aux portes du Parc, le marché noir sera sans doute calme.

Prince a toujours pratiqué le contretemps. Cette tournée arrive un an après la sortie de son dernier album, inspiré du film *Batman*. Depuis, l'altesse du Minnesota ne s'est rappelé au souvenir de la planète *que grâce à la reprise de Nothing Compares to U* par Sinead O'Connor, tube mondial du premier semestre 1990. Mais pas de nouveau disque à jouer sur les ondes, de clip à projeter : une tournée entre deux chaises, avant la sortie en septembre de *Graffiti Bridge*, la suite de *Purple Rain*, au cinéma et chez les disquaires.

En plus de ce plan media brouillon qui doit désespérer tous les départements marketing concernés, le succès mitigé de la tournée met au jour une *fois de plus la disproportion* entre le statut de Prince et ses fortunes commerciales. Depuis *Purple Rain*, le premier est sans égal, les secondes ont été moins constantes.

L'idée du spectacle tient en deux mots : vite et fort. Sur scène il y a peu de monde : Prince, cinq musiciens (Miko Weaver, guitare ; Levi Seacer, basse ; Michael Bland, batterie ; Rosie Gaines, voix et claviers ; Dr Fink, claviers) et trois danseurs. L'espace est limité par des barrières jaunes qui courent le long de praticables avec, à gauche, un piano à queue bleu. Vêtu avec le mépris souverain *pour* le bon *goût qu'on lui* connaît (combinaisons diverses et – surtout – un ravissant complet orange *pour* la séquence *Batman*), Prince est venu affirmer sa primauté sur la *dance music*. Les autres Prince, l'expérimentateur, le prophète, le mégalomane, sont restés à Minneapolis. Le musicien se conduit d'abord en *disc jockey*. Dès l'ouverture (*The Future* enchaîné sur *1999*), il pense, chante et bouge comme s'il était au centre de la piste d'une boîte de nuit hypertrophiée. Les quelques pauses (*Purple Rain*, *qui mérite de plus en* plus son titre de *Stairway To Heaven* des années 80, un inédit extrait de *Graffiti Bridge* et *Nothing Compares to U*, brillamment réapproprié) servent d'abord à relancer le bal un peu plus vite, un peu plus fort.

Le spectacle est divisé en séquences autonomes avec costumes et éclairages appropriés : le costume orange, les lumières violettes et le plus gros fumigène du monde pour *Batman* ; combinaison révélatrice, chorégraphie masturbatoire et mimiques explicites pour la séquence construite autour de *Kiss*. Dans cette version colossale d'une revue de Broadway, Prince arrive à trouver un peu de place pour ses musiciens. *Rosie Gaines*, crieuse de blues, à l'opposé du charme éthéré de Wendy et Lisa ou de l'exubérance latine de Sheila E., *reprend Respect* dans la version d'Aretha Franklin. Boudinée dans une combinaison lamé or, elle est magnifique. Prince reprend les commandes pour *Partyman* et s'en va, laissant 20 000 spectateurs suspendus juste au moment où ils commençaient à s'amuser.

T. S.

► Le 16 juin à 20 heures au Parc des Princes, Paris 16e.

Défense du rock de masse

Pascal Bernardin dirige Zéro Production et a organisé une bonne partie des mégaconcerts en France

«Qu'est-ce qui a guidé le choix du Parc des princes pour les concerts de Prince et des Rolling Stones ?

– Prince avait déjà fait le Zénith, Bercy deux fois, il ne lui restait plus *qu'à faire un concert en plein* air. J'avais envie de le faire passer au Parc. C'est l'endroit le plus pratique pour un concert. On peut y voir la foule, pas seulement la tête du spectateur devant soi.

Les Stones cherchaient des stades. Il y a huit ans, ils avaient loupé le Parc des princes [*le concert avait eu lieu à l'hippodrome d'Auteuil*]. Ils voulaient des places *assises numérotées*, ce qu'on ne pouvait faire qu'au Parc.

– Mais depuis les concerts de Michael Jackson, on sait que l'acoustique y laisse beaucoup à désirer.

– Nous, promoteurs locaux n'avons pas beaucoup de prise sur le problème. Les artistes envoient des techniciens qui viennent en reconnaissance. Les Stones feront installer des tours relais, derrière la table de mixage. Mais il est vrai qu'une résonance existe en haut des tribunes, dans les places jaunes. Sur la pelouse le son est très bien.

– Il semble que les billets pour Prince se soient moins bien vendus que ceux pour les Stones.

– Ça sera complet, et les trois concerts des Stones aussi. L'an passé, quand nous avons négocié avec Prince, nous avons envisagé de faire deux concerts, mais nous y avons tout de suite renoncé. Depuis, cette rumeur sur son insuccès refuse de disparaître. Notre calcul était simple, il avait fait 62 500 entrées à Bercy, le Parc est juste en dessous de 60 000, et nous y arriverons. En revanche il reste 8 000 ou 7 500 places pour le troisième concert des Stones (le 25 juin) parce que la rumeur dit que tout est complet.

– Le prix des places – 175 F pour Prince, 190 F. pour les Stones – a choqué beaucoup de monde.

– *Ce n'est pas assez cher*, le billet devrait être à 240 F. On paie 250 F pour aller à Bercy voir Sardou chanter en play-back son finale. Pour ses débuts au Zénith, les places de Roch Voisine sont à 180 F. Mais nous n'avons pas voulu passer la barre des 200 F.

– *Un concert* au Parc coûte au promoteur 5 à 6 millions de francs, soit la moitié de la recette qui passe *en frais, avant même d'avoir* versé quoi que ce soit à l'artiste. Il s'agit de taxes, du redevances à la SACEM, la location du stade. L'autre moitié va aux artistes. En Europe, vu la taille des stades, qui dépassent rarement les 50 000 places, je ne pense pas que ça leur laisse grand-chose. Rien que pour les transports quotidiens du personnel, les Stones dépensent autour de 20 000 livres. En plus ils ont 35 camions de matériel. Aux Etats-Unis, les Stones ont gagné beaucoup d'argent parce qu'ils faisaient une moyenne de 99 000 places.

– Et vous, promoteur local, quelle est votre place dans la répartition de l'argent ?

– Nous offrons à l'artiste une garantie sur un pourcentage des recettes. Celle de Prince, qui couvre aussi le concert au Stade de l'Ouest à Nice le 19 août, dépasse 1 *million* de dollars. Sur les Stones, nous sommes prestataires de service pour Michael Cohl, qui les a *produits aux Etats-Unis. On est* payé un fixe plus un petit pourcentage. Le risque financier est pris par Michael Cohl, – *c'est lui qui* a décidé de mettre un troisième show en vente, trop tard à mon avis.

– Les inconvénients des concerts en plein air sont évidents. Quels avantages peut y trouver le public ?

– *La puissance de la foule*. La multitude crée quelque chose. Et c'est le seul moyen de voir les grosses productions qu'on ne peut pas monter en salle.»

Propos recueillis par THOMAS SOTINEL

THÉATRE

Le triomphe de l'enseignement

L'économique va-t-il miner le dramatique même chez les acteurs de vingt ans ?

Les Journées du Conservatoire national supérieur d'art dramatique ont eu lieu les 13 et 14 juin dans la salle *de la rue* du Conservatoire, classée monument historique, que le directeur Jean-Pierre Miquel a fait *restaurer, avec un soin infini*, en 1988. Chef-d'œuvre de l'«art pompéien» du dix-neuvième siècle, toute de bois et de toile peinte, et réussite exceptionnelle d'acoustique.

Se présentaient les élèves de quatre professeurs : Pierre Vial, Madeleine Marion, Stuart Seide, Daniel Mesguich. *Le sentiment, au soir de* ces journées, était partagé – et ce n'est pas tant le fait des professeurs que du changement d'ensemble de la vie. Après 1968 et séparément de ses suites immédiates, l'exercice de l'art dramatique au Conservatoire a connu un bond en avant, un progrès de prise de conscience et d'imagination créatrice, de par l'ascendant d'un homme.

L'une des vertus de l'enseignement de Vitez avait été d'accentuer la responsabilité civique. Mais cette responsabilité, il savait l'inscrire dans l'art dramatique lui-même, sans empiéter sur les autres temps de l'acteur : l'homme tel quel, le citoyen, l'enfant ou le chef de famille, l'amoureux, l'électeur... tout ce qu'un acteur est «à part ça», en ville.

Or il se trouve, *aujourd'hui*, que la vie a changé, beaucoup. En ce que la ville, justement, a pris le pas sur la personne, le pratique sur le spirituel, le «performant» sur le for intérieur. Des formes assaillantes du marché ont balayé les envois de 68. Il n'est que de voir l'extension de l'économie dans les événements de chaque jour. Les élèves du Conservatoire d'art dramatique, emportés par ce raz-de-marée, sont devenus fort attentifs, comme les autres femmes et hommes de leur génération, à leurs chances de survivre. A leurs moyens de vivre. Ce souci marque désormais leur esprit même, leur conduite *même, d'acteur. Ils ne* font plus la part des choses, comme autrefois. Ils sont devenus avant tout, dès avant d'entrer au Conservatoire, des professionnels à part entière. Ils savent désormais «jouer très bien». C'est, en un sens, désespérant.

Un art appliqué

Ils ont pris une conscience nette de leur organisme, de leur anatomie. Ils en savent les capacités, ils les exercent. *Ils ont pris une conscience* froide de leur voix, ils en savent les expédients, les effets, ils les maîtrisent. *Ils* appliquent ce savoir-faire à la projection, sur la scène, d'un texte. Ils donnent la lettre, ils donnent le sens. Le travail est accompli, sans accident. Et d'ailleurs sans médiocrité. C'est le triomphe de l'enseignement, si l'on veut. Le théâtre devient un art appliqué. Le Conservatoire forme des acteurs comme l'Ecole des Arts et métiers forme des ingénieurs métallurgistes. C'est parfait. Il ne reste rien à désirer.

Lorsque le film *l'Age d'or*, de Luis Bunuel fut, en *1930*, interdit, les surréalistes publièrent un tract où ils disaient entre autres choses : *«Nous serons toujours trop sensibles à ce qui, dans une oeuvre ou un être,* laisse à désirer, *pour nous intéresser beaucoup à la perfection, d'où qu'elle vienne, de quelque progrès qu'elle paraisse procéder.*» C'était signé Breton, Char, Eluard, etc.

En souvenir de ce propos, nous allons nous en tenir aux présentations, aux êtres, qui, durant les deux Journées du Conservatoire, laissaient à désirer. A ceux dont le «métier» a paru habité, ou dérangé, par un supplément d'âme.

Odile Cohen, élève de Daniel Mesguich, ce qu'elle deviendra, nous n'en savons rien. *Elle est jeune, elle* n'est qu'en seconde année. Elle n'a pas oublié qu'elle est un être vivant, c'est-à-dire un être en danger de mort depuis qu'elle est arrivée. Moins dramatiquement, elle sait, elle le prouve par sa présence presque autant que par son jeu, que la nature, la vérité, le hasard, la vigilance, l'inquiétude, l'amour, sont un lot de la vie, et que le théâtre n'est pas la plomberie, la menuiserie, mais un art de la vie. Odile Cohen a joué Musset, Tchekhov. Art fragile, *qui ne tenait qu'à un fil. Mais un fil* de lin pur, un vrai. Attendons.

François Loriquet, élève de Stuart Seide, a joué Tennessee Williams, Pinter, Victor Hugo. Naturel, spontanéité, allant, et une claire et franche imagination personnelle, élégante, et quelque chose comme du bonheur. Il est fort : par exemple, il a fait surgir carrément ce qu'un poème de Hugo avait d'enflé, *de pathos, et François Loriquet* donnait, par là, une expression pure du «comique», cette coordonnée capitale du théâtre, mais *en même* temps il donnait, sans faille, quelque chose comme la fibre profonde d'un poète à qui les hommes de 1830, de 1848, étaient foncièrement attachés.

Martine Thinières et Catherine Vinatier, élèves de Pierre Vial, ont suscité une méditation à propos de *la Religieuse*, de Diderot. Amélie Gonin, élève de Madeleine Marion, *a fait preuve d'un sacré caractère* dans Labiche et dans Tchekhov. Fabien Orcier, élève de Stuart Seide, jouant le Hamm de *Fin de partie*, a prouvé que Samuel Beckett a un *avenir infini devant lui si les acteurs* ressaisissent sincèrement, presque ingénument, ses pages même les plus célèbres. Matthieu Amalric, élève de Stuart Seide, a une présence vraie, une exploration singulière et curieuse, dans Beckett comme dans Shake-speare.

Claire Lasne, élève de Stuart Seide, jouant *la Journée d'une rêveuse*, *a su réanimer la voix si sub*tile et noble de Copi. Chez Mesguich, Philippe Torreton, déjà nommé, Catherine Maignan, Laurent Schilling, Florende Muller, Anne Loiret, ont tout l'air d'aimer passionnément leur art, d'avoir le don, aussi, et de prendre des risques s'il faut, mais dans le jeu de ces acteurs transparaît la main de Mesguich, c'est-à-dire une intelligence et une poésie du théâtre d'une rare dimension parce qu'innervées d'une liberté *entière, au point* qu'il n'est pas facile de percevoir l'élève lui-même, seul.

MICHEL COURNOT

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 16 - DIMANCHE 17 JUIN

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Afrique du Sud : cinéma sous influence : Sharpeville Spirit (1986, v.o. s.t.f.), d'Elaine Proctor, 15 h ; Afrique du Sud : cinéma sous influence : Cry of Reason (1988), de Robert Bilheimer et Kevin Harris, 15 h ; Afrique du Sud : cinéma sous influence : Cry of Reason (1988), de Robert Bilheimer et Kevin Harris, 15 h ; Afrique du Sud : cinéma sous influence : De Voortrekkers (1916), d'Harold Shaw, 17 h ; Afrique du Sud : cinéma sous influence : The Magic Garden (1961), de Donald Swanson, 17 h ; Afrique du Sud : cinéma sous influence : Come back Africa (1959, v.o. s.t.f.), de Lionel Rogosin, 19 h ; Afrique du Sud : cinéma sous influence : I'd Love Feel Free (v.o s.t.f.), de Jimmi Mathews, 21 h 45.

DIMANCHE

Afrique du Sud : cinéma sous influence : The Two Rivers (1985, v.o.), de Marc Newman, Edwin Wes, Rashaka Ratchitanga, 15 h ; Afrique du Sud : cinéma sous *influence* : Classified People (1987, v.o. s.t.f.), de Yolande Zauberman, 15 h ; Afrique du Sud : cinéma sous influence : *Mapantsula* (1987, v.o. s.t.f.), d'Oliver Schmitz, 17 h 15 ; Afrique du Sud : cinéma sous influence : Windprints (1989, v.o.), de David Wicht, 19 h ; Afrique du Sud : cinéma sous influence : Brother with a Perfect Timing (1987, v.o.), de Chris Austin, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma des pays nordiques : Son épouse anglaise (1927), de Gustaf Molander, 14 h 30 ; *Neuf Vies* (v.o. s.t. anglais -traduction simultanée), d'Arne Skouen, 17 h 30 ; *le Festin de Babette* (1986-1987, v.o. s.t.f.), de Gabriel Axel, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma des pays nordiques : *Pessi et Illusia* (1984, v.o. s.t.f.), de Heikki Partanen, 20 h 30 ; Café Krane (1951, v.o. s.t.f.), d'Astrid Henning-Jensen, 17 h 30 ; Garçons (1976, v.o. s.t.f.), de Nils Malmros, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Café, cafés : Café repaire : Vous avez dit Pigalle ? (1979) de J. Martinengo, le Doulos (1962) de Jean-Pierre Melville, 14 h 30 ; Café affrontement : Ménilmontant-Belleville (1965) de Jacques Krier. Un gosse de la butte (1963) de M. Delbez, 16 h 30 ; Café refuge : Bande annonce : Rosa la rose, fille publique (1985) de Paul Vecchiali. Vivre sa vie (1962) de Jean-Luc Godard, 18 h 30 ; Café affrontement : Bande annonce : Masculin féminin (1966) de Jean-Luc Godard, Actua Tilt (1961) de J. Herman, Liberty Belle (1983) de Pascal Kané, 20 h 30.

DIMANCHE

Café, cafés : Café repaire : les Mystères de Paris (1961) de Marcel Cravenne, 14 h 30 ; Café des copains : Grands Boulevards, Café de Paris (1938) d'Y. Mirande, 16 h 30 ; Café refuge : A nous deux Paris ! (1959) de Pierre Kast, le Signe du lion (1962) de Eric Rohmer, 18 h 30 ; Café rencontres : la Maman et la Putain (1973) de Jean Eustache, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALOUETTES, LE FIL A LA PATTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AFFAIRES PRIVÉES (*) (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ALWAYS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

AUX SOURCES DU NIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLAZE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

BLUE STEEL (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA CAPTIVE DU DÉSERT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CHARLIE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHASSEUR BLANC, CŒUR NOIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CŒURS FLAMBÉS (Dan., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉNOMMÉ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

2 FLICS A DOWN TOWN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENNEMIES UNE HISTOIRE D'AMOUR (A., v.o.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

EXTRÊMES LIMITES (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LES FILMS NOUVEAUX

AU BONHEUR DES CHIENS. Film italien de Duccio Tessari, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DARK ANGEL. Film américain de Graig R. Baxley, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC *Ermitage*, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'ETÉ DES ROSES BLANCHES. Film yougoslave de Rajko Grlic, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LENINGRAD COW-BOYS GO AMERICA. Film finlandais d'Aki Kaurismaki, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISS DAISY ET SON CHAUFFEUR. Film américain de Bruce Beresford, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PASSE-PASSE. Film franco-suisse de Nicolas Gessner, v.o. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

TUMULTES. Film franco-belge de Bertrand van Effenterre : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UNE CHANCE POUR TOUS. Film américain de Douglas Day Stewart, v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VÉRITABLE HISTOIRE D'ABE SADA. (*) Film japonais de Noboru Tanaka, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

VOULEZ-VOUS MOURIR AVEC MOI ? (*) Film français de Petra Hafter, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

CONNEMARA (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

FABLE DE LA BELLE COLOMBINE (Brés., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FILLE AUX ALLUMETTES (Fin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

GHOSTS OF THE CIVIL DEAD (**) (Austr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GLORY (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HARRY PLOTNICK SEUL CONTRE TOUS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

HISTOIRE DE GARÇONS ET DE FILLES (It., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JE T'AI DANS LA PEAU (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

LE JEU DU RENARD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.-It.-All., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LECTURES DIABOLIQUES (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA MAISON DES PERVERSITÉS (*) (Jap., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MISS MISSOURI (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

NOUVELLE VAGUE (Fr.-Suis.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELLE HEURE EST-IL (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RÊVES (Jap., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

SARAFINA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SIDEWALK STORIES (A.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

STANLEY & IRIS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TREMORS (A., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VOCE DELLA LUNA (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 17 JUIN

« Trois siècles d'histoire de la maison de Molière : visite de Comédie-Française », 10 h 30, porte de l'administration, place Colette.

« L'hôtel de Rochechouart », 15 heures, 110, rue de Grenelle (Monuments historiques).

« Aux Invalides, Bonaparte devient Napoléon », 10 h 30, église Saint-Louis des Invalides (Sauvegarde du Paris historique).

« Exposition Van Dongen », 11 heures, entrée, 11, avenue du Président-Wilson (D. Bouchard).

« Abbaye de Saint-Denis et tombeaux des rois de France », 14 h 15, portail de la basilique (Lutèce visites).

« Versailles : le potager du roi », 10 h 30, 10, rue du Maréchal-Joffre (Office de tourisme).

« Le Marais, de la place des Vosges à l'hôtel des Ambassadeurs de Hollande », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (E. Bourdais).

« Des jardins du Palais-Royal à la place des Victoires », 14 h 30, grilles du Palais-Royal (D. Fleuriot).

« Demeures du Marais, de la place des Vosges à l'hôtel Salé », 14 h 30, métro Chemin-Vert (Arts et caetera).

« L'île Saint-Louis, ses hôtels, son église et ses cours cachées », 14 h 30, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« Palais et demeure de la Belle Epoque à Paris. Un classicisme retrouvé », 14 h 45, entrée de l'exposition, mairie, 73, rue Henri-Martin (Art pour tous).

« Cités d'artistes et jardins ignorés sur le versant nord de la butte Montmartre », 14 h 45, métro Lamarck-Caulaincourt (V. de Langlade).

« Le Marais : de la place des Vosges à l'hôtel d'Angoulême-Lamoignon », 15 heures, 1, place des Vosges (E. Romann).

« Notre-Dame, la Sainte-Chapelle et les riches heures de l'île de la Cité », 15 heures, devant le portail droit de Notre-Dame (Connaissance de Paris).

« L'Institut de France, la coupole, les cinq académies », 15 heures, 23, quai de Conti (Tourisme culturel).

« Notre-Dame de Paris. Jacques Cœur alchimiste. Le secret de la Table ronde. La mission secrète des templiers », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Cours et passages du vieux faubourg Saint-Antoine », 15 heures, sortie métro Faidherbe-Chaligny (Résurrection du passé).

« Promenade insolite dans le quartier Saint-André-des-Arts », 15 heures, métro Odéon, statue de Danton (Paris et son histoire).

« L'ancienne abbaye de Port-Royal », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal. (D. Bouchard).

LUNDI 18 JUIN

« Le Marais nord, ses hôtels, jardins, intérieurs », 10 heures, sortie métro Saint-Paul (E. Bourdais).

« L'Opéra Bastille, de l'ancienne forteresse au nouvel opéra », 10 heures, place de la Bastille, devant la Tour d'Argent (Connaissance de Paris).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 10 h 30 et 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Lois, ballades, rondeaux, virelais dans l'œuvre de Machaut », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« La maison Opéra, hôtel particulier de Charles Garnier », 14 heures, 168, boulevard Haussmann (Tourisme culturel).

« L'hôtel de Bourrienne », 14 h 30, 58, rue d'Hauteville.

« L'UNESCO, architecture des années 50 », 14 h 30, devant les grilles, place de Fontenoy (Monuments historiques).

« Personnages illustres et folles architectures du Père-Lachaise », 14 h 30, métro Gambetta, sortie avenue du Père-Lachaise (Arts et caetera).

« Le thé en l'hôtel Rambouillet ou la vie raffinée des femmes du Marais. Huit demeures féminines dans le Marais », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« L'hôtel Mezzara de Guimard et l'art nouveau dans le seizième arrondissement, 15 heures, 60, rue La Fontaine. Carte d'identité. Nombre limité (D. Bouchard).

« Passages élégants ou insolites dans le quartier du Palais-Royal », 15 heures, devant la Comédie-Française (Approche de l'art).

« Art précolombien du Mexique », 16 h 30, entrée de l'exposition, Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Versailles : bosquets du parc du château » (spécialement ouverts), 14 h 30, cour du château, sous la statue de Louis XIV (Office de tourisme).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 17 JUIN

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Réalité du Karma et de la réincarnation en accord avec les religions », par J. Noël (avec expériences publiques) ; « La magie sonore et rythmique », par Natya (avec démonstrations).

LUNDI 18 JUIN

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Sida et autres virus », par le professeur Luc Montagnier (Académie des sciences morales et politiques).

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « La pensée positive et ses bienfaits », par A. Dumas et M.-A. Claisse (Usfipes).

THÉATRE

CONCERTS

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. Guillaume Bosio, Hélène Desouvre, 16 h 30, dim. Flûte, cello. Œuvres de Vivaldi, Sammartini, Telemann, Haendel.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Martha Knight, 18 h, dim. Piano. Œuvres de Bach, Beethoven, Chopin, Ravel, Lasser.

ÉGLISE RÉFORMÉE. Ensemble vocal, 15 h, dim. Œuvres de Monteverdi, Loti, Wilkes, Tomkins.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Kammerensemble de Paris, 20 h 45, sam. Dir. Jean-Claude Bouveresse. Œuvres de Brahms, Schoenberg.

ÉGLISE SAINT-MERRI. Anne-Marie Dreyer, Olga Miler, 21 h, sam. Violon, piano. Œuvres de Bartok, Enesco, Franck.

Chœur sans frontières, 16 h, dim. Dir. Olivier Frontière. *Messe solennelle*, de Rossini.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Thierry Escaich, 16 h 30, dim. Orgue. Œuvres de Henri, Charpentier, Escaich, Eben.

ÉGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL. Jean Costa, Frédéric Presle, 16 h 45, sam. Orgue et trompette. Œuvres d'Albinoni, Bach, Haendel, Franck, Liszt.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Tambours rituels des Boni, 19 h, sam., 17 h, dim. Percussions traditionnelles de Guyane. Tambours de fête kawinda, 21 h 30, sam. Percussions traditionnelles du Surinam.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Luis Rizzo, 18 h, sam. Guit., Brigitte Palisson, Charles Henry Beneteau (guit.). Musiques latino-américaines.

OPÉRA DE LA BASTILLE (40-01-16-16). Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, 20 h, sam. Dir. Myung-Whun Chung. Œuvres de Mozart, Rossini.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Rêves de cantates, 17 h, sam., dim. Dir. mus. Dominique Visse. Mise en scène Mireille Larroche. Ensemble les Festes galantes, Dominique Visse (haute-contre), Sophie Boulin, Béatrice Cramoix (sopranos), Philippe Cantor (baryton). Œuvres de Campra, Clérambault, Bernier, Boismortier, Bourgeois, Grandval, De Lagarde.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Les trompettes de Versailles. Les 15, 17, 19, 22, 24, 26 juin, 21 h, dim. Œuvres de Purcell, Vivaldi. Téléphone location : 42-62-40-65.

OPÉRA

HOTEL LUTÉTIA (45-44-05-05). La Poule noire. 20 h 30, sam., 17 h, dim. Farce lyrique de Manuel Rosenthal et Nino. Mise en scène Jacques Auffray, Fuminori Tanada (piano), Myriam Guez (soprano), Philippe Tigeot (ténor), Mylène Padoan (mezzo-soprano), Jacques Auffray (baryton).

JAZZ, POP

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Tao Blues Band 22 h 30, sam. Analamanga 18 h dim.

AU MÉTRO (47-34-21-24). Paul Breslin 22 h 45, ven. Gyslaine Parker 22 h 45 sam.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Turk Mauro 22 h 45, sam. Sax., Olivier Hutman (piano), Luigi Trussardi (ctb), Philippe Combelle (batt.). Gregg Hunter 22 h 45 dim. Piano, chant. José Boto et Novos Tempo 22 h 45 lun. Batt., Catia Carvalho (chant), Zé Luiz (guit., chant), Ney Fortilho (basse), Robert Persi (piano).

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Jean-Paul Amouroux 22 h 30, sam. Boogie-woogie.

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 JUIN 1990 A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 16 juin 1990 à 0 heure et le dimanche 17 juin à minuit.

Un front froid sur le proche Atlantique va pénétrer lentement sur notre pays. A l'avant de celui-ci des remontées d'air chaud venues d'Espagne vont s'organiser, favorisant des développements orageux.

Prévisions pour dimanche.

Le matin, de la Bretagne aux régions du Sud-Ouest, les nuages feront leur offensive avec par endroits des ondées, voire déjà quelques orages sur l'Aquitaine et le Pays basque. Du Cotentin au Roussillon en passant par le Poitou, le Limousin, un ciel de plus en plus nuageux. Enfin sur les autres régions un ciel plus serein avec du soleil.

Dès la mi-journée, les nuages auront gagné la Normandie, le Centre, le Massif Central, le Languedoc. Le ciel sera voilé du Nord-Picardie à la Provence. Le soleil sera encore bien présent du Nord-Est aux Alpes. Des ondées tomberont sur la Normandie, la Touraine, le Poitou. Les orages se manifesteront sur le Sud-Ouest et le Limousin.

En soirée, le soleil brillera encore sur le Nord-Est, la Côte d'Azur et en Corse. Des éclaircies réapparaîtront sur la Bretagne. Le temps lourd et orageux se fera encore sentir sur le Sud-Ouest, le Massif Central, le Centre. Ondées orageuses également sur la Haute-Normandie, l'ouest de l'Ile-de-France, l'Orléanais.

Pour les températures, 8 à 12 degrés sur le Nord et 12 à 17 degrés sur le Sud. En journée 24 à 27 degrés sur l'Est et 17 à 24 degrés sur la moitié ouest du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 18 JUIN 1990 A 12 HEURES TU

METEO FRANCE

LEGENDE: ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE 17 06 90 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 16-6-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-6-90 à 6 heures TU et le 16-6-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	23	13	D
BIARRITZ	21	13	C
BORDEAUX	25	13	N
BOURGES	21	11	D
BREST	20	10	N
CAEN	18	6	B
CHERBOURG	15	9	N
CLERMONT-FER.	22	8	D
DIJON	20	10	D
GRENOBLE St-M-H	25	10	D
LILLE	17	6	B
LIMOGES	21	12	D
LYON	23	10	D
MARSEILLE-MAR.	25	13	D
NANCY	19	7	B
NANTES	23	12	D
NICE	22	15	D
PARIS-MONTS	18	10	D
PAU	23	11	N
PERPIGNAN	26	14	D
RENNES	21	10	N
ST-ETIENNE	22	9	D
STRASBOURG	19	12	C
TOURS	20	8	D
TOULOUSE	26	11	D
POINTE-A-PITRE	32	24	C
ÉTRANGER			
ALGER	34	20	C
AMSTERDAM	16	8	D
ATHÈNES	27	20	D
BANGKOK	31	27	C
BARCELONE	24	17	D
BELGRADE	23	15	P
BERLIN	17	12	A
BRUXELLES	16	11	N
LE CAIRE	34	22	D
COPENHAGUE	17	10	N
DAKAR	27	23	N
DELHI	41	29	D
DJERBA	27	22	N
GENÈVE	21	9	D
HONGKONG	32	29	C
ISTANBUL	23	17	D
JERUSALEM	26	15	D
LISBONNE	23	14	N
LONDRES	20	12	N
LOS ANGELES	22	15	D
LUXEMBOURG	18	10	N
MADRID	30	14	N
MARRAKECH	29	17	D
MEXICO	27	14	B
MILAN	25	11	B
MONTRÉAL	28	19	B
MOSCOU	20	7	D
NAIROBI	23	12	N
NEW-YORK	26	16	D
OSLO	24	13	C
PALMA-DE-MAJ.	26	16	C
PÉKIN	35	20	C
RIO-DE-JANEIRO	23	20	D
ROME	25	15	D
SINGAPOUR	29	28	O
STOCKHOLM	19	6	N
SYDNEY	19	8	C
TOKYO	26	24	O
TUNIS	31	19	D
VARSOVIE	19	7	D
VENISE	22	16	A
VIENNE	23	13	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 16 juin

TF 1

20.40 Variétés : Sébastien, c'est fou !
22.40 Magazine : Ushuaïa.
23.40 Magazine : Formule sport. Les 24 Heures du Mans.
0.35 *Journal et Météo.*

A 2

20.40 *Magazine :* Antipasti.
20.56 Sport : Football. Angleterre-Hollande.
22.45 Journal et Météo.
23.05 Série : Les brigades du Tigre.

FR 3

— De 20.00 à 0.00 La Sept —
0.00 *Série rose :* Traitement justifié.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le vol du siècle.
22.00 Sport : Automobile. Les 24 Heures du Mans.
22.10 Magazine : Bizarrozoom.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Phantasm 2. □

LA 5

20.40 Téléfilm : Haut les mains !
22.15 Magazine : Désir.
22.45 *Sport : Football.* Suède-Ecosse.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Sport : Football (suite).

M 6

20.35 Série : Hongkong connection.
21.30 Série : Les cadavres exquis.
22.25 Téléfilm : Le jeu de la mort.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Documentaire : *Histoire parallèle.*
21.05 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel.
22.10 Soir 3.
22.25 ▶ Documentaire : Glasgow, capitale.
23.55 Cinéma d'animation.

Dimanche 17 juin

TF 1

18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 *Magazine : 7 sur 7.* Invité : Umberto Eco.
20.00 Journal.
20.35 Magazine : Spécial sports. Mondiale.
20.55 Sport : Football. Belgique-Uruguay.
22.50 *Jeu : Bookmatch.*
22.55 Magazine : *Ciné dimanche.*
23.00 Cinéma : Cross. ■
0.30 Magazine : Spécial sports. Club Mondiale.
0.55 Journal et Météo.

A 2

16.50 Sport : Football. Irlande-Egypte.
18.50 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Série : Le Gorille.
22.15 *Magazine :* L'œil en coulisses.
23.20 *Journal et Météo.*
23.40 Série : Rush.

FR 3

17.30 Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
18.30 Soirée spéciale Europe centrale.
19.00 *Le 19-20 de l'information.*
20.05 Soirée spéciale Europe centrale (suite).
22.15 Journal et Météo.
22.45 Sport : Football. Corée-Espagne.

CANAL PLUS

14.00 Sport : Athlétisme.
15.35 Sport : Automobile. L'arrivée des 24 Heures du Mans.
16.15 Documentaire : *Menace sur les éléphants d'Afrique.*
17.05 Magazine : 24 heures.
18.00 Cinéma : Mignon est partie. ■
— En clair jusqu'à 20.30 —
19.35 Flash d'informations.
19.40 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Cinéma : *Monsieur Hire.* ■■
21.45 Flash d'informations.
21.50 Cinéma : Les belles de nuit. ■■■
23.15 Sport : Golf. US Open de Medina.

LA 5

16.00 Sport : Victoire sur l'Annapurna.
16.55 Feuilleton : Nuits secrètes.
18.40 Sport : Cyclisme. *Arrivée du Midi-Libre.*
18.55 Journal images.
19.00 Spécial Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : *Que la bête meure.* ■■
22.50 Cinéma : Les seins de glace. ■
0.40 Journal de minuit.

M 6

16.05 Magazine : Adventure.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Clair de lune.
19.00 Magazine : *Culture pub remix.*
19.30 Série : Les années *coup de cœur.*
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : *Le bon plaisir.* ■■
22.15 Magazine : Sport 6.
22.20 *Capital.*
22.30 Cinéma : La femme pervertie. □

LA SEPT

16.30 Documentaire : Les ins*truments de musique et* leur histoire (2).
17.00 Documentaire : Musée d'Orsay (4).
18.00 Théâtre : Le dialogue des carmélites.
20.20 Documentaire : Le rêve de Paris.
21.00 Série : Mister Pye.
22.40 Documentaire : Voyage en Lituanie.

CARNET DU Monde

Naissances

– Michèle et Francis AFFERGAN

ont la joie d'annoncer la naissance de

Timothée

survenue le 15 juin 1990.

7, rue Antoine-Chantin,
75014 Paris.

Décès

– Mme Victor Le Gorgeu,
son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Le Gorgeu
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Le Gorgeu
et leur fille,
Mlle Françoise Le Gorgeu,
Mlle Marie-Madeleine Le Gorgeu,
Mme Jacques Le Gorgeu
et ses enfants,
M. Michel Le Gorgeu,
M. Philippe Le Gorgeu,
ses enfants et petits-enfants,
Mlle Yvonne Le Gorgeu,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Victor LE GORGEU,
ingénieur général
des ponts et chaussées,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite maritime,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 13 juin 1990, à l'âge de quatre-vingt-six ans, à Versailles.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 16 juin, à 14 heures, en l'église de Saint-Pabu (Finistère), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

22, la Gaillarderie,
78590 Noisy-le-Roi.

– La direction de la société GTSI,
Les membres du comité d'établissement,
Les membres du personnel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Claude VERGNOLLE,
ingénieur commercial,

survenu le 14 juin 1990, à l'âge de quarante-quatre ans.

Les obsèques ont lieu le lundi 18 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Martin, 10, rue de la Pie-Voleuse, 91120 Palaiseau.

La société adresse à toute sa famille l'expression de ses condoléances émues et respectueuses.

Société GTSI,
29, le Parvis,
Paris la Défense.

– Nelly et Pierre Lefèvre,
Jean et Lucette Pérès,
Fernand et Danièle Pérès,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Rahma Azzouz,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gaston PÉRÈS,

survenu le 14 juin 1990, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 19 juin, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse.

– Claire Rolin
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean ROLIN,
survenu le lundi 4 juin 1990.

Selon ses souhaits, il a été incinéré dans l'intimité, le vendredi 8 juin.

La famille et les amis se réuniront pour une messe souvenir, célébrée le vendredi 22 juin, à 17 h 30, à Paris (église Sainte-Antoine, 66, avenue Ledru-Rollin, Paris-12e).

Anniversaires

– Le 16 juin 1988,

Jean-Maurice HERMANN

succombait à la dernière maladie contre laquelle il avait décidé, cette fois, de ne plus lutter.

Le Syndicat national
des journalistes CGT,
L'Organisation internationale
des journalistes,
Tous ses amis,
demeurent fidèles au souvenir de cet homme qui restera un exemple pour tous les journalistes.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu du

vice-amiral de BOURGOING,

une messe sera célébrée le jeudi 21 juin 1990, à 18 h 30, en la chapelle Saint-Louis des Invalides, Paris-7e.

– Il y a seize ans,

Sandor KOZELKA

était enlevé brutalement à l'affection des siens à l'âge de quinze ans.

Mme Paulette Zibi-Kozelka
Et sa famille,
font connaître que la prière de l'Azguir sera dite lundi 18 juin 1990, vers 18 h 30, à la synagogue, 28, rue Buffault, Paris-9e.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le jeudi 14 juin, à 14 heures, salle 307, Institut d'art, 3, rue Michelet, Mlle Agnès Glichitch : « Iconographie du Christ-Emmanuel. Origine et développement jusqu'au XIVe ».

– Université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), le mardi 19 juin, à 9 heures, tour centrale, 14e étage, Mlle Valérie Doyère : « Le rôle de la potentialisation synaptique et de son déclin à long terme dans l'acquisition et l'oubli d'un apprentissage associatif ».

– Université Paris-I, le mercredi 20 juin, à 11 heures, salle 308, entrée : 1, rue Victor-Cousin, galerie Jean-Baptiste-Dumas, escalier L (Sorbonne), M. Philippos Oreopoulos : « Histoire de la pensée sur la ville et l'architecture en Grèce du XVe au XIXe siècle ».

– Université Paris-II, le jeudi 21 juin, à 17 heures, salle des Conseils, Mme Hélène Trova-Kotsonis : « Le statut juridique de l'action culturelle et linguistiqure de la France à l'étranger ».

– Université Paris-IX (Dauphine), le jeudi 21 juin, à 14 heures, salle D.-520, Mme Michèle Pauly : « Pour une régulation de la transplantation d'organes ».

– Université Paris-III, le jeudi 21 juin, à 9 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, Mme Maria Latifi : « Analyse sémio-pragmatique du film à visée didactique : espace de la lecture sur l'exemple de documents exploités en situation de classe ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le jeudi 21 juin, à 10 heures, salle 308, entrée : 1, rue Victor-Cousin, galerie Jean-Baptiste-Dumas, escalier L Sorbonne, M. Moussa Chaabo Ramadan : « La Mecque. Une ville de pèlerinage. Essai d'évaluation des transformations urbaines à l'époque saoudienne ».

– Université Paris-III, le vendredi 22 juin, à 13 h 30, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, M. Camille Laurent : « L'inscription idéologique et esthétique du jazz dans la fiction des Etats-Unis ».

– Université Paris-III, le vendredi 22 juin, à 13 h 30, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, M. Camille Laurent : « L'inscription idéologique et esthétique du jazz dans la fiction des Etats-Unis ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le vendredi 22 juin, à 14 h 30, salle Louis Liard, Sorbonne, Mme Françoise Peron : « Essai de géographie humaine sur le milieu insulaire. L'exemple d'Ouessant et des petites îles de l'Ouest français ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5283

HORIZONTALEMENT

I. Entrées réservées aux greffiers. Tout devient très sombre quand il est bas. – II. Une mauvaise allure. Peut être plantée par celui qui aimerait mettre la main au panier. – III. Un vieux ruminant. D'un auxiliaire. Bien *établie.* – IV. Comme les affaires que l'on *suspend. S'élève en* Grèce. – V. N'a qu'un œil. A deux côtés. – VI. Donner des guides. Certains exprimaient des doléances. – VII. Tranche de melon. Nourrit la plante. Evidemment pas encaissés. En France. – VIII. Le premier est innocent. Colle au poil, parfois. Pas timbré. – IX. Dieu. Peut être une preuve de bonne foi. Brille d'un faux éclat. – X. Un impératif qui vaut mieux que deux futurs. Peut-être envoyée au diable. – XI. Peut coiffer une cheminée. Rudes. Va toujours avec mesure. – XII. Ornements d'architecture. Planches. Présenta sur un plateau. – XIII. Servent de références. Siffler tout doucement. – XIV. Règles. Inscrit. Pronom. Evidemment pas lourd. – XV. Sont mis à la porte. Pas présentés.

VERTICALEMENT

1. Peut effrayer dans la nuit. Interjection qui encourage à « écraser ». – 2. Trophée de chasse. Qui n'apportant aucun agrément. – 3. Agir comme un mauvais employeur. Parfois mis en compte. – 4. Tramées. Qui peut passer pour un mufle. – 5. Branché. Comme une laine soyeuse. N'a pas son compte d'électrons. – 6. Traitées comme des Sabines. Pilier. – 7. Mirent sur la voie. Qui ne donnent pas de mal. – 8. Ville d'Allemagne. Son air ne permet pas de vivre. – 9. Symbole. Aride. En Chaldée. Après une citation. – 10. Bruit. Fleuve côtier. Qui n'aura aucune portée. – 11. Des gens qui exigent la correction dans les rapports. – 12. Coule en France. Département. Un trou dans la peau. – 13. Militaire et pas civil. Mot d'enfant. Sont facilement emportés. – 14. Femmes qui fument. – 15. Mauvais fond. Points de suspension. A basses fréquences.

Solution du problème n° 5282

Horizontalement

I. Pistard. – II. Ecarteurs. – III. Navire. Es. – IV. Are. Elite. – V. Léto. Iris. – VI. Cran. – VII. Yser. Enée. – VIII. Eros. – IX. Or. Désert. – X. Ravel. Noé. – XI. Echo. Asir.

Verticalement

1. Penalty. Ore. – 2. Icare. Sérac. – 3. Savetier. VH. – 4. Tri. Rodéo. – 5. Atre. Sel. – 6. Réélire. – 7. Du. Iraniens. – 8. Rétine. Roi. – 9. Esses. Enter.

GUY BROUTY

RÉGIONS

Le Futuroscope de Poitiers

Attention, un parc peut en cacher un autre

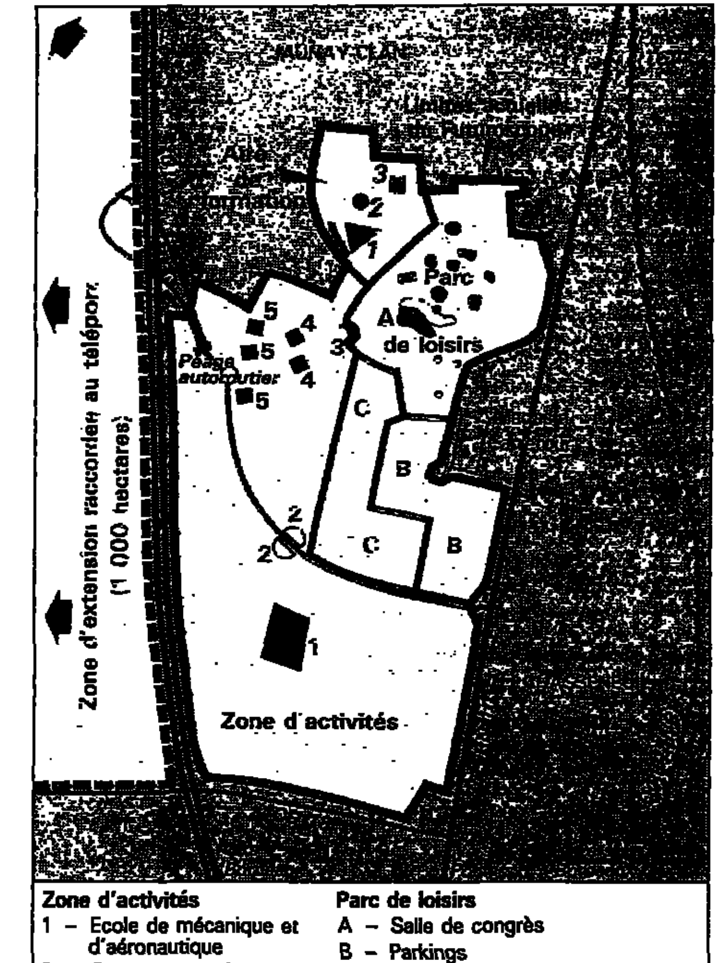
Alors que 1989 a été pour la plupart des grands parcs de loisirs français une année noire *(le Monde du 11 mai)*, le Futuroscope de Poitiers s'en sort bien. L'artisan de ce succès est René Monory, ancien ministre et la « locomotive » du département de la Vienne.

POITIERS

de notre envoyé spécial

Le Futuroscope de Poitiers annonce que son compte d'exploitation a été bénéficiaire de près de 5 millions de francs. Avec 725 000 entrées payantes, il vient, après Astérix, en deuxième position dans la course à la clientèle. Ces résultats ne font pas seulement des jaloux dans le petit monde – il est vrai limité – des experts en loisirs de masse, ils surprennent. Sur les cinq conditions jugées indispensables à la réussite d'un parc, celui-ci n'en présente qu'une.

Un site séduisant ? Les terres à betteraves de la bourgade de Jaunay-Clan, dans la Vienne, n'ont aucun attrait particulier. Un site facilement accessible par les transports en commun ? La gare de Poitiers, sur la ligne Paris-Bordeaux, est à 11 kilomètres, l'aérodrome local n'a rien d'un carrefour aérien et, si l'autoroute A 10 passe à proximité, le département a dû payer une sortie spéciale, non prévue au départ. Une zone de chalandise très peuplée ? Poitiers et Châtellerault, les deux villes voisines, totalisent péniblement 120 000 âmes, l'agglomération de Tours (268 000 habitants) est à une heure de voiture et celle de Nantes (474 000 habitants) à deux heures et demie.



Zone d'activités	Parc de loisirs
1 – Ecole de mécanique et d'aéronautique	A – Salle de congrès
2 – Centre de service aux entreprises	B – Parkings
3 – Téléport	C – Extension du parc de loisirs
4 – Bureaux	**Aire de formation**
5 – Hôtels	*1* – Lycée
	2 – Institut de la prospective
	3 – Centre d'enseignement à distance

L'inventeur et le meilleur vendeur

Un thème fort et populaire ? Le parc est essentiellement composé d'une demi-douzaine de salles de cinéma à l'architecture « futuriste ». Ecrans multiples ou géants, images en relief ou enveloppantes, cinéma dynamique dont les fauteuils bougent au rythme des aventures, les spectateurs ont leur comptant d'émotions. On leur offre en outre un parc pour enfants avec d'amusantes attractions et, pour admirer le tout, une ascension dans une tour panoramique circulaire s'élevant à 45 mètres de haut. Pour un modique supplément ils peuvent encore se restaurer et acheter quelques souvenirs. Que les promoteurs du parc aient placé l'ensemble sous le signe du futur est une commodité publicitaire, pas un vrai thème.

Une situation financière solide ? Seule cette condition paraît véritablement remplie. Par le truchement du budget du conseil général, ce sont les contribuables du département de la Vienne qui, en cinq ans, ont payé les 750 millions de francs d'investissement. Pas d'amortissements à prévoir : les comptes s'en portent d'autant mieux.

Dans la liste des facteurs de réussite d'un parc, les spécialistes en ont oublié un, pourtant capital : une forte personnalité, si possible médiatique, pour lancer et gérer l'entreprise. Le Walt Disney du Futuroscope s'appelle René Monory. Cet ancien marchand de machines agricoles est une *self made man* à l'américaine. Il a non seulement réussi dans ses affaires, mais, au fil du temps, il est devenu un homme public de première importance. Successivement maire de Loudun, sénateur de la Vienne, ministre des gouvernements Barre et Chirac, président du conseil général, il joue, à soixante-sept ans, le rôle de locomotive. Comme disent ses collaborateurs, *« il est à la fois l'inventeur, le plus strict gestionnaire et le meilleur vendeur du Futuroscope »*.

Lui-même ne cache pas son objectif. *« La Vienne*, dit-il, *était un département leucémique. Il fallait un électrochoc pour la sauver. Le parc d'attractions est le point de départ et l'instrument de promotion d'un projet plus vaste : attirer sur ce terroir rural la matière grise et les entreprises de pointe. »*

Autour des pelouses et des amusements du parc, le département a donc acheté à bon compte de la terre agricole par centaines d'hectares. Il y a d'abord fait construire en forme d'aile delta un « lycée-université », avec des enseignements supérieurs de premier cycle, qui forme à la communication, à l'informatique, à la gestion, au droit et aux techniques audiovisuelles. Puis, dans des pavillons aux lignes toujours aussi audacieuses (dues au crayon de Denis Laming) s'installent un institut et une fondation pour la prospective, un centre d'enseignement à distance et bientôt une école technique aéronautique transférée de Poitiers. Demain peut-être s'y ajouteront une banque de données de jurisprudence européenne et une école de perfectionnement des notaires.

Voir plus loin que le grand huit

Voilà pour la matière grise. Pour l'accueil, les trois premiers hôtels plantés en plein champ offrent 235 chambres et une salle de congrès de 1 000 places déjà louée cent jours par an. Un téléport permet aux chercheurs, cadres et chefs d'entreprise d'organiser sans bouger des téléconférences avec leurs homologues des capitales des pays industrialisés. Alentour, on construit 20 000 mètres carrés de bureaux et on offre aux sociétés qui seraient séduites par ces facilités tout l'espace dont elles peuvent avoir besoin. Le département trouvera largement son compte à ces ventes de terrains viabilisés.

« C'est cela la vraie rentabilité du Futuroscope, explique René Monory. *Déjà 5 500 emplois créés. 30 % de mieux sur les recettes fiscales, des promotions d'étudiants qui restent au pays et demain un parc d'entreprises de haut niveau. Nous n'avons pas gagné, mais il y a un indice encourageant. Au départ, bien peu d'élus croyaient à mon idée. Aujourd'hui, ils s'en disputent la paternité. »*

En tout cas, le patron du Futuroscope a eu au moins une intuition : un centre de loisirs peut être aujourd'hui, au même titre que d'autres grands équipements, un outil de développement local et donc d'aménagement du territoire. Autrement dit, un parc (d'attractions) peut en cacher un autre : un technopôle. A condition, bien sûr, de voir plus loin que le bout de son grand huit.

MARC AMBROISE-RENDU

Les incendies de l'été

La Sainte-Victoire panse ses plaies

François Mitterrand s'est rendu, le vendredi 1er juin, dans le Vaucluse et dans le Gard pour appuyer la campagne « Fais gaffe au feu », lancée dans les établissements scolaires à l'initiative des ministères de l'intérieur et de l'agriculture.

AIX-EN-PROVENCE

de notre correspondant régional

Après le catastrophique bilan des incendies de l'an dernier (80.000 hectares détruits), la sécheresse fait craindre, à nouveau, un été difficile et le renouvellement de sinistres dramatiques comme le fut, le 28 août 1989, celui du massif de la Sainte-Victoire, près d'Aix-en-Provence. Résultat de ce sinistre : près de 5 000 hectares détruits. Surtout, un site admirable, celui des tableaux de Cézanne, *« tout un monde de formes nettes et précises, accusées par le contraste des couleurs »*, totalement défiguré, avili, dépouillé jusqu'à la roche et comme pétrifié dans une gangue de cendres.

Dix mois plus tard, la Sainte-Victoire panse ses plaies. Passé la tourmente, certains mamelons ont reverdi, de jeunes plants de pins d'Alep recommencent, ici ou là, le cycle de la vie... Mais si quelques zones peuvent retrouver, spontanément, un équilibre naturel, l'ampleur des destructions nécessite des interventions de longue haleine. *« Pour reconstituer ici un paysage de qualité, il faudra, au minimum, trente ans »*, estime Philippe Boiseau, chef de la division Aix-Marseille de l'Office national des forêts (ONF).

La tâche la plus urgente était celle du nettoyage pour diminuer les risques de maladie des végétaux restants, prévenir l'érosion, favoriser le recépage des taillis et assurer la sécurité du public. Au total, plus de 2 000 hectares à traiter pour un coût estimé à 14 millions de francs, dont près de 9 déjà financés par le ministère de l'agriculture (4 millions), le département des Bouches-du-Rhône (3,4 millions) et la région (1,5 million). Dès les vacances de la Toussaint, mille cinq cents scouts de France avaient, pendant quatre jours, payé d'exemple en déblayant 80 hectares dans des zones escarpées. Un mouvement de générosité auquel ont également participé de nombreuses associations regroupées dans un collectif de la Sainte-Victoire.

Une première phase de travaux a été engagée pour traiter environ 500 hectares. Elle sera achevée au début de l'été et sera suivie de deux autres portant sur 900 hectares, avec le renfort annoncé, en septembre, de cent-vingt appelés du contingent. Le syndicat intercommunal de gestion du massif de la Sainte-Victoire, qui réunit six des sept communes intéressées (1), a déjà lancé les études de réhabilitation.

« Restaurer de façon innovante »

Recomposer les paysages cézanniens est une entreprise délicate qui mérite réflexion. *« Il faut profiter du malheur pour restaurer la Sainte-Victoire de façon innovante »*, souligne Jean-François Picheral, maire (PS) d'Aix-en-Provence et président du syndicat. Les principaux objectifs sont de reconstituer la forêt par des boisements sélectifs, *« plus épars, variés; alternés »*, d'intégrer *la « transformation paysagère du massif »*, de recréer une *« dynamique des activités »*, de valoriser le patrimoine culturel, notamment paléontologique (gisement d'œufs de dinosaures d'intérêt mondial) et de développer la prévention des incendies tout en maîtrisant, parallèlement, la fréquentation du site.

Un programme ambitieux, dont l'élaboration nécessite une vaste concertation. Le syndicat intercommunal compte beaucoup sur le mécénat privé par le biais de la Fondation pour la protection de la forêt méditerranéenne. *«Or nous ne serons crédibles*, note Christian de Barbarin-Paquet, maire (PS) de Vauvenargues, *que si nous présentons un projet cohérent de gestion globale du massif. »* Pour faire revivre Sainte-Victoire, une exposition exceptionnelle sera, d'autre part, organisée à Aix-en-Provence, du 16 juin au 2 septembre. Elle rassemblera, notamment, une trentaine d'œuvres de Cézanne ayant toutes pour sujet la Sainte-Victoire.

GUY PORTE

(1) Aix-en-Provence, Beaurecueil, Le Tholonet, Saint-Antonin-sur-Bayon, Saint-Marc-Jaumegarde et Vauvenargues.

ALSACE

La ceinture verte de Strasbourg

L'Assemblée nationale a adopté, vendredi 8 juin, une proposition de loi concernant les zones *non aedificandi* de Strasbourg visant à abroger deux lois datant de 1922 et 1927 qui imposaient des contraintes d'urbanisme à la municipalité sur l'emplacement des anciennes fortifications *(le Monde* daté 3-4 juin). Cette proposition de loi rédigée à l'initiative de Jean Oehler (PS, Bas-Rhin) et Jean-Pierre Baeumler (PS, Haut-Rhin) devrait permettre à Strasbourg d'avoir *« la pleine maîtrise de son urbanisme »*. Selon Jean Oehler, ces deux lois constituaient un frein *« au développement harmonieux de Strasbourg »*. En les abrogeant, cela devrait donner à Strasbourg, estime-t-il, les moyens d'avoir sa vocation européenne.

AQUITAINE

L'aéroport de Pau s'ouvre à l'Europe

L'aéroport de Pau-Uzein franchit une étape déterminante dans sa politique de développement transfrontalière et européenne. Il a mis en service ses deux premières lignes internationales à destination de Madrid (bi-hebdomadaires) et de Londres (tri-hebdomadaires) avant de commercialiser à l'automne 1990 une ligne Pau-Saragosse au rythme de cinq rotations par semaine. L'ouverture de ces trois lignes s'inscrit dans une volonté de jeter à partir des Pyrénées un pont aérien sur *«l'Europe des régions et non celle des capitales»*. L'exploitation de ces lignes régulières est assurée par Air-Littoral. La société languedocienne offre désormais des vols quotidiens pour Lyon, Biarritz, Marseille, Nice et certains combinés entre la côte basque et la côte d'Azur. Le réseau représente pour Air-Littoral plus de soixante mille sept cents passagers par an, une clientèle affaires à plus de 70 % et une progression de 26% pour le premier trimestre 1990.

L'aéroport de Pau-Uzein vient de réaliser en dix ans un véritable décollage. De soixante-dix mille passagers en 1981, il est passé à 530 000 en 1989. Objectif futur : le million de passagers en 1998.

POITOU-CHARENTES

Les jeunes patrons veulent supprimer les départements

Le CJD (Centre des jeunes dirigeants d'entreprises) de Poitou-Charentes ne lésine pas sur les propositions pour faire décoller économiquement la région : fusion des chambres consulaires et suppression des départements. Cette dernière suggestion fait tousser nombre d'élus. *« Vouloir changer ça, mes bons amis, je suis trop vieux politique pour vous le conseiller*, observe Michel Crépeau, maire de La Rochelle. *Même de Gaulle s'y est cassé les dents ! »* Le président du conseil régional lui-même, Jean-Pierre Raffarin, n'y est pas favorable. Il estime que les départements sont *« essentiels à l'équilibre de notre pays et ont réussi la décentralisation »*. Seul Jacques Santrot, maire de Poitiers et député de la Vienne, crée la surprise en abondant dans le sens des jeunes patrons : *« Je suis devenu hostile aux départements. On ne pourra pas les laisser subsister avec les régions. »* Une position qui a le mérite de l'originalité et, tranche avec la position officielle du Parti socialiste auquel appartient Jacques Santrot mais sur laquelle l'intéressé avoue ne se faire guère d'illusion pour l'immédiat...

PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR

Miramas veut accueillir des étudiants

La ville de Miramas (Bouches-du-Rhône), au nord-ouest de l'étang de Berre, entre Istres et Salon, reconnaît qu'en construisant le lycée Jean-Cocteau en 1985, en même temps que le théâtre de la Colonne et son complexe culturel, elle *« a vu un peu grand »*. Construit pour mille cent élèves, il en compte sept cent cinquante. Quatorze salles de classe sont totalement ou partiellement inoccupées et cinquante petites salles de quatre à quinze places pourraient être mises à la disposition d'éventuels étudiants pour des travaux dirigés ou individuels. Cette situation provient du fait qu'en dépit de la carte scolaire les habitants de la région de Saint-Martin-de-Crau continuent à envoyer leurs enfants à Arles, plus proche, où les établissements scolaires connaissent un taux d'occupation supérieur à la moyenne, tandis que Miramas semble « flotter » dans des vêtements trop amples. Il n'en fallait pas plus pour que le maire de cette commune de vingt-deux mille habitants, Pierre Carlin (UDF), écrive au ministre de l'éducation nationale pour lui faire des « offres de service ». Le lycée Jean-Cocteau, explique M. Carlin, pourrait accueillir dès la rentrée prochaine de cinq cents à sept cents étudiants, ce qui pourrait « décongestionner » provisoirement les effectifs des facultés. A toutes fins utiles, M. Jean-Claude Bouvier, président de l'université de Provence – dont le centre Saint-Charles connaît de dramatiques problèmes de place – est venu visiter le lycée Jean-Cocteau...

Avec le Comité de randonnée

La Haute-Loire à pied, à cheval ou à vélo

LE PUY

de notre correspondant

Il est assez courant d'entendre dire – parfois dans le département même – que la Haute-Loire n'existe pas : elle serait faite d'un morceau de Loire, d'un bout de Puy-de-Dôme, d'un peu d'Ardèche, d'un zeste de Cantal et d'une pincée de Lozère... *« C'est justement là que réside notre meilleure chance : la variété. »* L'homme qui porte ce jugement sait de quoi il parle : il effectue entre 3 200 km et 3 400 km à pied bon an mal an dans le département, l'un des quatre d'Auvergne.

Cet homme, qui a «crevé» plus de trente paires de grosses chaussures, pourtant ressemelées deux fois l'an, se nomme Christian Bertholet, il est directeur du Comité de randonnée de la Haute-Loire (1). Né à Paris en 1946, Christian Bertholet y passe son enfance. Sous les drapeaux en 1966-1967, il est volontaire pour toutes les corvées... afin d'éviter les marches ! Sitôt rendu à la vie civile, il entre comme rédacteur au *Journal officiel* et «court» s'inscrire au Touring Club de France... pour marcher le dimanche en forêt de Fontainebleau.

Au contact de la nature, il se souvient qu'il est originaire de la Haute-Loire et qu'il a encore beaucoup de famille dans la région d'Yssingeaux. Ce qui lui donne l'idée d'aller y passer des week-ends pour marcher. Il y crée l'association des Amis du Mézenc, Meygal et Lignon vellave qui pratique la randonnée pédestre. Au début des années 70, il rencontre Jacques Barrot, alors simple député mais qui croyait déjà au tourisme comme atout de son département. Christian Bertholet fait le grand saut : il vient vivre en Haute-Loire.

Divers petits emplois dans le tourisme départemental s'offrent à lui (VVF, Découverte de l'Auvergne) et, en 1975, il entre par la petite porte au comité départemental de tourisme. Après ces quelques années de purgatoire, la chance lui sourit en 1979 : la Haute-Loire, retenue parmi les dix départements pilotes, reçoit 100 000 francs pour la création de plans départementaux de randonnée. Le comité voit le jour et notre homme en devient tout naturellement l'animateur puis le directeur.

Le bilan du comité de randonnée est à ce jour impressionnant : deux cent quarante circuits – soit près de 2 500 km de sentiers balisés – de petite randonnée, 700 km de grande randonnée, 500 km de sentiers équestres et vingt-cinq gîtes d'étape. Les retombées économiques ne sont pas négligeables et les petits commerçants s'en réjouissent.

La Haute-Loire n'est pas la seule à avoir des sentiers de randonnée, loin s'en faut, mais dans ce département existe depuis 1976 une réglementation des coloris de balisage. Après vérification des cadastres municipaux, le comité délivre les autorisations de créer des circuits (pour éviter l'anarchie et maintenir une unité d'ensemble) et distribue la peinture et le petit matériel de balisage. Lorsque les baliseurs ont terminé, Christian Bertholet parcourt, à pied ou à cheval, les nouveaux itinéraires et en réalise les guides topographiques : à ce jour, vingt-cinq guides pédestres, un guide équestre et deux guides cyclos sont disponibles. Ils associent cartographie IGN au 1/25 000, descriptifs et éléments de découverte culturelle.

Pour Christian Bertholet, l'événement de 1990 est le lancement de l'itinéraire pédestre circulaire de 193 km : dès le mois de juin, on pourra parcourir en neuf jours cette boucle entre Le Puy (Haute-Loire) et Lalouvesc (Ardèche) intitulée «Sur les chemins de saint François Régis» (un jésuite qui fut l'apôtre du Velay-Vivarais). Un hébergement en hôtels ou en gîtes d'étape devrait satisfaire une large clientèle de randonneurs. Un guide topographique d'une centaine de pages en français paraîtra fin mai ; une version anglaise suivra.

A marcher en long, en large et en travers depuis vingt ans par tous les temps, en toute saison, dans les moindres recoins du département, rien n'échappe à Christian Bertholet : *« Lorsque j'ai parcouru un chemin, les moindres détails sont enregistrés dans ma mémoire : un gué, une pierre à bassin, un panorama, un coin de bolets... Je peux y retourner les yeux fermés. »* Ceux qui veulent marcher, pédaler, galoper de façon sportive ou pépère et satisfaire leur curiosité et leur soif d'insolite trouveront en Haute-Loire d'excellents terrains. Mais qu'ils se méfient : notre homme risque de les contaminer et de leur inoculer le virus qui les empêchera de repartir !

JEAN-PIERRE FORON

(1) 12, boulevard Philippe-Jourde, BP 198, 43005 Le Puy-en-Velay Cedex.

Cette page a été réalisée avec nos correspondants : Jean-Jacques Rollat, Michel Lévêque, Jean Contrucci. Coordination : Yves Agnès.

AFFAIRES

Framatome après la TVHD et la restructuration de la chimie

Impératif industriel et désorganisation gouvernementale

Les aller-retour dans l'affaire Framatome (*le Monde* du 16 juin) ne sont pas les seules manifestations d'un certain désarroi des pouvoirs publics. Le gouvernement fait preuve ces dernières semaines, au moins en matière économique, d'une désorganisation croissante.

Faut-il réformer la machine gouvernementale en *matière économique* et créer un super-ministère qui regrouperait l'économie, l'industrie, le commerce extérieur et la technologie ? L'idée n'est pas neuve, mais certains y songent à nouveau très sérieusement en se plaignant du traitement, pour le moins heurté, de plusieurs dossiers récents.

Les maladresses de l'exécutif ne concernent pas seulement la réduction des inégalités, domaine où M. Mitterrand, après des déclarations insistantes en faveur d'une fiscalité taxant ceux qui s'enrichissent *« en dormant »*, a dû faire promptement machine arrière devant la mauvaise humeur de la Bourse. *« Aucune pénalisation plus lourde qu'ailleurs n'est possible »* du fait de la liberté de circulation des capitaux dans l'Europe des Douze, a dû rappeler le premier ministre le 6 juin.

Un découpage au couteau

Les conceptions différentes de MM. Mitterrand et Rocard, les querelles de ministres, le jeu exacerbé des réseaux d'influence et d'amitiés, et plus globalement les incertitudes sur les stratégies à suivre ont multiplié les indécisions industrielles et les solutions bancales.

La restructuration de la chimie à l'automne dernier avait déjà laissé un goût étrange. Deux entreprises publiques, Orkem et EMC, sont jugées, à tort ou à *raison*, d'une taille trop faible dans la compétition mondiale. M. Fauroux, ministre de l'industrie, songe qu'Orkem doit être confiée à Total, entreprise pétrolière qui, contrairement à d'autres, n'a pas de débouché en aval dans la *chimie. Très vite* pourtant, tout le monde s'en mêle, et en particulier M. Le Floch-Prigent, le tout nouveau président d'Elf, doté d'un fort pouvoir d'influence à l'Elysée.

Le résultat sera un découpage au couteau d'Orkem entre Elf et Total, dans la grande tradition, qu'on croyait *révolue, du Monopoly* industriel, au grand mépris des salariés qui croyaient avoir redressé cette entreprise. Quant à EMC, il a paru préférable, après coup, de la laisser isolée...

Le dossier de la télévision haute définition fournit un autre exemple. Entre les industriels responsables des futurs téléviseurs, les firmes de programmes, les ministères concernés et l'Elysée, le *« chacun pour soi » semble la* règle. A tel point que Mme Cresson, ministre des affaires européennes, qui doit convaincre nos partenaires, a cru bon de rendre ostensiblement son tablier. Plusieurs responsables doutent désormais sérieusement des chances de succès dans cette opération dont on a pourtant clamé l'importance à maintes reprises.

L'affaire Framatome, qui oppose ouvertement M. Mitterrand à M. Rocard depuis neuf mois, est un sommet. Les choses paraissaient pourtant claires. Après de longues hésitations, le chef de l'Etat a confié en avril dernier au premier ministre un mandat pour régler le différend opposant d'un *côté la CGE, actionnaire* majoritaire du constructeur de chaudières nucléaires, et, de l'autre, un ensemble hétéroclite composé du PDG de Framatome, des nombreux ministères concernés et du Parti socialiste. Le dossier est, il est vrai, *très complexe. Il fait partie de ceux* qui font régulièrement les délices de la chronique industrielle française car tout s'y mêle symboliquement : un secteur stratégique, un actionnariat divisé entre plusieurs acteurs, privé (la CGE) et publics (*le CEA, EDF*), *de fortes personnalités* antagonistes (M. Suard, patron de la CGE, M. Leny, patron de Framatome) et une question industrielle de fond portant sur l'organisation de la filière nucléaire nationale face au ralentissement de *la demande mondiale. Le tout dans* une atmosphère soufrée, la CGE ayant été privatisée par M. Balladur en 1987 dans des conditions très contestées par le PS et M. Mit*terrand ayant fixé une règle inter*disant les re-nationalisations et les privatisations.

M. Rocard et M. Fauroux estiment, là encore, que Framatome est trop petit face, notamment, à l'allemand Siemens et qu'il *convient donc de l'adosser à* un industriel puissant, la CGE. L'autre clan raisonne politiquement : la CGE privée et proche du RPR ne doit pas mettre la main sur un tel secteur.

M. Huchon, directeur de cabinet de M. Rocard, est sur *le point de* trouver un compromis avec M. Suard, qui partage le pouvoir à 50/50. Est-ce réaliste ? On ne le saura pas car M. Mitterrand change de cavalier en pleine course. On apprend en effet, il y a *trois semaines environ, que c'est* désormais M. Bérégovoy, opposé à la CGE, qui tient les rênes. Et de chercher avec le Crédit lyonnais une *« autre solution »* qui donne la *majorité du capital à l'Etat.* Les zigzags servent M. Suard, qui a beau jeu de profiter des divisions gouvernementales.

Alors que l'échéance européenne approche, que l'Allemagne se renforce, que le Japon prépare ses offensives de la fin de la décennie, la France semble repartie dans des travers *qui laissent davantage de* place aux influences personnelles des *différents* ministres et grands patrons qu'au raisonnement économique. En fait, le président de la République et son premier ministre ont des conceptions différentes de l'économie mixte. Pour M. Mitterrand, la division politique traverse le monde des affaires : on y trouve quelques patrons de gauche – *comme M. Le Floch – qu'il faut* aider et d'autres de droite – comme M. Suard – qu'il faut combattre. Pour M. Rocard, la sphère de la production est au contraire neutre. La distinction politique ne s'opère qu'après, dans la façon de *distribuer les richesses produites.* Le premier (encore influencé par le marxisme?) oppose le public (le bien commun) et le privé (l'argent sale). Le second (keynésien) les marie dans des nationalisations à 51 % ou des opérations à 50/50 *comme dans le cas de Framatome.*

Cette divergence profonde du *couple au pouvoir peut être* atténuée quand la direction stratégique est claire. Mais aujourd'hui que les socialistes cherchent, dans le désordre, des idées neuves qui puissent apparaître « de gauche », elle explose à tout propos, s'appuie sur *les divergences des ministères* et les renforce. Comme le soulignait dans ces colonnes M. Bernard Esambert, ancien conseiller de Pompidou (*le Monde* du 15 juin), le gouvernement reste organisé comme à la Libération en matière *économique. Les spécialisations* sont floues et les doubles responsabilités nombreuses. A chaque dossier, les ministères, qui veulent d'abord prouver leur utilité, sont amenés à surenchérir et à creuser les divisions. La remise à plat, *envisagée depuis des années, serait* bien utile.

ÉRIC LE BOUCHER

SOCIAL

Largement réélu à la présidence de la CFE-CGC

M. Marchelli se déclare déçu par les « pirouettes » de M. Rocard

LILLE

de notre envoyé spécial

Le 28e congrès de la Confédération française de l'encadrement CFE-CGC devait s'achever samedi 16 juin à Lille. M. Paul Marchelli a été largement réélu à la présidence avec 85,6 % des suffrages exprimés, son concurrent du syndicat de la banque, M. Georges Cailloué, ne recueillant que 72 voix sur les 545 votants. La veille, M. Marchelli avait exprimé sa déception après l'intervention de M. Michel Rocard, qui reverra séparément les partenaires sociaux dans la première quinzaine de juillet.

Comme il l'avait fait en 1987 pour M. Chirac, le congrès de la CFE-CGC a réservé un accueil poli à M. Rocard, qui est venu s'exprimer devant les six cents congressistes vendredi 15 juin, accompagné de MM. Delebarre et Evin. En *recevant avec une fierté non dissimulée* le premier ministre, M. Marchelli n'a pourtant caché ni ses inquiétudes ni ses désaccords, se disant *« épuisé par des ponctions fiscales qui arrivent de tous côtés »*. Il a notamment mis en cause la nouvelle taxe départementale d'habitation présentée comme un *« prélèvement direct »* supplémentaire sur les revenus.

Se réservant physiquement pour son intervention du 17 juin devant les « Rencontres socialistes pour une nouvelle étape sociale », M. Rocard, souvent caustique dans la forme, en est resté à une présentation générale de sa politique économique et sociale. D'emblée, le *premier ministre a rendu* hommage à *« l'activité tenace, parfois polémique, mais toujours tonique, de M. Marchelli »*. Il a surtout salué le *« rôle décisif dans le redressement de notre économie »* joué par les cadres. M. Rocard a affirmé sa volonté de *« favoriser l'émergence d'un nouveau rapport salarial par la modernisation négociée des entreprises »*.

« L'objectif du gouvernement, a-t-il souligné, *est d'accroître le nombre d'emplois d'au moins 1,2 million au cours de la législature. »* Tout en ne se montrant pas défavorable à la revendication de la CGE-CGC d'intégrer la formation dans le temps de travail, il a renvoyé le sujet à la négociation collective. Plus globalement, il a souhaité un développement de la politique contractuelle en notant au passage que *« législateurs et partenaires sociaux sont complémentaires et non concurrents »*.

Faisant plus directement écho aux préoccupations de son auditoire, M. Rocard a assuré que la relance de la négociation salariale de branche ne devait *« nullement provoquer un nouveau tassement de la hiérarchie des salaires »*. Autre apaisement du premier ministre : *« Les cadres ne seront pas plus libres avec la contribution sociale de solidarité qu'avec une cotisation sociale déplafonnée. » « Trop d'égalitarisme de même que trop d'Etat*, a-t-il poursuivi, *sont facteurs d'inefficacité et réduisent de ce fait les possibilités d'expansion économique et de redistribution. »*

Avant que M. Rocard ne quitte le congrès, M. Marchelli l'a remercié pour *« le caractère étincelant de son intervention »*, mais sitôt après son départ il s'est déclaré *« déçu »* et même *« navré »* par les



« pirouettes habiles » du premier ministre, qui n'a apporté *« aucune réponse positive »* sur la protection sociale, la fiscalité, et plus précisément la taxe départementale d'habitation (1).

En présentant ensuite son programme de président au congrès, M. Marchelli a, dans la foulée, demandé explicitement le remplacement de MM. Laignel et Fauroux. La grogne de la CFE-CGC à l'égard du gouvernement n'a donc été nullement atténuée par la visite du premier ministre.

MICHEL NOBLECOURT

(1) Rocard a estimé que, pour les cadres, la réforme expérimentale de la taxe d'habitation entraînerait en moyenne une augmentation de 100 F par an.

L'affaire de la Société générale

MM. Naouri et Peyraud inculpés de délit d'initié

M. Jean-Charles Naouri, ancien directeur de cabinet de M. Pierre Bérégovoy et président du fonds d'investissement Euris, ainsi que M. Jean-Pierre Peyraud, soixante-dix-huit ans, ancien directeur de la Banque Rivaud, ont été inculpés, vendredi 15 juin, de délit d'*initié*, par Mme Monique Radenne, juge d'instruction au tribunal de Paris, chargée du dossier Société générale.

La justice reproche à M. Naouri l'ensemble des opérations effectuées à partir de juillet 1988 sur le titre Société générale. M. Naouri avait acheté des titres pour son *compte personnel* et pour celui d'Euris, le fonds qu'il dirige. Quant à M. Peyraud, dont les plus-values auraient été autrement plus importantes que celles de M. Naouri (30 millions de francs contre quelques centaines de milliers de francs), ce sont les opérations boursières qu'il a effectuées à *partir d'août 1988 qui sont mises* en cause.

D'autres inculpations devraient intervenir dans les prochains jours. Il pourrait s'agir des trois autres personnes visées par le parquet lors de l'ouverture de l'information judiciaire : à savoir Mme Geneviève Dalle, épouse de M. François *Dalle, ex-PDG de L'Oréal*, de M. Jean-Claude Foureau et son père Jean, tous deux financiers dirigeants de la société Capital finance.

Le congrès de l'Union des transports publics

Les bus à l'épreuve de l'automobile

CAEN

de notre envoyé spécial

Un net infléchissement des préoccupations des cent cinquante exploitants français de bus, de métros et de tramways était perceptible durant le congrès annuel de l'Union des *transports publics (UTP), réuni du* 13 au 15 juin à Caen. Même s'ils persistent à tenir pour abusif et malsain le contrôle des hausses de leurs tarifs par le ministère des finances (3,5 % en 1990), ces exploitants sont moins soucieux de leurs finances, car les problèmes sociaux mobilisent de plus en plus leur attention.

Depuis plusieurs mois, on assiste, en effet, à des conflits durs, dont celui de Nantes est le dernier en *date. La profession* prend lentement conscience qu'il ne suffit pas de s'équiper de bus économes en carburant ou de lecteurs de tickets magnétiques et qu'une politique sociale active *épargne des crises et* la paralysie du réseau.

L'autre motif d'inquiétude est l'encombrement croissant dans les agglomérations. D'une année sur l'autre, les bouchons automobiles croissent de 17 % en Ile-de-France, *mais* ils se multiplient aussi à Marseille, à Bordeaux ou à Lyon. La première conséquence en est le ralentissement des bus, la baisse de leur fréquentation et l'augmentation *des frais de personnel* que cela provoque.

Contradictions françaises

Tout n'est pas catastrophique dans cette *évolution*, car elle suscite de saines réactions de la part des élus : la constitution du club des trente villes de province engagées dans un projet de voies réservées aux transports publics en est un bon exemple. Les maires sentent bien qu'ils n'attireront des entreprises pourvoyeuses d'emplois qu'en offrant une qualité de vie dépendant largement des transports. M. Dominique Baudis, député et maire de Toulouse, ne laisse-t-il pas entendre qu'Air Inter a choisi de décentraliser et de créer mille emplois dans sa ville parce que le métro léger VAL en facilitera l'accès ?

Une bonne circulation est fonction d'un bon réseau de transports en commun qui dépend lui-même *d'une domestication* de la voiture individuelle. *« Dans les grandes villes, on n'évitera pas le recours à des mesures volontaristes*, explique M. François Peter, président de l'UTP. *On peut en dénombrer quatre : la restriction réglementaire de l'accès au centre-ville, comme en Italie, où quarante-quatre villes ont réservé celui-ci aux commerçants, aux résidents et aux services publics ; la dissuasion par l'argent, comme le péage à Stockholm ou à Singapour, et l'augmentation des tarifs des parkings centraux ; le recours aux techniques urbanistiques des zones piétonnes ou du trafic « calmé » comme aux Pays-Bas ; la voiture-caddie chère à M. Jean-Jacques Payan, directeur de la recherche à la Régie Renault, qui prône, au cœur des agglomérations, la location de voitures électriques banalisées et utilisables avec une carte de crédit. »*

La France n'en est pas encore là. Moins sensible aux problèmes d'environnement que les autres pays européens, elle reste pleine de contradictions. Un sondage réalisé par l'IFOP pour l'UTP auprès de 1401 personnes le montre : celles-ci prédisent à 75 % le développement des transports en commun, mais refusent majoritairement de les payer plus cher. De même, 80 % des personnes interrogées sont favorables à la diminution de la circulation en centre-ville, mais 77 % refusent le principe du péage urbain et 63 %, une interdiction complète de circuler...

Il faudra encore quelques alertes à la pollution comme celle qu'ont connue *les métropoles* lyonnaise, rouennaise et parisienne, l'hiver dernier, et pas mal d'heures perdues dans les embouteillages pour que les élus et les pouvoirs publics français rejoignent le reste de l'Europe dans une plus grande rigueur à l'égard de l'automobile et des *automobilistes.*

ALAIN FAUJAS

Le rapport annuel de la CISL

Deux cent cinquante syndicalistes ont été assassinés en un an

En dépit des changements politiques intervenus en Europe de l'Est, le rapport annuel de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) signale la permanence *des atteintes aux droits syndicaux* dans le monde. De mars 1989 à mars 1990, 250 militants syndicaux ont été assassinés.

Alors qu'apparaissent des organisations indépendantes en Europe centrale et en Europe de l'Ouest (à l'exception de l'Albanie), *« dans de nombreux pays, les syndicalistes vivent en permanence sous la menace d'être assassinés par des mercenaires, des escadrons de la mort, des groupes paramilitaires, des guérilleros et même par les forces de police et de sécurité agissant en dehors des limites de la loi »* souligne la CISL. La confédération, qui regroupe 142 organisations de 98 pays rassemblant 95 millions de salariés, cite notamment la Colombie (où cinquante syndicalistes ont été assassinés), le Brésil, le Salvador, le Guatemala, le *Pérou, l'Afrique du Sud*, les Philippines, ainsi que de nombreux pays d'Afrique noire et d'Asie (avec une mention toute particulière à la Chine).

En ce qui concerne les démocraties occidentales, la CISL s'inquiète des restrictions à l'exercice du droit de grève qui existent aux Pays-Bas, au Danemark, en RFA et en Islande. Elle déplore également *« l'imperfection de la législation américaine du travail »*.

ÉTRANGER

Deux bons indices pour l'économie américaine

Réduction du déficit commercial et de l'inflation aux Etats-Unis

Commerce extérieur en amélioration, inflation en voie de ralentissement : les dernières statistiques publiées aux Etats-Unis montrent que l'économie *américaine*, après sept années de croissance rapide et de déséquilibres importants, est probablement entrée dans une phase d'assainissement.

Le déficit du commerce extérieur a été inférieur à 7 milliards de dollars en avril : 6,9 milliards contre 8,4 milliards en mars. Si l'on prend en compte les résultats de janvier (9,3 milliards) et de février (6,1 milliards), le déficit moyen mensuel revient à 7,7 milliards de dollars correspondant à un chiffre annuel d'un peu plus de 90 milliards *de dollars.* L'amélioration est nette par rapport aux déficits des années précédentes : 152 milliards en 1987, 118,5 milliards en 1988, 108,7 milliards en 1989. Si cette amélioration se confirme, *le déséquilibre* du commerce extérieur américain repasserait sous la barre des 100 milliards de dollars cette année pour la première fois depuis 1983.

Cette amélioration s'explique surtout par une forte réduction de la croissance des importations. En avril, les achats à l'étranger ont reculé de 6,2 %, revenant à 39,2 milliards de dollars. Mais sur les quatre premiers mois de l'année les importations progressent tout de même de 4,8 % par rapport *à la même période de 1989*, ce qui traduit le ralentissement de l'activité aux Etats-Unis, la croissance se poursuivant maintenant à un rythme d'environ 2 % l'an. A l'inverse, la baisse du dollar permet aux ventes de continuer à progresser à un rythme assez élevé : si les exportations ont reculé en avril (de 3,5 %), elles ont augmenté de 8,9 % sur les quatre premiers mois de l'année par rapport à la même période de 1989. *La production* industrielle, qui a progressé de 0,6 % en mai, s'en trouve soutenue.

L'assainissement de l'économie américaine est visible à un autre signe : la hausse des prix *se ralentit.* En mai, l'inflation a été de 0,2 % par *rapport* à avril, grâce notamment à l'alimentation, à l'énergie et à l'habillement. Sur les cinq premiers mois de l'année, l'inflation atteint 5,8 % en rythme annuel contre 6,3 % pendant la *période* correspondante de 1989.

Ces évolutions n'annoncent peut-être *pas encore* une baisse des taux d'intérêt. Mais elles laissent une marge de manœuvre possible au cas où la croissance économique se ralentirait trop et devrait être relancée.

Al. V.

EN BREF

□ **Compagnies aériennes européennes : baisse de 37 % des bénéfices en 1989.** – Les profits des compagnies aériennes européennes ont chuté de 37 % en 1989 par rapport à 1988, à 1,135 milliard de dollars (*près de 6,5 milliards* de francs), selon l'Association européenne des compagnies aériennes (AEA). L'AEA attribue notamment cette diminution à l'augmentation du prix du carburant intervenue au second semestre de 1989. Les vingt et une *compagnies membres* de l'AEA ont pourtant enregistré une hausse de 6,9 % du trafic passager et de 8,4 % du fret par rapport à 1988. L'augmentation du trafic ne va pas sans graves désagréments pour les passagers, affirme l'AEA, qui note que près du quart des vols affrétés par les compagnies européennes ont subi un retard supérieur à quinze minutes, chiffre *record depuis 1987.*

□ ***Travaux publics : hausse de 62,2 % du bénéfice de Desquenne et Giral en 1989.*** – Le groupe de travaux publics Desquenne et Giral a dégagé au cours de l'exercice 1989 un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 31,41 millions de francs *en progression* de 62,2 % par rapport à l'exercice précédent. En 1989, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 1,075 milliard de francs, en très légère progression par rapport à celui de l'année précédente.

□ **Affaire Pechiney : la Suisse confirme aux Etats-Unis son entraide judiciaire.** – La plus haute instance judiciaire suisse, le Tribunal fédéral, a confirmé en appel vendredi 15 juin la décision prise par *l'Office fédéral de la police* (OFP) d'accorder aux Etats-Unis l'entraide judiciaire dans l'affaire d'un éventuel délit d'initiés lors du rachat de la société américaine Triangle Industries par le groupe français Pechiney. Un recours déposé par une société fiduciaire de Zurich soupçonnée d'avoir acheté et revendu 20 000 actions Triangle pour un bénéfice de 759 000 dollars en cinq jours, a été rejeté. – *(AFP.)*

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 11 AU 15 JUIN

PARIS

Le Yo-Yo

INDICE CAC-40

-0,3 %

Une fois n'est pas coutume, le proverbe a menti. La Bourse de Paris n'a pas enregistré un troisième résultat hebdomadaire négatif de suite. Mais il s'en est fallu de très peu, et les différents indices mesurant la température du marché ont joué au Yo-Yo.

Premier acte : la semaine s'était ouverte sur une note lourde, très lourde même, avec lundi, pendant un court instant, près de 1,2 % de baisse, tout juste réduite à 0,94 % en clôture. Le lendemain, changement de décor avec une poussée de hausse à près de 0,5 %, ramenée en finale à peu de chose (+ 0,17 %). Nouveau coup de fièvre mercredi avec le mercure monté en cours d'après-midi à 1,39 %, puis revenu plus sagement en fin de séance à 0,99 %. Jeudi fut la séance-accordéon type. Parti pratiquement de zéro, l'indice CAC-40 montait de 0,45 %, puis redégringolait dans le rouge (- 0,21 %), repassait dans le vert (+ 0,02 %), puis retombait au-dessous du point d'équilibre (- 0,19 %) pour finalement s'inscrire... à 0,12 % au-dessus de son niveau précédent.

A la veille du week-end, l'évolution des valeurs françaises fut à peine moins heurtée. D'abord à l'effritement (- 0,15 %), la tendance allait continuer de s'alourdir avant de virer à la hausse (+ 0,05 %) puis de nouveau à la baisse au coup de cloche final (- 0,8 %). Bref, d'un vendredi à l'autre, les divers indices ont peu varié (- 0,3 %). Inutile de le préciser: les opérateurs ont poussé un soupir de soulagement. Lundi, bien que réduite, la baisse du jour avait fini de coûter au marché son dernier gain de l'année. Ce retour à la case départ du 2 janvier dernier avait ceci d'inquiétant que de nombreux analystes avaient prédit que le seuil des 2 000 points de l'indice CAC-40 une fois enfoncé, nul n'était vraiment capable d'apercevoir distinctement le fond. Se situait-il à la cote 1 970 ou vers 1 950 points ?

Premier constat : le marché a rebondi sur ses plus bas niveaux, ce qui écarte pour l'instant la crainte d'une descente plus profonde. Deuxième constat: la Bourse s'est trouvée, cette semaine, à la croisée des statistiques, qui sont tombées dru à Washington (balance des paiements courants pour le premier trimestre, ventes au détail pour mai, prix à la production et à la consommation pour le même mois, résultat du commerce extérieur pour avril). Il en est finalement ressorti que la croissance se ralentissait plus vite que prévu aux Etats-Unis dont l'influence sur l'Europe reste importante. La forte réduction des importations, notamment, en témoigne. D'où une grande indécision sur l'attitude à prendre, indécision nourrie en plus par l'incertitude sur les intentions de la Réserve fédérale en matière de crédit. La Banque centrale américaine assouplira-t-elle sa politique? Et dans le cas contraire, le risque de récession s'accroîtra-t-il ?

Les experts de la Banque japonaise Mitsui Taiyo ont rajouté au climat de confusion et de doute en pronostiquant une reprise des affaires dans le Nouveau Monde pendant le deuxième semestre avec, au bout, un taux d'expansion de 2 % pour l'année (au lieu des 2,6 % espérés). Que les opérateurs n'aient pas trop su sur quel pied danser ne peut donc vraiment surprendre. D'autant que de bonnes et moins bonnes nouvelles se sont succédé de ce côté de l'Atlantique avec, en France, la décélération de l'inflation en mai (+ 0,2 %), mais avec, aussi, le retour au déficit de la balance des paiements courants pour avril (4,2 milliards de francs contre un excédent de 1,6 milliard en mars). Et même si les prévisions de croissance pour notre pays ont été révisées à la hausse par le Crédit Lyonnais et le Centre d'observation économique (3,6 % au lieu de 3 % - 3,2 %), la bonne impression créée a été gâchée par la tension enregistrée sur le front des taux d'intérêt en fin de semaine.

Autres facteurs inclinant à la prudence: la proximité des opérations de liquidation, qui auront lieu le 21 juin. D'ores et déjà perdante de 4,5 %, cette liquidation ne se présente pas sous un jour très sympathique et beaucoup pensent qu'elle est déjà faite. Mais sait-on jamais ? Enfin, des statistiques économiques importantes pour la France doivent à leur tour tomber la semaine prochaine (commerce extérieur, production industrielle pour avril, consommation des ménages en mai). Les opérateurs aimeraient bien voir se lever certaines hypothèques sur la situation économique avant de prendre des décisions de placements ou de dégagements. Et après ? Les experts de la société de Bourse Hamant SA ne sont pas pessimistes. Pour eux, *« les difficultés actuelles (coup de barre à gauche pour la fiscalité et les salaires) sont indéniables et risquent de peser encore un certain temps sur le marché. Cependant, elles reflètent en réalité une transition vers un contexte nouveau. Celle-ci doit amener les investisseurs à préparer un changement de stratégie pour bénéficier des opportunités, qui se présenteront inéluctablement lors de la reprise du marché ».* Ils ne fixent pas la date de cette reprise. Mais bien des analystes se disent assurés que, avec l'abondance des liquidités et les bonnes notes données à la France pour l'inflation et la croissance, son déclenchement n'est pas éloigné. Rien n'interdit de penser que la consolidation, qui surviendra inévitablement à New-York, pourrait favoriser le transfert de capitaux vers l'Europe, un reflux, qui aurait de bonnes chances de se faire vers la Rue Vivienne.

ANDRÉ DESSOT

Banques, assurances

	15-6-90	Diff.
AGF	1 092	- 18
Bail Equipement (2)	293,50	- 17,20
Bancaire (Cie)	585	+ 5
Cetelem	573	- 27
CCF	231,90	- 0,70
CFF	1 311	+ 5
CFI	502	- 15
Chargeurs	1 046	+ 5
CPR	450	- 13
Eurafrance	2 055	- 35
GAN	2 060	- 59
Hénin (La)	688	- 16
Locafrance	500	+ 2
Midi	1 295	- 43
OFP	1 840	- 100
Paribas	631	- 10
Prétabail	1 162	- 48
Schneider	1 028	- 32
Société générale (1)	572	- 12
Suez (Cie fin.)	440,10	- 2,30
UAP	612	- 1
UCB (*)	241	+ 4,90

(1) Coupon de 15 F.
(2) Coupon de 8,80 F.

Mines d'or, diamants

	15-6-90	Diff.
Anglo-American	154	- 20,90
Amgold	425	- 30
Buf. Gold M.	68,50	- 4,70
De Beers	130,90	- 9,60
Drief. Cons.	55,50	- 2,40
Gencor	15,35	- 0,65
Harmony	31,40	- 3,65
Randfontein	25,45	- 3,30
Sainte-Helena	46,70	- 6,80
Western Deep	150	- 22

Alimentation

	15-6-90	Diff.
Beghin-Say	880	- 43
Bongrain	3 370	+ 5
BSN	847	+ 2
Carrefour	3 600	+ 74
Casino	141,50	- 4,30
Euromarché	3 855	- 25
Guyenne et Gasc.	1 076	- 40
LVMH (2)	4 412	- 89
Nestlé	35 140	- 110
Occid. (Gle)	775	+ 7
Olipar	382	- 5
Pern.-Ricard	1 198	- 36
Promodès (1)	3 900	- 106
St-Louis-Bouchon	1 539	+ 9
Source Perrier	1 642	- 20

(1) Coupon de 45 F.
(2) Coupon de 47 F.

Matériel électrique

	15-6-90	Diff.
CGE	630	+ 10
CSEE (ex-Signaux)	375	- 5
Générale des eaux	2 676	+ 71
IBM (1)	689	inch.
Intertechnique	1 325	- 29
ITT	338,20	+ 6,20
Labinal	1 063	- 17
Legrand (2)	4 431	+ 37,25
Lyonnaise des eaux	702	+ 20
Matra	390,80	- 1,50
Merlin-Gerin	6 080	+ 30
Moulinex	119	+ 0,10
PM Labinal	1 063	- 17
Radiotechnique	691	+ 6
Schlumberger	327,90	+ 7,80
SEB	1 306	+ 6
Sextant-Avionique	683	inch.
Siemens	2 383	- 50
Thomson-CSF	122,50	- 3,60

(1) Coupon de 6 F.
(2) Coupon de 26,25 F.

Pétroles

	15-6-90	Diff.
BP-France	134,10	- 8,40
ELF-Aquitaine	662	- 18
Esso	709	+ 22
Primagaz (1)	749	+ 14
Raffinage (Fr.de)	198	- 15
Sogerap	440	- 21
Total	674	+ 9
Exxon (2)	273,60	+ 2
Petrofina	1 965	- 35
Royal Dutch	430	inch.

(1) Coupon de 23 F.
(2) Coupon de 2,90 F.

Valeurs diverses

	15-6-90	Diff.
Accor	991	+ 7
Air liquide (1)	751	+ 30
Arjomari	2 380	- 92
Bic	656	- 14
Bis	666	+ 18
CGIP (2)	1 367	+ 49
Club Méditerranée	605	- 29
Essilor	2 650	+ 56
Euro-Disney	103,80	- 1,20
Europe 1	1 371	- 1
Eurotunnel	49,60	+ 0,10
Groupe Cité	875	- 20
Hachette	389,50	- 8,50
Havas	654	+ 2
Navigation mixte	1 659	- 56
Nord-Est	191,10	- 2,70
L'Oréal	5 420	+ 280
Saint-Gobain	562	- 1
Sanofi	976	- 31
Saulnes Châtillon	317	- 10
Skis Rossignol	1 020	- 30

(1) Coupon de 13 F.
(2) Coupon de 24 F.

Métallurgie

	15-6-90	Diff.
Alspi	520	- 35
Avions Dassault-B	543	+ 19
De Dietrich	1 915	- 40
Facom	1 706	- 45
Fives-Lille	405,20	+ 3,20
Marine Wendel	425	- 7,50
Penhoët	618	+ 13
Peugeot SA	823	+ 3
Sagem	1 550	+ 119
Strafor	1 333	+ 48
Valeo	593	- 27
Vallourec	312,80	- 52,20

Produits chimiques

	15-6-90	Diff.
Inst. Mérieux	4 602	- 408
Labo. Bell	2 646	- 49
Roussel-Uclaf	2 269	- 27
BASF	975	- 26
Bayer	982	- 53
(1) Hoechst	891	- 61
Imp. Chemic.	120	+ 4
Norsk Hydro	176,50	+ 1

(1) Coupon de 33 F.

Bâtiment, travaux publics

	15-6-90	Diff.
Auxil. d'entr	1 128	- 60
Bouygues	653	- 6
Ciments français	1 799	+ 15
Dumez	616	+ 10
GTM	1 652	+ 2
Immob. Phénix	127	+ 8
J. Lefebvre	1008	+ 47
Lafarge	469	+ 2
Poliet et Chausson	626	+ 1
SGE-SB	250,50	- 4,10

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	15-6-90	Diff.
PME 10,6 % 1976	99,95	- 0,15
8,80 % 1977	120	- 0,20
10 % 1978	100,40	+ 0,40
9,80 % 1978	99,75	- 0,25
9 % 1979	98,72	+ 0,22
10,80 % 1979	101,60	- 0,20
CNE 3 %	3 660	inch.
CNB bq. 5 000 F	99,80	+ 0,04
CNB Paribas 5 000 F	99,50	- 0,50
CNB Suez 5 000 F	99,60	- 0,60
CNI 5 000 F	99,82	+ 0,02

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
SFIM	+ 7,8	Vallourec	-14,7
Sagem	+ 7	Luchaire SA	- 14,5
Colas	+ 6,5	Géophysique	- 10,5
Salomon SA	+ 5,7	Pechelbronn	- 8,5
Imm. Phénix	+ 5,4	Inst. Mérieux	- 8 3
J. Lefevre Entr.	+ 4,7	Eurocom SA	- 8
L'Oréal	+ 4,6	BP France	- 7,7
Primagaz	+ 4,5	SCOA	- 7,7
CGIP	+ 4,3	Spie Batign.	- 7
Gal. Lafayette	+ 4,3	Salvepar	- 6,9
Gaz et Eaux	+ 4,1	ALSPI	- 6
Air Liquide	+ 3,8	CCMC	- 6
Strafor	+ 3,7	Raff. Distr.	- 5,7
Lyonnaise Eaux	+ 3,1	Cetelem	- 5,5

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CGE	1 943 131	1 209 764 518
Auxil. Entr.	993 101	1 196 123 689
Elf-Aquitaine	1 174 460	771 659 342
Suez financière	1 421 723	637 078 822
Eaux (Gén. des)	175 984	457 738 168
Total Certif.	3 292 069	393 493 328
Peugeot SA	391 400	321 199 315
LVMH	64 195	283 636 445
Saint-Gobain	488 558	273 441 277
L'Oréal	52 999	262 620 864
Lafarge-Coppée	556 779	259 123 768
BSN	298 420	250 229 056
Lyonnaise des eaux	335 848	232 957 953
L'Air liquide	317 229	232 941 489

(*) Du vendredi 8 juin 1990 au jeudi 14 juin 1990 inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 juin 1990

Nombre de contrats : 61 244.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90	Mars 91
Premier	-	-	-	-
+ haut	101,86	101,98	102,02	-
+ bas	101,54	101,56	101,80	-
Dernier	101,56	101,64	101,84	-
Compensation	101,58	101,64	101,68	101,68

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	11 juin	12 juin	13 juin	14 juin	15 juin
RM	2 297 388	2 729 201	3 354 588	2 400 447	-
Comptant					
R. et obl.	6 004 134	5 489 058	9 142 458	10 054 029	-
Actions	469 032	359 741	252 267	165 468	-
Total	8 770 554	8 578 000	12 749 313	12 619 944	
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Françaises	98,2	98,5	99,1	99	-
Étrangères	95,9	95,8	95,9	94,8	-
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	539,5	540,6	542,8	543,1	543,4
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	2 002,38	2 005,82	2 025,59	2 028,08	2 011,87

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 8-6-90	Cours 15-6-90
Or fin (kilo en barre)	65 150	63 850
- (kilo en lingot)	65 400	63 900
Pièce française (20 fr.)	392	390
• Pièce française (10 fr.)	402	402
Pièce suisse (20 fr.)	421	410
Pièce latine (20 fr.)	376	369
• Pièce tunisienne (20 fr.)	378	383
Souverain	477	485
• Souverain Elizabeth II	494	484
• Demi-souverain	389	380
Pièce de 20 dollars	2 310	2 165
- 10 dollars	1 220	1 215
• - 5 dollars	725	785
- 50 pesos	2 480	2 400
• - 20 marks	518	500
- 10 florins	392	380
• - 5 roubles	282	280

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

NEW-YORK

Record battu

INDICE DOW JONES

+ 2,57 %

Après avoir regagné le terrain perdu la semaine précédente et monté de 2,57 %, Wall Street a battu ces derniers jours un nouveau record d'altitude, mais à la toute dernière minute. Mais cela ne retire rien à la performance, au contraire, celle-ci étant survenue après la confirmation d'un sérieux ralentissement de la croissance économique, surtout à l'issue d'une ultime séance, dite des « Trois Sorcières », durant laquelle expiraient les positions à terme prises sur les actions, les indices boursiers et les options. Ce genre de séance, qui survient tous les trois mois, est généralement le siège d'importantes perturbations au niveau des cours. Mais cette fois l'annonce d'un ralentissement de l'inflation pour mai (+0,2 % au lieu des 0,3 % prévus par les experts) a eu un effet lénifiant sur le marché. Et vendredi soir la Bourse new-yorkaise, après avoir évolué de façon très irrégulière toute la journée, reprenait son ascension et l'indice Dow Jones des industrielles réussissait en clôture à améliorer de 0,60 point son dernier record établi le 4 juin dernier en montant au niveau 2 935,19. Même si la réduction du déficit commercial, dont le montant est revenu à 6,94 milliards (−17 %), a produit une excellente impression, il n'en ressort pas moins que la chute des importations témoigne, elle aussi, d'une sérieuse baisse de la demande.

En définitive, les investisseurs semblent n'avoir retenu que l'aspect positif des choses, à savoir que, si ralentissement économique il y avait, celui-ci se produisait sans inflation. Bref, l'espoir est né dans les travées que dans ces conditions rien ne devait en principe empêcher la Réserve fédérale d'assouplir sa politique de crédit pour éviter un trop rapide refroidissement de l'économie. M. Boskin, chef des conseillers de la Maison-Blanche, s'en est fait l'écho, rappelant que les dernières prévisions de croissance avaient été révisées à la baisse (2,2 % pour 1990 au lieu des 2,6 % espérés).

Indice Dow Jones des industrielles du 15 juin : 2 935,89 (contre 2 862,38).

	Cours 08-06	Cours 15-06
Alcoa	67	66
ATT	42 1/8	42 3/4
Boeing	55 1/2	60 1/4
Chase Man. Bank	26 7/8	24 3/4
Du Pont de Nemours	39 3/8	40
Eastman Kodak	42	42
Exxon	47	48
Ford	46 1/8	45
General Electric	68 1/2	70 1/4
General Motors	48 3/4	50 1/4
Goodyear	34 1/2	34 5/8
IBM	119 1/8	120 3/8
ITT	57 1/8	58 3/4
Mobil Oil	61 3/8	62 3/4
Pfizer	63 7/8	65 5/8
Schlumberger	56 1/8	58 7/8
Texaco	57 1/4	57 7/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	157 1/8	157 1/2
Union Carbide	20 3/8	20
USX	33 1/2	34
Westinghouse	37 1/2	37
Xerox Corp.	46 7/8	49 3/4

TOKYO

Repli

INDICE NIKKEI

- 1,4 %

En s'inscrivant à 32 538 yens, vendredi 15 juin, soit avec 455 points (– 1,4 %) de moins, l'indice Nikkei 225 a enregistré sa plus mauvaise performance hebdomadaire depuis la reprise amorcée à Tokyo début mai. *« Préoccupés par l'instabilité politique en URSS et l'unification monétaire des deux Allemagnes, les institutionnels restent très prudents »*, explique M. Paul Heaton, de W.-I. Carr (Indosuez). Ce désengagement agit sur les volumes. Dans la première section, ils n'ont cessé de se rétrécir tout au long de la semaine pour tomber de 675 millions de titres échangés lundi, à près de 450 millions. Une contraction qu'explique aussi l'affaiblissement du yen, souligne cet analyste. Remontant à 150 yens au début du mois face au dollar, la monnaie japonaise n'a cessé, depuis, de régresser pour clôturer à 154,55 yens. Lundi, le billet vert s'échangeait pour 152,65 yens.

Pourtant, comme Janus, la Bourse présente deux visages. Celui morose de sa première section, le domaine privilégié des gros investisseurs maintenant sur la réserve. Son index a décliné de 2 411,78 à 2 396,32 (soit moins 0,6 %). En revanche, la seconde section et le marché hors cote se sont montrés particulièrement fringants. La seconde section a progressé de 2,1 % et ses échanges ont portés sur 26 millions de titres. Cette hausse a été tirée par des progressions records comme celle de Namco, un fabricant de logiciels qui a gagné 16 % vendredi. *« Le secteur du logiciel devrait continuer à particulièrement bien se comporter dans les semaines à venir »*, estime M. Paul Heaton.

Ce sont les particuliers qui stimulent ces deux marchés sur lesquels ils sont traditionnellement très actifs.
Cette clientèle a donc tourné la page du « krach rampant » du début de l'année. Un retour qui pourrait avoir une influence sur la tenue générale de la Bourse de Tokyo.

de notre correspondant
BRUNO BIROLLI

	Cours 8 juin	Cours 15 juin
Akai	1 060	1 120
Bridgestone	1 570	1 520
Canon	1 780	1 780
Fuji Bank	2 730	2 660
Honda Motors	1 770	1 750
Matsushita Electric	2 200	2 170
Mitsubishi Heavy	1 060	1 070
Sony Corp.	8 630	8 510
Toyota Motors	2 550	2 550

LONDRES

+ 1,7%
Au plus haut

Encouragé par la multiplication des rumeurs sur une entrée prochaine de la livre dans le système monétaire européen, le London Stock Exchange a repris, ces derniers jours, son avance interrompue la semaine précédente. Tant et si bien que tous les indices se sont inscrits à leur plus haut niveau de l'année. Toutefois, en raison des nouvelles pressions inflationnistes, tout le terrain gagné n'a pu être entièrement conservé. La révision en baisse du déficit de la balance des paiements courants pour le premier trimestre a contribué à favoriser des courants d'achats. L'événement de la semaine a été la baisse du prix de l'or à son plus bas niveau depuis quatre ans.
Indices « FT » du 15 juin : 100 valeurs, 2 392,3 (contre 2 366,6) ; 30 valeurs, 1 925,9 (contre 1 892,7) ; mines d'or, 167,9 (contre 184,5) ; Fonds d'Etat, 79,76 (contre 78,76).

	Cours 8 juin	Cours 15 juin
Bowater	521	545
BP	319	325
Charter	448	460
Courtaulds	339	350
De Beers (*)	14,75	inch.
Glaxo	806	827
GUS	13,38	13,50
ICI	12,14	12,37
Reuters	12	12,90
Shell	453	456
Unilever	695	688
Vickers	225	243

(*) En dollars.

FRANCFORT ↓

– 1,5 %
Nouvelle baisse

Deuxième semaine de baisse à Francfort, une semaine, aussi, qui n'a comporté que quatre séances en raison du chômage observé pour la Fête-Dieu. L'approche de l'échéance du 1er juillet fixée pour l'union monétaire avec la RDA a continué de perturber les investisseurs. Ceux qui avaient parié sur un effet bénéfique de cette opération ne sont plus très sûrs de leurs prévisions. Tous se réfugient en tout cas dans l'attentisme. Le rétrécissement des courants d'affaires pèse sur les cours. Selon les spécialistes, le processus de repli n'est pas terminé. Les chimiques, en particulier, ont été très éprouvées.

Indices du 15 juin : DAX, 1 792,26 (contre 1 822,23) ; Commerzbank, 2 187,7 (contre 2 238,9).

	Cours 8 juin	Cours 15 juin
AEG	290,80	278
BASF	298,30	288
Bayer	308,20	292,50
Commerzbank	276,50	269,40
Deutschebank	767,50	761,50
Hoechst	293,30	265,10
Karstadt	640	642
Mannesman	340	336
Siemens	719,10	706,50
Volkswagen	687,90	591,50

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Un emprunt tchécoslovaque à l'étude

Si, comme on s'y attend à Francfort, la Tchécoslovaquie devait prochainement faire appel au marché international des capitaux, une de ses premières opérations pourrait être libellée en marks. La question avait été laissée en suspens ces derniers mois jusqu'à la tenue des élections. La voie étant maintenant dégagée sur le plan politique, les spécialistes de plusieurs eurobanques ont repris leurs études de près et certains en sont déjà à examiner des aspect pratiques, tels que celui du nom du débiteur. Il est peu vraisemblable que l'Etat apparaisse directement. Les emprunts émis par d'autres pays de l'Est sur l'euromarché l'ont été par le truchement de banques nationales.

Le compartiment du mark est aujourd'hui le plus accueillant de tout l'euromarché pour les débiteurs d'Europe centrale et de l'Est. Son rôle dans ce contexte est d'autant mieux mis en évidence que son grand rival, le marché suisse, pour avoir vu trop d'emprunteurs manquer à leurs engagements, se garde désormais de toute audace et tend à réserver son accès aux meilleures signatures. Les compartiments du schilling autrichien, de la lire italienne et du florin néerlandais se montrent également très ouverts, mais à leur mesure : ce sont de petits marchés qui ne peuvent absorber que des montants relativement peu importants.

Quant à l'écu, un marché dont la taille ne cesse de croître, il n'a été qu'assez peu sollicité par les pays d'Europe de l'Est. Seule la Banque nationale de Hongrie s'y est présentée, pour un volume de 75 millions en unique opération. Une des raisons majeures de cette apparente réserve importante tient à l'aspect national de la monnaie européenne. On sait que lorsque la France emprunte en écus, l'opération est officiellement traitée comme si elle était libellée en francs et non en devises.

Dans un même ordre d'idée, les autorités françaises ne tolèrent pas qu'un débiteur jugé indésirable sur le marché du franc français s'adresse à celui de l'écu. Ces deux compartiments resteront fermés aux emprunteurs soviétiques aussi longtemps que se posera le problème des fonds russes levés avant la révolution d'Octobre. Or ces deux dernières années, la Banque du commerce extérieur de Moscou a pu sans obstacle majeur recueillir des fonds sur la plupart des autres grandes places européennes. La Communauté européenne, pour sa part, est autorisée à émettre un emprunt dont le produit est destiné à un pays de l'Est. On se souvient qu'il y a deux mois environ elle offrait en souscription publique des obligations pour un montant de 350 millions d'écus dont le bénéficiaire était en fait la Hongrie. Une opération comparable est à l'étude pour le compte de la Pologne au sujet de laquelle il est encore trop tôt pour se prononcer, car les experts en sont encore à identifier les projets dont il faudra assurer le financement.

Quant à la Tchécoslovaquie, le pays dont les eurobanquiers allemands se préoccupent actuellement, on sait que s'il venait à formuler une demande d'assistance comme l'a fait la Hongrie, cette demande aurait toutes les chances d'être bien accueillie par les instances communautaires.

Vers une semaine animée

Dans l'ensemble, l'activité primaire est demeurée maigre la semaine passée. L'attente d'une foule de statistiques économiques américaines qui devaient être publiées jeudi 14 et vendredi 15 juin, ainsi que le jeudi férié en Allemagne de la Fête-Dieu ont retardé l'exécution de nombreux projets. La semaine qui s'ouvre promet d'être plus animée. On prévoit notamment dans le compartiment de la devise américaine une très grosse opération de titrisation d'un milliard de dollars pour le compte de First Chicago, une grande émission pour le compte d'une communauté urbaine espagnole et une autre pour les chemins de fer italiens. Le compartiment de l'écu devrait également être vivement sollicité puisque s'y prépare une émission pour la Banque de développement du Japon et une autre, de dix ans de durée, pour la Banque européenne d'investissement.

Un emprunteur du secteur public français s'est présenté la semaine passée sous le couvert de la République : la Caisse nationale des autoroutes dont l'émission de 225 millions d'écus que dirigeait le Crédit lyonnais a été fort bien accueillie. Le débiteur jouit d'un très grand prestige sur le plan international, et le profil de son opération qui conclut son programme d'emprunt en devises pour cette année avait tout pour plaire aux grandes institutions et aux banques centrales.

Ces investisseurs recherchent avant tout des titres de la plus haute qualité pour des échéances moyennes et qui fassent partie d'une émission suffisamment importante pour s'avérer facilement négociables sur le marché secondaire. Les obligations de cinq ans de durée sont rémunérées au taux facial de 10,50 %. Au pied des commissions, au lancement de l'opération mercredi matin, leur rendement s'établissait à 10,53 %. Cela correspondait alors à quelque 12 centimes de plus que les fonds en écus de même durée de la CEE. Témoignant de la réussite de l'opération, la marge s'était, vendredi, réduite à 5 centimes. Le produit de l'emprunt n'est pas swappé.

La simplicité de cette transaction contraste avec la complexité d'un autre euro-emprunt en écus émis la semaine passée pour une signature française de premier plan, le Crédit local de France. Dirigée par la Société générale, cette émission permettra aux prêteurs de bénéficier d'une hausse de l'indice DAX des Bourses allemandes. Son montant a été fixé à 50 millions. Elle sera constituée de deux tranches, l'une dépourvue de coupons d'intérêt, l'autre rémunérée au taux de 4,75 %, dont le volume dépendra de la préférence des investisseurs qui, de toute façon, sont dans les deux cas assurés de récupérer leur mise initiale après cinq ans.

Le produit de l'opération est swappé, procurant finalement à l'emprunteur des fonds en francs français qu'il lui faudra rémunérer à des conditions très avantageuses, une quinzaine de centimes au-dessous du taux annuel monétaire.

Par ailleurs, l'attention a été retenue par une belle opération convertible en actions Schneider, dont une partie, portant sur 800 millions de francs, est offerte sur le marché international. Emis à 1 300 francs, les titres d'une durée maximale de dix ans et rémunérés au taux de 6,50 % seront chacun convertible en une action à partir de septembre prochain et jusqu'à la fin de 1999.

En outre, à chaque obligation est attaché un bon de souscription ou warrant. Avec deux de ces bons, les porteurs pourront acquérir durant une période de près de trois ans une action supplémentaire au prix de 1 200 francs. Sur la base des cours de l'action de vendredi (1 030 francs) et tenant compte du fait que les warrants qui n'auront pas été exercés seront remboursés chacun à 150 francs à leurs détenteurs, la prime globale se monte à 16,5 %. La transaction, dont la direction était confiée à Paribas, a été très bien accueillie, tant en Europe qu'en Extrême-Orient.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

A quand la livre dans le SME ?

« La Grande-Bretagne prévoit de faire entrer la livre dans le SME dans le courant de l'année », titrait sur quatre colonnes à la une le quotidien britannique *Financial Times* dans son édition du mardi 12 juin. Il n'en a pas fallu davantage pour que le cours de la monnaie britannique bondisse. La nouvelle n'est pourtant pas stupéfiante puisque l'on connaît depuis plusieurs semaines déjà le changement d'attitude du gouvernement de Londres.

Mais, comme l'échéance annoncée par le *Financial Times* est très proche – septembre – et que l'on sait que le chancelier de l'Echiquier ne permettra le raccrochement qu'avec un cours de la livre suffisamment élevé, les opérateurs en ont déduit logiquement qu'ils devaient se porter immédiatement acheteurs de livres.

Celle-ci a donc pratiquement atteint en milieu de semaine le cours de 2,90 DM jugé raisonnable pour le rattachement au système. Mais ces opérateurs ont peut-être momentanément oublié que l'autre condition fixée par les autorités britanniques est la baisse du taux d'inflation. On apprenait, vendredi 15 juin, que la hausse des prix de détail a atteint 0,9 % en mai, soit 9,7 % en glissement annuel (son plus mauvais résultat en huit ans), ce qui n'a pas manqué de provoquer un reflux de la devise anglaise. Elle s'échangeait finalement, vendredi 15 juin, à 2,89 marks et 9,72 francs, contre 2,85 marks et 9,62 francs une semaine plus tôt.

Alors qu'en Europe chaque semaine est porteuse de nouveaux événements monétaires, l'atonie du dollar a toujours de quoi désespérer les cambistes. Ils constatent amèrement que, depuis le début de l'année, son cours reste confiné entre 1,60 et 1,80 DM et que toute velléité de hausse se heurte rapidement aux interventions de la Banque centrale allemande. Cette semaine, le billet vert n'a varié que de 1 centime, passant de 5,7085 francs le 8 juin à 5,6985 francs le 15. A Francfort, il n'y a même pas un pfennig de différence d'un vendredi au suivant (1,6941 DM et 1,6918 DM).

Selon le responsable des marches d'une grande banque parisienne, si la monnaie américaine devait sortir de cette bande étroite de fluctuations, elle le ferait plutôt vers le haut que vers le bas car, en l'absence d'une autre monnaie internationale attrayante, « la patrie naturelle des investisseurs est le dollar ». Un rapport du président de la Commerzbank, M. Walter Seipp, a beau prévoir que la future monnaie commune européenne sera la première devise mondiale avant l'an 2000, on n'en est pas encore là.

Les conséquences néfastes des accords du Louvre

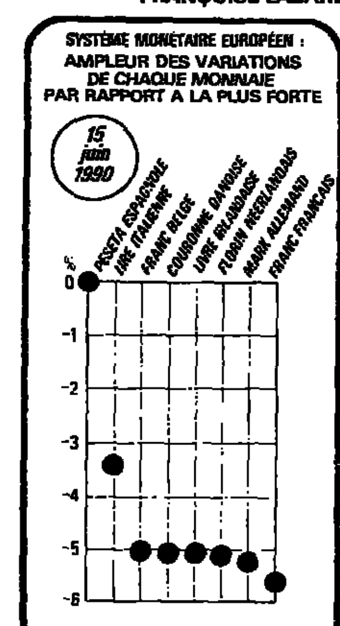
Dans son rapport publié le 11 juin, la Banque des règlements internationaux (BRI) s'inquiète de contater que certaines devises considérées actuellement comme fortes sont celles de pays ayant des taux d'inflation élevés et des déséquilibres de paiements courants importants. Il s'agirait, selon les experts de Bâle, d'une des conséquences néfastes des accords du Louvre, de février 1987, et le temps serait d'ailleurs venu de « jeter un regard nouveau sur les stratégies officielles en matière de taux de change ».

Le reproche adressé par la « banque des banques centrales » à propos des monnaies « fortes » s'applique à l'heure actuelle particulièrement bien à l'Italie (toujours au plafond dans le SME), l'Espagne et la Grande-Bretagne. Selon la BRI, « dans ce genre de situation, où l'appréciation de la monnaie tend, par ses répercussions macro-économiques, à abaisser le niveau d'équilibre à long terme du taux de change, on peut craindre l'apparition d'importantes distorsions des taux et de graves déséquilibres des paiements à plus long terme, avec pour l'avenir des risques d'instabilité et de perturbations au niveau des politiques économiques ».

Est-ce pour cette raison que le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, s'est prononcé le 11 juin en faveur d'une union monétaire à deux vitesses, dans laquelle, dans un premier temps, seules la France (seul pays cité non membre de la zone mark), la RFA, et les trois pays du Benelux participeraient au système européen de banques centrales ? Ses propos ont été accueillis de manière contrastée. M. de Larosière, gouverneur de la Banque de France, estime pour sa part qu'en effet une « période de transition » devrait être accordée à certains pays de la CEE avant qu'ils rejoignent l'union monétaire. Mais les projets d'union se font de plus en plus modulables au fur et à mesure que l'on se rapproche de la date de lancement de la première étape, qui n'est plus que dans deux semaines.

Le marché de l'or, pour sa part, n'est toujours pas en mal de sensations fortes. Le seuil de 350 dollars l'once, dont on s'approchait depuis quelque temps, a finalement été cassé jeudi 14 juin, au cours d'une nouvelle séance particulièrement mouvementée. Des rapports selon lesquels les investisseurs du Moyen Orient auraient mis en vente des quantités importantes de métal fin ont provoqué en quelques instants une chute de 10 dollars du cours de l'once, de nombreux opérateurs ayant placé des ordres de ventes à 350. Vendredi, le métal fin se redressait un peu, finissant à 346 dollars l'once au deuxième fixing de Londres. Cette reprise des cours ne serait pas étrangère, disait-on sur les marchés, à des interventions des banques centrales.

FRANÇOISE LAZARE



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 11 JUIN AU 15 JUIN 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York..	1,7010	–	17,4795	69,2289	58,7889	2,8638	52,1921	0,0881
	1,6830	–	17,5070	69,0369	58,9275	2,8686	52,4109	0,0802
Paris	9,7314	5,7210	–	396,85	336,33	16,3831	298,59	4,5823
	9,6133	5,7120	–	394,34	336,59	16,3855	299,37	4,5806
Zurich	2,4571	1,4445	25,2493	–	84,9206	4,1366	75,3914	1,1570
	2,4378	1,4485	25,3589	–	85,3565	4,1552	75,9172	1,1615
Francfort ...	2,8934	1,7010	29,7327	117,75	–	4,8711	88,7787	1,3624
	2,8560	1,6970	29,7094	117,16	–	4,8680	88,9413	1,3609
Bruxelles ...	59,3989	34,92	6,1039	24,1745	20,5291	–	18,2254	2,7969
	58,6694	34,86	6,1029	24,0663	20,5421	–	18,2704	2,7955
Amsterdam	3,2591	1,9160	33,4907	132,64	112,64	5,4868	–	1,5346
	3,2112	1,9080	33,4034	131,72	112,43	5,4733	–	1,5301
Milan	2123,69	1248,50	218,23	864,31	733,98	35,7531	651,62	–
	2098,70	1247	218,31	860,89	734,83	35,7716	653,56	–
Tokyo........	262,80	154,50	27,0058	106,96	90,8289	442,43	80,6367	0,1237
	258	153,30	26,8382	105,83	90,3359	439,76	80,3459	0,1229

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 15 juin : 3,7029 F, contre 3,7260 F le vendredi 8 juin.

MATIÈRES PREMIÈRES

Entraves sur les métaux

Alors que l'association européenne de l'aluminium estime que son métal va bénéficier d'une forte demande, en raison de l'ouverture des pays de l'Est et de leurs besoins pour le bâtiment et l'emballage, les professionnels des métaux restent préoccupés par le manque de fluidité dans les échanges mondiaux. A quelques mois des conclusions de l'Uruguay Round (prévues pour décembre), le président de la Fédération française des minerais et métaux non ferreux, M. Jean-Sébastien Letourneur, ne cache pas son inquiétude devant ce qu'il estime être un manque de perception de leurs intérêts par les Etats membres de la Communauté.

Concrètement, le commerce des non-ferreux fait l'objet de plusieurs types d'accrocs commerciaux : d'abord, des restrictions aux importations, sous forme de droits de douane élevés pratiqués tant par des économies en développement que par les Etats-Unis. Ils portent tour à tour sur les éponges de titane, sur le tungstène ou différents types d'alliages. Le Buy American Act de 1930 permet à Washington d'imposer des droits élevés sur tout métal jugé vital pour l'industrie américaine.

Viennent ensuite les restrictions aux exportations, qui portent sur la plupart des métaux, les pratiques de double prix, dont sont familiers les Japonais, qui ont pour effet de taxer les métaux étrangers pour rendre artificiellement compétitive la production nationale. Enfin, le dumping reste une pratique courante et ravageuse. Depuis dix ans, la CEE a subi plus de vingt-trois attaques sur toutes les substances : le nickel et le plomb de chasse soviétique, le spath et la barytine chinois, les demi-produits de cuivre et d'aluminium yougoslaves, l'aluminium brésilien ou égyptien. Ces derniers mois, l'URSS a doublé ses ventes de potasse vers la Communauté à des prix cassés en deux.

De son côté, l'Europe n'a rien d'une forteresse, explique en substance M. Letourneur ; elle dont le tarif extérieur commun est très bas, voire inexistant. Les professionnels sont préoccupés par la décision prise fin 1989 par Bruxelles d'abandonner, unilatéralement, son quota d'exportation sur les déchets cuivreux qui représentent près de la moitié des approvisionnements des Douze en cuivre. « Les déchets constituent un minerai permanent, ils sont la première mine d'Europe », explique M. Letourneur, qui préside aussi Eurométaux, l'organisation européenne des professionnels des non-ferreux.

Depuis dix ans, la CEE appliquait un quota de 30 000 tonnes par an sur cette matière première, afin de préserver sa capacité de production. Les Etats-Unis ont critiqué ce quota et menacé de déposer une plainte au GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Le panel d'experts nommés pour étudier cette question n'avait pas rendu ses conclusions que la CEE, craignant des représailles américaines, a purement et simplement renoncé au quota. La Grande-Bretagne a en l'occurrence emporté cette décision. « Nous cédons en rase campagne devant une menace américaine », déplore M. Letourneur. Il faut doter l'Europe d'une législation commerciale digne de ce nom. »

Parce que les Etats membres ne tiennent pas ces questions pour vitales, ils se sont contentés jusqu'ici d'un arsenal réglementaire lâche et complexe, long à mettre en œuvre, où les critères d'évaluation du dumping reposent sur la très imprécise et subjective « atteinte aux intérêts communautaires ». A l'inverse de la législation américaine, qui est « administrative et sans états d'âme », la procédure des Douze n'a rien d'automatique. « L'Europe ne bouge pas tant que le dumping n'a pas touché 5 % du marché. Mais il faut moins que ça pour déstabiliser les cours, précise M. Letourneur. Le résultat est un déni d'administration communautaire. » Le président de la profession des non-ferreux propose la création d'un office anti-dumping, à compétence quasi juridictionnelle, qui jugerait en équité.

Pour la première fois depuis quinze ans, le conseil des ministres français du 6 juin a présenté une communication sur la politique des matières premières. Ce texte rappelle la nécessité d'un stock stratégique « adapté en permanence à l'évolution de l'environnement international ». Il souligne le rôle fondamental des établissements publics et des entreprises industrielles du secteur dont la vitalité est, « pour l'ensemble de l'industrie française, une des meilleures garanties d'approvisionnement à long terme en matériaux de base ». En rappelant « son souci de faire respecter des règles stables pour le commerce international », le gouvernement répond en partie aux inquiétudes des professionnels. A condition que les mots soient suivis d'actes...

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 15-6
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 472 (– 25) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 597 (– 6) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 600 (+ 600) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	2 185 (– 170) Francs/tonne
Café (Londres) Juillet	600 (– 29) Livres/tonne
Cacao (New-York) Juillet	1 206 (– 29) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	328 (– 2) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	283 (– 1) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	172,10 (– 0,60) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La détente américaine se fait attendre

La véritable détente du loyer de l'argent aux Etats-Unis, tant attendue, ne s'est pas encore concrétisée, bien que les éléments favorables ne manquent pas au rendez-vous. Toute la semaine, des indices économiques témoignant d'un ralentissement de l'activité et d'une modération des prix ont été publiés. Pourtant le taux de l'emprunt phare du Trésor américain 8 3/4 2020 s'est maintenu au même niveau que la semaine précédente, à 8,45 % environ.

Mercredi 13 juin, après l'annonce de la troisième baisse mensuelle des ventes au détail en mai, le rendement de l'obligation à trente ans s'était détendu jusqu'à 8,30 %, son meilleur résultat depuis le mois de février. Mais le marché n'a pu se stabiliser sur ces niveaux, et malgré la publication de très bons indices des prix pour le mois de mai (0,2 % pour ceux de détail, 0,3 % pour ceux de gros), la semaine se terminait sur une note baissière. Les opérateurs paraissent avoir prêté davantage d'attention à la hausse du taux d'utilisation des capacités industrielles (à 83,6 %) qu'à la diminution du déficit du commerce extérieur en avril, accompagnée d'une baisse simultanée des importations et des exportations.

Au total, on entendait dire dans les salles de marché que le ralentissement de l'économie n'est pas aussi net que ce qui avait été anticipé, ce qui expliquerait l'absence de véritable hausse du cours des obligations. Plus profondément, il ne parait pas très plausible qu'à terme les taux offerts sur le marché américain restent tellement inférieurs à ceux pratiqués en Europe, alors que l'inflation y reste nettement plus élevée.

Le marché américain est pourtant à l'heure actuelle, aux côtés de la place de Londres, le seul qui échappe au pessimisme et à l'inquiétude des opérateurs. Car sur le continent européen l'atmosphère demeure pesante, même si l'heure n'est pas à la chute des cours. En RFA comme en France, les volumes de transactions sont très faibles. Il ne reste que deux semaines avant l'entrée en vigueur de l'union monétaire allemande, et d'ici là il est peu probable que les capitaux viennent s'investir à Francfort.

Morosité à Paris

Du même coup, la place parisienne fait également preuve de morosité, et l'annonce d'une augmentation des prix de détail limitée à 0,2 % en mai – et 3 % en rythme annuel, ce qui est en fait le meilleur résultat depuis novembre 1988 – a été très peu répercutée par les opérateurs. Si le différentiel d'inflation entre la France et la RFA est désormais réduit à 0,7 point, celui des taux d'intérêt à long terme ne descend pas beaucoup en dessous de 1 point. Ainsi, vendredi 15 juin, le rendement de l'OAT 8 1/2 % 2000 atteignait 9,73 %, alors que le Bund allemand se traitait toujours à 8,70 %.

Sur le MATIF, les cours du notionnel échéance septembre était presque inchangés d'une semaine à l'autre, passant de 101,28 le 8 juin à 101,64 le 15.

Le marché britannique est le seul qui, grâce à la fermeté de la livre et à la perspective de son entrée prochaine dans la Communauté, se porte actuellement très bien. Les taux – qui partent d'un niveau particulièrement élevé – continuent de se détendre, et le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans ne valait plus que 11,50 % en fin de semaine, contre 12 % huit jours plus tôt, et 12,50 % il y a un mois. Impressionnante décrue, dont on se demande cependant comment elle pourrait se poursuivre sans amélioration sur le front de l'inflation.

Sur le marché primaire français, l'ambiance n'était pas trop tendue grâce à la relative stabilité du MATIF. Les trois gros emprunts de la semaine – SNCF, Crédit national et Caisse nationale des autoroutes, – tous émis dans des conditions un peu tirées, se sont finalement bien placés, même si c'était en partie au détriment des commissions bancaires.

F. L.

En visite en Union soviétique

Le « patron » de la défense aérienne française autorisé à piloter un Mig-29

Six avions Mirage F-1 de défense aérienne, appartenant à la base de Reims, se rendront en Union soviétique, du dimanche 17 au vendredi 22 juin, dans le cadre d'un échange entre les deux pays pour commémorer l'action, durant la seconde guerre mondiale, du groupe de chasse conjoint Normandie-Niemen. Accompagné de deux avions de transport Transall, ce détachement sera dirigé par le général de corps aérien Bernard Norlain, commandant la défense aérienne française.

Créé en septembre 1942, le groupe de chasse Normandie-Niemen a réuni des pilotes de la France libre et de l'Union soviétique en lutte contre l'Allemagne nazie. On lui a attribué deux cent soixante-treize victoires aériennes homologuées sur le front russe, puis en Prusse-Orientale. Après la guerre, le groupe, avec uniquement des pilotes français, devait intervenir au Maroc, en Indochine et en Algérie avant de rejoindre, en 1962, sa base d'Orange (Vaucluse). C'est en 1966 que Normandie-Niemen gagne le terrain de Reims et en 1973 qu'il est équipé des premiers Mirage F-1 de défense aérienne.

Sur le trajet vers l'Union soviétique, le groupe de chasse français fera escale à Deblin, près de Varsovie, où il sera l'hôte du général Jerzy Gotowala, commandant les forces aériennes polonaises. Durant son séjour en URSS, le groupe fera des démonstrations en vol depuis la base de Kubinka, à une quarantaine de kilomètres de Moscou, aux côtés d'avions soviétiques Mig-29 et Su-27. A cette occasion, le général Norlain sera autorisé à voler, le 19 juin, à bord d'un Mig-29 et à se rendre à la Cité des étoiles, où s'entraînent les cosmonautes. Si, déjà, quelques officiers de l'armée de l'air française – notamment le général de brigade aérienne Jean-Loup Chrétien – ont volé à bord d'un Mig-29, c'est la première fois que le titulaire d'un grand commandement militaire français pourra piloter cet avion soviétique qui a été présenté, il y a un an, au dernier Salon du Bourget.

Ces manifestations d'amitié font partie des mesures de confiance prévues par l'accord conclu en juillet 1989 entre les deux armées, lors du séjour à Paris de M. Mikhaïl Gorbatchev. C'est ainsi, par exemple, que des bâtiments de guerre français ont fait une escale récente à Sébastopol et que, durant cette semaine, des officiers généraux et supérieurs de l'armée soviétique ont été invités à séjourner en France.

D'autres échanges militaires sont prévus par ces accords, notamment des visites réciproques de chefs d'état-major (le général Moïsseïev est venu à Paris et le général Schmitt s'est rendu à Moscou), des déplacements d'unités militaires, de médecins militaires et ceux d'équipes sportives.

ÉTATS-UNIS : huit morts après un match de basket-ball

Finale sanglante à Detroit

La fête de la victoire a dégénéré en combat de rue, jeudi soir 14 juin à Detroit (Michigan). Pour célébrer le succès de l'équipe locale des *« Pistons »*, sacrée championne pour la deuxième année consécutive, après avoir battu l'équipe des *« Trail Blazers »* de Portland (Oregon) par quatre victoires à une lors de la finale des *play-off* de la NBA (National Basket-ball Association), plusieurs centaines de supporters étaient descendus dans la rue.

Aux cours des manifestations de joie qui avaient à demi paralysé la circulation en ville, de nombreux incidents, en partie dus à l'excès de consommation d'alcool, ont éclaté. Bilan : huit morts, de nombreux blessés et des dégâts importants.

Selon la police, un enfant de quatre ans a été renversé par une voiture, un jeune homme a trouvé la mort en tombant d'un toit et au moins six autres ont été tués par balle ou dans des accidents de voiture. Par ailleurs les manifestations ont vite tourné à l'émeute et plusieurs dizaines de personnes ont reçu des coups de couteau tandis que des dizaines de magasins étaient pillés.

Les dégâts s'élèveraient à 15 000 dollars environ. En 1984, lorsque les *« Tigres »* de Detroit avaient gagné la finale du championnat de base-ball, les festivités s'étaient déjà transformées en émeutes dans le quartier financier de la ville où plus de cent mille supporters s'étaient réunis. Seule une personne avait trouvé la mort.

ISRAËL : dans les territoires occupés

Quatre maisons de Palestiniens rasées par l'armée

Quatre maisons de Palestiniens, arrêtés pour appartenance à des *« groupes de choc »* de l'Intifada, ont été rasées vendredi 15 juin à l'aube. Trois des maisons détruites à Rafah (bande de Gaza) abritaient cinquante-cinq personnes. Selon les autorités, leurs propriétaires ont reconnu avoir assassiné des Palestiniens qu'ils soupçonnaient de collaborer avec Israël.

Une autre maison, où résidait un Palestinien accusé d'avoir perpétré des attentats contre l'armée israélienne, a été détruite dans le village de Tsara, près de Naplouse, en Cisjordanie. Une cinquième maison a été murée pour le même motif également à Tsara.

Par ailleurs, le commandement de la région sud d'Israël a réduit la peine d'un officier de réserve qui avait lancé mardi une grenade lacrymogène dans une clinique de l'UNRWA (Office de secours des Nations unies pour les réfugiés de Palestine) de Gaza, provoquant l'intoxication de soixante-six enfants palestiniens, pour la plupart des nourrissons, par émanations de gaz. L'officier avait été condamné à dix jours de détention ferme. La sentence a été réduite à trois semaines de prison avec sursis. Washington s'est déclaré *« consterné »* par cette mesure de clémence. – *(AFP.)*



Les Verts trouvent ... « verdâtre » le plan Lalonde

« Nous sommes à l'entrée de la dernière ligne droite », a dit M. Brice Lalonde en présentant le « plan vert », le vendredi 15 juin, au ministère de l'environnement. Manière de dire qu'il y aura encore beaucoup d'obstacles à franchir avant que ne soient définitivement adoptées les mesures préconisées (*le Monde* du 16 juin).

Le parcours s'annonce même encore plus difficile que prévu. Transmis à Matignon, le « plan vert » est revenu, en effet, avec un chapitre entièrement supprimé : celui des structures du futur ministère de l'environnement, qui répartissait les responsabilités entre les échelons départementaux et régionaux et qui suggérait de rattacher la sûreté nucléaire à l'administration de l'environnement. *« Ce chapitre doit faire l'objet d'un nouvel examen*, a précisé M. Lucien Chabason, l'auteur principal du rapport ; *des propositions précises seront remises dans trois mois lors du débat d'orientation. »*

Ce plan est qualifié de *« verdâtre »* par les Verts de M. Antoine Waechter, dans un communiqué du 15 juin : *« Piégé par le calendrier, le plan pour l'environnement vient d'être publié sans que des arbitrages essentiels aient été rendus entre les différents ministères aménageurs. (...) Incapable de remettre au pas l'administration, le gouvernement ne se décharge-t-il pas de ses responsabilités ? »*

EN BREF

□ **COLOMBIE : vague d'assassinats après la mort d'un chef du cartel de Medellin.** – Quinze personnes ont été tuées par des commandos armés de mitraillettes au cours de la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 juin à Medellin, où l'annonce de la mort de John Jairo Arias Tascon, tué la veille par les forces de police et présenté comme le numéro cinq du cartel de la cocaïne, semble avoir relancé la guerre de la drogue. Deux cent vingt policiers des forces d'élite et trois cent cinquante soldats ont été dépêchés en renfort vendredi à Medellin. – *(AFP.)*

□ **ETATS-UNIS : seize morts à la suite d'inondations dans l'Ohio.** – Seize personnes au moins ont été tuées et une cinquantaine environ portées disparues vendredi soir 15 juin après que de fortes pluies eurent provoqué la crue soudaine d'un petit affluent de l'Ohio dans le bourg de Shadyside, près de Steubenville (Ohio). Deux enfants figurent parmi les morts. Quelque deux cents personnes sans abri ont dû être évacuées. – *(AFP.)*

□ **Le statut de la régie Renault.** – L'Assemblée nationale a adopté, vendredi 15 juin, en première lecture le projet de loi modifiant le statut de la régie Renault. Seuls les députés socialistes ont adopté le texte présenté par le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, tandis que les députés communistes ont voté contre et que le RPR, unique représentant de l'opposition s'abstenait. Les députés ont rétabli la plupart des articles que le Sénat avait modifiée (*le Monde* du 4 mai). Compte tenu de l'échec prévisible de la commission mixte paritaire Sénat-Assemblée, après nouvelle lecture au Sénat, le dernier mot devrait revenir aux députés.

□ **La gestion de l'eau.** – La commission d'enquête de l'Assemblée nationale concernant la gestion de l'eau s'est prononcée pour la création d'un ministère qui aurait en charge l'ensemble de la politique de l'eau. Dans son rapport d'information, M. Guy Malandin (PS, Yvelines) évoque *« l'instauration d'un régime de police des eaux souterraines inspiré des règles du code rural, la mise en réserve de certaines nappes particulièrement sensibles et une réglementation nouvelle des pompages »*.

□ **Bilan écologique.** – L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, vendredi 15 juin, la proposition de résolution de M. Laurent Fabius complétant le règlement de l'Assemblée afin d'améliorer l'information des députés sur l'impact écologique de la législation. L'article unique de cette proposition prévoit qu'un bilan écologique sera désormais annexé aux rapports parlementaires concernant des textes susceptibles d'avoir un impact sur la nature. Il appartiendra au gouvernement et aux organismes concernés de fournir en temps voulu les informations nécessaires pour la rédaction de ces bilans.

□ **Bourses universitaires.** – M. Roland Carraz (PS, Côte-d'Or) estime dans un rapport consacré aux conditions de vie et de revenus des étudiants que l'Etat doit tripler ses aides directes (bourses) d'ici l'an 2000 en les faisant passer de 3,2 milliards de francs à 9 milliards de francs par an. M. Carraz pense que *« l'intervention d'autres partenaires notamment des collectivités locales doit être encouragée »*. Il faut éviter, estime-t-il, de conduire de nombreux étudiants à cumuler les échecs universitaires (en premier cycle surtout) en prévoyant autant que possible l'octroi des prêts aux seuls étudiants confirmés. Le député juge *« inadmissible »* la façon dont sont logés les étudiants. Il estime enfin que le maintien des prestations familiales aux familles ayant à charge un ou plusieurs enfants étudiants doit être assuré.

□ **L'Alliance française se développe en Europe de l'Est.** – A l'occasion de l'assemblée générale de l'Alliance française, M. Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a annoncé, jeudi 14 juin, que les 7 millions de francs supplémentaires débloqués lors du conseil des ministres du 25 avril devraient permettre de conforter l'implantation de l'Alliance française en Pologne et en Hongrie, d'ouvrir un nouveau poste de délégué général en Tchécoslovaquie dès 1991 et de favoriser les collaborations entre l'Alliance et les centres culturels que le gouvernement envisage de créer dans les grandes métropoles d'Europe de l'Est, notamment à Moscou, Bucarest, Prague ou Sofia.

□ **Les Airbus de Braniff iront au Japon.** – La plus grosse société japonaise de leasing, Orix Corp., a obtenu des tribunaux américains le rachat de la commande de 74 Airbus A 320-200 (24 ferme plus 50 options) à la compagnie aérienne américaine Braniff Inc. qui avait fait faillite en septembre 1989, obtenant ainsi la préférence sur le consortium européen Airbus Industrie qui souhaitait *« racheter »* lui-même cette commande. Les avions seront livrés sur une période de neuf ans. La transaction qui vient d'être autorisée ne porte pas sur les avions eux-mêmes, mais sur la valeur attribuée par le tribunal à la possession du contrat de commande, considéré par la Bankruptcy Court of Florida comme un actif négociable, en raison de la longue file d'attente des clients des Airbus A 320. Cette opération est industriellement blanche pour Airbus, qui peut se réjouir de troquer un client en faillite contre une société apparemment en bonne santé, mais le consortium peut néanmoins regretter la perte de maîtrise commerciale qui découle de la décision américaine.

□ **Federal Express rachète une entreprise française.** – Le numéro un mondial de la messagerie, l'américain Federal Express, a annoncé jeudi 14 juin le rachat des Transports Transvendéens-Chronoservice (178 millions de francs de chiffre d'affaires en 1989 et 410 employés). Fedex-France couvrira avec ce rachat 70 % de l'Hexagone et vise une couverture totale d'ici trois à quatre ans. Déjà présent sur 9 plates-formes aériennes françaises, il dispose aussi d'une centaine de camionnettes pour les livraisons. Il assure un trafic international avec ses propres appareils à partir de Lille, Paris et Mulhouse. Fedex revendique, au niveau mondial, la première place en messageries express et fret aérien après le rachat, il y a dix-huit mois, du géant du fret Flying Tigers pour 880 millions de dollars. Il devrait atteindre un chiffre d'affaires de 9 milliards de dollars cette année contre 7 milliards de dollars l'an dernier, en raison de sa croissance interne et de nombreuses acquisitions en cours (22 dans le monde dont 11 en Europe depuis dix-huit mois).

□ **Un magasin Leclerc aux Etats-Unis.** – Les Centres Leclerc ouvriront dès juin 1991, aux Etats-Unis, un premier magasin expérimental à Baltimore, dans l'Etat du Maryland, sous l'enseigne Leedmark, comme Leclerc Edouard Market, sur 12 000 mètres carrés, avec un discount agressif. Pour financer cette enseigne, les quarante meilleurs centres Leclerc en France ont constitué une société chargée de confier à une filiale américaine, Glenmark, l'achat des terrains et la construction du magasin à l'aide de capitaux français et américains. Le premier investissement s'élèvera à 25 millions de dollars (plus de 140 millions de francs).

□ **Inflation : dérapage en Grande-Bretagne.** – La hausse des prix de détail a été de 0,9 % en mai, portant à 9,7 % l'augmentation sur un an. Il faut remonter huit années en arrière pour trouver un taux annuel aussi fort. Si l'on exclut le coût du crédit immobilier, la hausse en un an est de 7 % (mai 1990 comparé à mai 1989) contre 6,5 % en avril.

□ **Accident mortel lors du tournage d'un film en montagne.** – Spécialiste des pentes à plus de 40 % et du ski extrême, le surfeur Bruno Gouvy a dévissé mortellement sur plus de 1 000 mètres, alors qu'il descendait un couloir de neige, vendredi 15 juin, dans le massif du Mont-Blanc. Originaire d'Aix-en-Provence mais installé à Chamonix, le skieur, âgé de vingt-sept ans, était l'auteur de la première descente de plus de 8 000 mètres, dans l'Himalaya, sur un engin dérivé de ceux utilisés sur les plages hawaïennes. Alpiniste, amateur de parapente et de saut en chute libre, Bruno Gouvy participait à des prises de vues publicitaires lorsqu'il a fait une chute sur la face nord de l'Aiguille verte.

Société des rédacteurs du « Monde »

La Société des rédacteurs du Monde est convoquée le

VENDREDI 29 JUIN à 11 h 30

à une assemblée générale extraordinaire au siège du journal, 15, rue Falguière, 75015 PARIS.

ORDRE DU JOUR :

– Modifications des articles 5, 6 et 7 des statuts de la Société des rédacteurs du *Monde*.

L'ESSENTIEL

Le numéro du « Monde » daté 16 juin 1990 a été tiré à 526 087 exemplaires.